**UNIVERSITE MICHEL DE MONTAIGNE BORDEAUX**

**ECOLE DOCTORALE MONTAIGNE HUMANITES (ED 480)**

Centre d'Études des Mondes Moderne et Contemporain

**Thèse de doctorat en « Histoire contemporaine »**

# Félix Eboué, 1884-1944. Mythe et réalités coloniales

## ANNEXES

Présentée et soutenue publiquement le 16 octobre 2013 par

**Arlette CAPDEPUY**

**Sous la direction du professeur Bernard Lachaise**

**JURY :**

**Sylvie Guillaume,**
Professeur émérite (Bordeaux 3)

**Bernard Lachaise,**
Professeur, (Bordeaux 3

**Marc Michel,**
Professeur émérite (Aix-en-Provence-Marseille).

**Jean-François Muracciole,**
Professeur (Montpellier 3)

**Jean-Pierre Sainton,**
Professeur (Antilles-Guyane)

**Félix Éboué, gouverneur de la Guadeloupe, 1936-1938.**

# Table des annexes

**TABLE DES ANNEXES** ..... **3**

**INTRODUCTION AUX SOURCES** ..... **9**

**INVENTAIRE DES SOURCES** ..... **11**

I. LES SOURCES MANUSCRITES : ..... 11

*A/ Fondation Charles de Gaulle, (FCDG).* ..... *11*

1 -Les archives privées Félix Éboué : ..... 11

2 - Fonds complémentaires ..... 12

*B/ archives nationales* ..... *13*

1 - Archives nationales d'Outre-Mer, Aix-en -Provence, (ANOM). ..... 13

2 - Archives nationales, Paris, (CHAN). ..... 18

*C/ Archives ministérielles* ..... *21*

1 - Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères (Nantes). ..... 21

2 - Ministère des Armées, Service Historique de la Défense (SHD), Vincennes ..... 21

*D/ Archives territoriales* ..... *22*

1 - Archives départementales de la Guadeloupe (Basse-Terre), ADG. ..... 22

2 - Archives départementales de Bordeaux. ..... 24

3 - Archives municipales d'Asnières (Hauts de Seine) : ..... 24

*E/ Archives d'institutions* ..... *24*

1 - Musée de l'Ordre de la Libération (Invalides) ..... 24

2 - Académie des Sciences d'Outre-Mer (ASOM) ..... 24

3 - Mémorial du maréchal Leclerc de Hautecloque ..... 25

4 - Office universitaire de recherche socialiste (OURS) ..... 25

5 - Centre d'Histoire de Sciences Politiques ..... 25

6 - Grand Orient de France (rue Cadet) ..... 26

II. LES SOURCES IMPRIMÉES : ..... 26

*A/ Périodiques* ..... *26*

Dépouillement exhaustif : ..... 26

Dépouillement partiel : ..... 26

*B/ Écrits de Félix Eboué* ..... *27*

Discours prononcés à la Guadeloupe. ..... 27

Circulaires et discours prononcés par le gouverneur général de l'AEF. ..... 29

Ouvrages et articles. ..... 29

*C/ Témoignages, souvenirs, mémoires de contemporains* ..... *29*

1 - Biographies de Félix Éboué parues dans la dizaine d'années qui suivent son décès. ..... 29

2 - Ouvrages et témoignages d'acteurs ou de contemporains de Félix Eboué. ..... 30

3 - ouvrages généraux anciens. ..... 31

III. SOURCES ORALES : ..... 33

IV. SOURCES AUDIOVISUELLES : ..... 33

**BIBLIOGRAPHIE** ..... **34**

I. OUVRAGES GÉNÉRAUX ET DE MÉTHODOLOGIE ..... 34

*Instruments de travail, instruments de recherche* ..... *34*

a- Guides de sources ..... 34

b- Dictionnaires, encyclopédies, chronologies ..... 34

c- Atlas, cartographie ..... 36

*Historiographie ; méthodologie historique* ..... *36*

a- La biographie ..... 36

b- Histoire politique, histoire coloniale ..... 37

c- Histoire et mémoire ..... 37

d- L'histoire orale ..... 37

*Histoire de France ; ouvrages généraux* ..... *38*

a- La Troisième République ..... 38

b- la Deuxième Guerre mondiale ..... 38

c- la IV$^{e}$ République ..... 40

d- la V$^{e}$ République ..... 40

II. FÉLIX ÉBOUÉ ..... 41

*Les écrits et travaux consacrés spécifiquement à Éboué ..... 41*

a- les biographies ..... 41

b- les colloques ..... 41

c- les articles ..... 42

d- les expositions ..... 42

*Les réseaux d'un administrateur colonial ..... 42*

a- les contemporains d'Éboué ..... 42

b- les partis politiques ..... 44

c- la franc-maçonnerie ..... 45

d- le rapport à l'Eglise ..... 45

e- la Ligue des Droits de l'Homme ..... 46

*Les passions d'un administrateur colonial ..... 46*

a- l'ethnographie ..... 46

b- le sport ..... 47

c- l'urbanisme ..... 47

III. L'OUTRE-MER ..... 48

*Ouvrages généraux ..... 48*

a- Antilles-Guyane ..... 48

b- L'Afrique depuis 1880 ..... 49

*L'Empire français, idéologies et institutions ..... 52*

a- politique coloniale et idéologie ..... 52

b- Institutions ..... 55

c- La négritude ..... 56

*L'Outre-Mer dans la guerre* ..... *57*

a- « Vieilles colonies » et colonies dans la guerre ..... 57

b- le ralliement à la France libre ..... 58

*La décolonisation* ..... *58*

IV. LES OUVRAGES LITTÉRAIRES (ESSAIS, ROMANS, POÉSIES PORTANT TÉMOIGNAGE) ..... 59

**CARTES ..... 61**

1. FÉLIX ÉBOUÉ, UNE TRAJECTOIRE TRANSATLANTIQUE. ..... 62

2. GUYANE ..... 63

3. OUBANGUI-CHARI ..... 64

4. AOF ..... 65

5. MARTINIQUE ..... 66

6. GUADELOUPE ..... 67

7. TCHAD ..... 68

8. AEF ..... 69

**ABRÉVIATIONS ..... 70**

**EBOUÉ, 1884-1944. CHRONOLOGIE, CARRIÈRE ADMINISTRATIVE ET PROMOTIONS. ..... 72**

**PHOTOGRAPHIES DE FÉLIX EBOUÉ ..... 82**

**FÉLIX ÉBOUÉ EN OUBANGUI-CHARI. SÉJOURS ET CONGÉS. ..... 83**

**LES MINISTRES DES COLONIES ..... 85**

**LES COMMISSAIRES GÉNÉRAUX AU CONGO FRANÇAIS. ..... 91**

**LES GOUVERNEURS GÉNÉRAUX DU CONGO FRANÇAIS PUIS DE L'AEF (1909-1945). ..... 94**

**LES GOUVERNEURS GÉNÉRAUX DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE. ..... 98**

**LES GOUVERNEURS DE L'OUBANGUI-CHARI ..... 102**

**LES GOUVERNEURS ET LIEUTENANTS-GOUVERNEURS DU SOUDAN FRANÇAIS. ..... 110**

**LES GOUVERNEURS ET LIEUTENANTS GOUVERNEURS DU TCHAD. ..... 114**

**GOUVERNEURS DES ANTILLES - GUYANE, 1939-1945 ..... 116**

**LES DÉBUTS DE L'ÉCOLE COLONIALE** ..... **117**

**« FÉLIX ÉBOUÉ ET LES CHEFS : PERCEPTIONS DE POUVOIR AU DÉBUT DE L'OUBANGUI-CHARI »** ..... **121**

**FÉLIX ÉBOUÉ, TRAVAUX D'ETHNOLOGIE.** ..... **134**

**FÉLIX ÉBOUÉ ET LA VIE POLITIQUE.** ..... **145**

**FÉLIX ÉBOUÉ, DISCOURS PRONONCÉS À LA GUADELOUPE** ..... **146**

**HOMMAGES À FÉLIX ÉBOUÉ** ..... **151**

1. Lettres ..... 151

2. Discours ..... 152

3. MONUMENTS ..... 156

*Asnières, 18 juin 1966.* ..... *156*

*Bordeaux, mai 1947* ..... *157*

*Brazzaville, 1957.* ..... *158*

*Cayenne, 1957.* ..... *159*

*Cayenne, 2012* ..... *160*

*Guadeloupe, 1962* ..... *161*

*Paris* ..... *162*

*1947* ..... *162*

*1949, entrée au Panthéon.* ..... *163*

*2010, le train Eurostar, Paris-Londres* ..... *163*

*Tchad* ..... *164*

4. TIMBRES ..... 165

*1945* ..... *165*

*1949* ..... *166*

*1974* ..... *166*

*2004* ..... *166*

5. CHANSON. ..... 167

**INDEX DES PERSONNES** ..... **168**

**INDEX DES LIEUX** ..... **183**

# Introduction aux sources

La vie et la carrière de Félix Eboué s'inscrivent dans l'histoire de la Troisième République et de son Empire colonial. L'approche des « réalités coloniales » peut se faire à partir de plusieurs sources : les sources officielles (instructions, télégrammes, rapports, correspondance ministérielle et administrative), le point de vue des acteurs (ministres, gouverneurs, administrateurs, hommes politiques, industriels), des lettres de particuliers, des extraits de journaux, des œuvres littéraires.

L'abondance et la dispersion des archives ont nécessité une longue quête entre les différents centres de Paris, Aix-en-Provence, Nantes, Bordeaux et la Guadeloupe. Il a fallu renoncer à se rendre à Londres, Washington, Bruxelles à Dakar et Brazzaville, La recherche de toutes les archives s'est révélée impossible. De nombreuses archives de l'ancienne AEF ont disparu. Depuis le décès d'Éboué en mai 1944, les ouvrages et les travaux se sont succédé dont certains peuvent être considérés comme des archives secondaires. Il ne fallait pas non plus écarter les témoignages des premiers explorateurs de l'Afrique centrale, des missionnaires et des colons. Il fallait se plonger aussi dans les romans nombreux au début du XXe siècle qui ont mis au goût du jour « l'exotisme » africain et aussi ceux des écrivains et journalistes célèbres, français et nord-américains.

Cette quantité d'archives induisait aussi des questions : serait-il possible de découvrir les toutes les facettes du personnage en rentrant dans la logique de chaque classement ? Serait-il possible de comprendre ses actions, d'éclairer son cheminement à chaque moment de sa vie ? Est-ce que l'on pouvait aboutir à la compréhension de la totalité du personnage ? En 1940, le personnage de Félix Éboué est le résultat de toute une évolution, de Cayenne au Tchad et jusqu'à Brazzaville, avec des traits qui restent constants ou qui évoluent sans que rien ne fût prédestiné ni écrit d'avance. Il a fallu effectuer de nombreux déplacements, poser de nombreuses questions pour comprendre, au fil des découvertes, de quel bois Éboué était fait et pour quelles idées il a engagé sa vie.

Quelles sources d'archives ont été utilisées ?

Les *archives privées* ont été le point de départ de la recherche.

Le fonds le plus important est celui qui se trouve à la Fondation Charles de Gaulle. Il concerne l'ensemble de la vie et de la carrière depuis son enfance et adolescence à Cayenne, sa sortie de l'École coloniale à Paris jusqu'à l'exercice du gouvernorat général à Brazzaville, de 1940 à 1944. L'historien américain Brian Weinstein a eu la possibilité en 1968, alors qu'il voulait préparer une biographie sur le gouverneur général, d'être présenté par Ginette Éboué à sa mère, Eugénie. C'est Eugénie Éboué qui a permis à Weinstein de classer une masse importante de documents qu'elle avait conservés, des documents institutionnels et d'autres plus personnels, des documents qui permettent d'étudier tous les épisodes et tous les aspects de la vie et de la carrière d'Éboué. Dans les années 1990, l'ensemble de ces archives a été déposé par Pierre Fontaine, le gendre d'Éboué, le deuxième mari de Ginette[1], à la Fondation dans la perspective de la préparation du colloque consacré à Éboué et qui a eu lieu en 2004. Le classement a été repris pour devenir celui qu'il est aujourd'hui[2].

Les archives privées d'Éboué ont été complétées par les archives privées d'hommes politiques.

La logique *des fonds publics* est autre : L'approche des « réalités coloniales » peut se faire à partir de plusieurs sources : les sources officielles (instructions, télégrammes, rapports), le point de vue des acteurs (ministres, gouverneurs, administrateurs, hommes politiques, industriels), des lettres, des extraits de journaux, d'œuvres littéraires.

Ces fonds permettent une approche prosopographique du personnage tout en le reliant à d'autres acteurs contemporains et en l'inscrivant dans le contexte historique de son époque.

---

[1] Ginette Éboué avait été l'épouse de Léopold Sédar Senghor de 1946 à 1958.

[2] Le classement a été effectué sous l'autorité de Philippe Oulmont, directeur de la recherche à la Fondation Charles de Gaulle.

# Inventaire des Sources

## I. Les sources manuscrites :

### A/ Fondation Charles de Gaulle, (FCDG).

**1 -Les archives privées Félix Éboué :**

**LE FONDS FÉLIX ÉBOUÉ (F22)**

Boîte 1-2 : Papiers personnels de Félix Éboué

Boîte 3-6 : L'Afrique avant-guerre

Boîte 7-15 : Les Antilles

- 7 : Félix Éboué, secrétaire général auprès du gouvernement de la Martinique

  Dossiers du Secrétariat général, 1932-1934, (1)

- 8 : Félix Éboué, secrétaire général auprès du gouvernement de la Martinique

  Dossiers du Secrétariat général, 1932-1934 (2)

  Documentation relative aux Antilles

- 9 : Félix Éboué, gouverneur de la Guadeloupe (1936-1938)

  Câbles reçus et envoyés, 1936-1938

- 10 : Félix Éboué, gouverneur de la Guadeloupe (1936-1938)

  Cabinet du gouverneur / dossiers spéciaux, 1936-1938

- 11 : Félix Éboué, gouverneur de la Guadeloupe (1936-1938)

  Cabinet du gouverneur / dossiers, 1936-1938

- 12 : Félix Éboué, gouverneur de la Guadeloupe (1936-1938)

  Dossiers

-13 : Félix Éboué, gouverneur de la Guadeloupe (1936-1938)

Correspondance

- 14 : Félix Éboué, gouverneur de la Guadeloupe (1936-1938)

Correspondance sur la vie politique aux Antilles et en Guyane (1)

- 15 : Félix Éboué, gouverneur de la Guadeloupe (1936-1938).

Correspondance sur la vie politique aux Antilles et en Guyane (2)

Boîte 16-21 : La Seconde Guerre mondiale

- 16 : Félix Éboué, gouverneur du Tchad (1939-1940)

- 17-21 : Félix Éboué, gouverneur général de l'AEF (1940-1944)

Boîte 22-25 : Le décès et la mémoire de Félix Éboué

- 22 : Décès de Félix Éboué

-23-25 : Mémoire de Félix Éboué

Boîte 26-28 : Papiers personnels d'Eugénie Éboué-Tell

**2 - Fonds complémentaires**

**FONDS PHILIPPE DESJARDINS (F11)**

F 11- Philippe Desjardins

**PAPIERS GÉNÉRAL DE LARMINAT (F24)**

F 24, dossier 3 : *curriculum vitae* de personnalités. Lettres, notes et carnets.

**PAPIERS GÉNÉRAL CATROUX (F28)**

F 28/1 : courriers du général de Gaulle à Catroux notamment la lettre du 18/09/1943.

**FONDS MAURICE SCHUMAN (F40)**

F 40/172 : émission radiophonique du 19 mai 1944.

AC 29, l'année 1947.

## B/ archives nationales

### 1 - Archives nationales d'Outre-Mer, Aix-en -Provence, (ANOM).

FONDS TERRITORIAUX

**Fonds Gouvernement Général de l'AEF**

**La série B correspond à la « Correspondance générale »** des gouverneurs et hauts-commissaires ; elle comprend **8 sous séries.**

*Les cartons afférents à ces 8 sous séries ont été dépouillés partiellement.*

1 B : les dépêches ministérielles, 1943-1944

3 B : la correspondance au départ du Cabinet du Gouverneur général:

3 B 1201: décembre 1920

4 B : l'enregistrement de la correspondance active et passive du gouverneur général de l'AEF. 1900-1945.

*La sous-série 5B comprend les télégrammes au départ du gouvernement général de Brazzaville vers le gouvernement de la France libre à Londres puis Alger, 1939-1944*

5 B : les télégrammes officiels au départ. 1939-1945.

5 B 710: décembre 1940

5 B 711 : 1941

5 B 711 : janvier-juin 1942

5 B 714 : juillet-août 1942

5 B 719 : 1943, 1er semestre

5 B 720 : 1943, 2eme semestre

5 B 721 : décembre 1943

5 B 727 : 1944, vers Londres

5 B 728 : vers Alger.

5B/711, Télégrammes du gouverneur général Éboué vers Londres, 1941-1942.

*La sous-série 6B comprend les télégrammes officiels reçus au gouvernement général de Brazzaville venant de l'Oubangui-Chari:*

6 B 301 : 1913

6 B 330 : 1930

*La sous-série 8B comprend des circulaires, notes de services, ordres de mission.*

8 B 71 : 1925

8 B 72 : 1936

8 B 74 : 1928

8 B 146 : 1941, 1er semestre

8 B 147 : 1941, 2eme semestre

8 B 148 : 1942, 1er semestre

8 B 150 : 1943, 1er semestre

8 B 151 : 1943, 2eme semestre

8 B 152 : 1944, 1er semestre

**La série D correspond aux « Affaires politiques et Administration Générale »;** elle est la plus importante du fonds du Gouvernement Général de l'A.E.F. Elle comprend **21 sous-séries**.

Les sous-séries 1D, 2D, 3D, 4D, 5D proviennent de la direction des "Affaires politiques et Administration générale". Ont été consultées les sous-séries 3D, 4D, 5D :

*La sous-série 3D comprend les rapports des missions d'inspection:*

3D/7, Rapports sur la culture du coton en Oubangui-Chari 1928-1919.

3D/12, Mission d'inspection Kair, 1928-1929. Rapports sur l'état d'avancement des travaux du CFCO (chemin de fer Congo-Océan)

*La sous-série 4D comprend les rapports politiques mensuels, trimestriels et annuels des colonies de l'AEF par territoire :*

4(1) D 47-52, les circonscriptions du Gabon. 1939-1944.

4 (2) D 72-78, les circonscriptions du Moyen-Congo. 1939-1944.

4**(**3) D 15-41, les circonscriptions de l'**Oubangui-Chari**, 1908-1931.

Dépouillement systématique des **25 cartons** 4 D **(3)/15, année 1908 à 4 D (3)/41, année1931.**

4**(**3) D 51-53, 56, les circonscriptions de l'Oubangui-Chari pendant la guerre.

*La sous-série 5D contient divers dossiers de la direction des affaires politiques:*

5 D 194-195, 289, 292 organisations territoriale et administrative de l'AEF. 1939-1942.

5D /196, affaires diverses concernant le Tchad en 1939.

5 D 198, 202, 206,208-210, Politique indigène. 1940-1944

5D/201-202, comprend un dossier avec des circulaires et lettres d'Éboué de 1941 à 1943.

5D/ 203, politique indigène du gouverneur général Éboué, 1941

5 D 290, ralliement de l'AEF à la France libre.

5 D 293, Conférence de Brazzaville. 1943-1944 ;

5 D 295, Censure, contrôle postal et radio, propagande. 1940-1944.

5 D 299-300, Affaires économiques. 1940-1943.

5 D 302-303, affaires militaires. 1939-1945.

La série Y comprend des fonds divers:

*La sous-série 2 Y comprend les fonds du Haut-commissariat de l'Afrique française libre. (1940-1942).*

Politique coloniale de la France libre.

2556/6 : conférence de Brazzaville : 392

## FONDS MINISTÉRIELS

### LE MINISTÈRE DES COLONIES

Le carton ECI//22 : les congrès qui se sont tenus à côté de l'Exposition Universelle de 1931.

**La série EE II** contient les dossiers du personnel colonial contemporain.

| | |
|---|---|
| 3015/1 | Raphaël Antonetti |
| 736/1 ; 6774 | Jean Victor Augagneur |
| 2252/2, | Louis Joseph Bouge |
| 5399 ; 6618/2 | Jean Marie Cazenave de la Roche |
| 4682/1 | Jules Marcel de Coppet |
| 886/5 | Maurice Delafosse |
| 6581/2 | Delavignette |
| 1837/19 ; 148APOM /1 | Blaise Diagne |
| 4094/1; 2/1/87 | Félix Éboué |
| 2/1/87 | Robert Éboué |
| 2/1/122 | Charles Éboué |
| 937 (3) | Frédéric Estèbe |
| 990, | Louis Martial Gerbinis |
| 3478/3 ; 5428/ | René Isambert |
| 6592/1 ; 8003/42 | Henri Laurentie |

| | |
|---|---|
| 1063/1 | Auguste Lamblin |
| 1709 | Pierre-Olivier Lapie |
| 1298/18 ; 1452 ; 1489/2 | Maximilien Liontel |
| 3289/5, | Camille Lhuerre |
| 1118/2 et C//74 | Herménégilde Léon Maran. |
| 6175/35, | René Maran. |
| 1699(4) ; 1726 (1) ; 6560 | Martial Merlin. |
| 1874/1 ; 1874/2 ; 3018/3 | Émile Merwart |
| 28 PA 1 à 8; 60 APOM 1 à 25 | Marius Moutet |
| 3021/4 | François Joseph Reste de la Roca |
| 2208/5 | Dossier Simonin. |
| 3417/6 | Herménégilde Tell. |
| 1295/1 ; 6555/27. | Dossiers Louis Vendôme. |

## PAPIERS D'AGENTS[3] (9-36 PA)

**Georges Mandel, 1938-1940, (18 PA).**

18 PA/1, dossier 4 : les relations franco-britanniques, mars 1940.

**Marius Moutet (PA 28)**

28 PA, carton1, dossier 6. Correspondance Moutet à Eboué, gouverneur de la Guadeloupe.

28 PA, carton1, dossiers 1, 2, 3 et 4.

28 PA /4, dossier 120. Lettre de René Maran à Delavignette

[3] Ces fonds proviennent des archives de ministres des Colonies.

28 PA / 4/127, carton 4, dossier 120 dont une lettre de Maran à Delavignette.

28 PA / 4/127, carton 4, dossier 124 et 125, La politique coloniale.

28 PA / 4/127, carton 4, dossier 127, Le travail forcé des indigènes.

28 PA / 4/127, carton 4, dossier 129, Décret et projet de loi pour la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion.

28 PA/5, dossier 153. L'affaire Marcel Aliker.

### ARCHIVES PRIVÉES D'OUTRE-MER (APOM)

**Blaise Diagne**

148APOM/1, Blaise Diagne, correspondance

**Moutet Marius,**

60 APOM. Carton 1, dossier 7, généralités sur la politique coloniale, 1936-1937.

### FONDS DU CABINET PLEVEN,

(Commissaire aux Colonies ; juin 1943 à novembre 1944).

FOM 12-72.

## 2 - Archives nationales, Paris, (CHAN).

### PAPIERS DE GAULLE (3AG)[4]

**- Première partie. Télégrammes (1940-1946)**

[4] Brigitte blanc, Agnès Callu, Geneviève Gille, Claude Jullien, Sophie Malavielle, Inventaire des *Archives du Général de Gaulle, 1940-1958*, Paris, Centre historique des archives nationales, 2003.

*Classement géographique*

**« ARRIVÉE » (décembre 1941-janvier 1946).**

**3 AG 1/159. Afrique-Etats-Unis.**

3 AG 1/159. Cahier 6. A.E.F., Brazzaville. 21 juillet 1942-décembre 1944.

**« DÉPART » (décembre 1941-janvier 1946).**

**3 AG 1/161. Afrique-France.**

3 AG 1/161. Cahier 5. A.E.F., Brazzaville. 30 juin 1942- 17 janvier 1945.

Télégrammes. Londres (juillet 1940-décembre 1943)

**3 AG1/172. Afrique équatoriale française.**

Dossiers 1-2. Brazzaville, gouverneur général. 1er janvier-30 septembre 1943.

**- Deuxième partie.** La France Libre et la France combattante (1940-1944). **3 AG 1/251-372.**

3 AG1/263 Affaires étrangères.

Dossier 2. Levant.

3 AG1/280 Questions coloniales.

Dossier 3. L'Afrique équatoriale française.

3 AG1/328 Dossiers individuels conservés par le cabinet du général de Gaulle.

Dossier Éboué (Félix). 1940-1944.

**ARCHIVES PRIVÉES (SÉRIE AP)**

**René Pleven, (560 AP).**

560AP/13, Hommage à Félix Éboué.

560AP/16, Dossier 4, Correspondance.

560AP/24, Dossier 2, René Pleven en AEF au service de l'État.

560AP/27, Dossier 5, la correspondance René Pleven et les gouverneurs de l'AEF.

560AP/28, La conférence de Brazzaville.

**René Cassin, (382 AP)**

382AP59, La politique coloniale du Comité National Français,  Dossier 5, l'AEF.

382AP60, Les réalisations de la France Combattante en AEF.

382/AP71, Articles écrits à Alger.

**MICROFILMS**

**Série SOM 5 Mi. Registres d'état-civil**

Sous série, état civil de Roura, quartier de Cayenne :

5 Mi 823 : 1725-1780 et 1791-1830.

5Mi 824 : 1831-1859.

5Mi 825 : 1860-1870.

Sous série, état civil de Cayenne :

5Mi 784 : 1824-1830

5Mi 785 : 1831-1936

5Mi 786 : 1837-1841

5Mi 787 : 1842-1845.

5Mi 788 : 1846-1848

5 Mi 789 : 1849-1851

5 Mi 790 : 1852-1852

## C/ Archives ministérielles

**1 - Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères (Nantes).**

**Fonds de la Seconde guerre mondiale** (provenant de l'Ambassade de Londres ; Pierre Viénot est l'ambassadeur et a été délégué au CFLN).

**- Série CFLN** (Comité Français de Libération Nationale)

C.C. N°06, Série CFLN, La conférence africaine

**- Série G.B.** (Grande-Bretagne)

C.C.N°35, Série GB (Grande Bretagne), Relations franco-britanniques, juillet 1940-28 novembre 1944.

C.C. N°35, Série GB, Relations franco-britanniques et américaines jusqu'au 31-03-1946.

C.C. N°36, Série GB, Relations franco-britanniques ; accord monétaire depuis 1943.

**2 - Ministère des Armées, Service Historique de la Défense (SHD), Vincennes.**

**Les archives sont classées en quatre parties :** les hostilités jusqu'à l'armistice de juin 1940 ; la période juin 1940-mai 1945 ; la Seconde Guerre mondiale ; les fonds privés.

**Les fonds Seconde Guerre mondiale**

**Outre-mer**

**La série 6 H : l'Afrique équatoriale française**

SHD-GR, 6H7, Seconde Guerre mondiale, Action administrative.

SHD-GR, 6H8, Circulaire et correspondance concernant les Forces Françaises Libres.

SHD-GR, 6H17, Les bataillons de marche.

SHD-GR, 6H151, Correspondance (contient un communiqué de Félix Eboué).

**Les fonds privés**

**Concernant la France libre outre-mer :**

Papiers Steiner concernent la France libre aux Antilles, 1 K 518

## D/ Archives territoriales

### 1 - Archives départementales de la Guadeloupe (Basse-Terre), ADG.

**Les archives publiques**

Série Continue : archives provenant du Cabinet du gouverneur, du Cabinet du préfet, du Conseil général, de l'inspection générale des Colonies, entre 1929 et 1952.

SC 6218 : les grèves 1937.

Dossier 1 : la campagne agricole, les grèves de 1936-1937.

Dossier 2 : la grève des dockers de Pointe-à-Pitre; les dockers de Basse-Terre.

Dossier 3 : grèves des ouvriers agricoles, 1936.

Dossier 5 : questions relatives au travail autres que la campagne sucrière, les grèves de 1938.

SC 6284 : année 1936, du Conseil général vers le gouverneur).

SC 6285 : année 1936, archives de l'administration du gouverneur.

SC 6286 : ouverture de la campagne de 1937.

Dossier 24 : correspondance du gouverneur Eboué; les arbitrages; télégrammes avec la Chambre de Commerce et les syndicats.

SC 6291 : année 1937

SC 6292 : année 1937

SC 6293 : année 1938 ; première session du Conseil général, 1938. Discours d'Eboué.

SC 6300 : rapport général, 1938 ; Dossier sur Gourbeyre ; Dossier sur Marie-Galante.

Série M – Administration du gouverneur

Sous-série 2M :

2M 37. Registre des magistrats, 1937.

Série Z: délégation du gouvernement

1Z 12, organisation mai -septembre 1937, travail et main-d'œuvre.

1Z 61: organisation, avril 1936-juillet 1937,

**Le Fonds incendie**[5] Ont été consultés :

INC 350, les campagnes sucrières des années 1925-1926-1927-1928-1930 et 1938.

INC 0386, année 1937.

INC 0405, Travaux public, 1936.

INC 0414, arrêtés et décisions du gouverneur relatifs aux travaux publics, décembre 1929 - novembre 1937.

**Les archives privées**

Archives de Roger Fortune :

7 J 39, Félix Eboué, gouverneur de la Guadeloupe.

## MICROFILMS

Série BMI : les Bulletins mensuels d'Information[6], N$^{os}$ 1 et 2, janvier-février 1937 aux N$^{os}$ 18-19-20, juin-juillet-août 1938. (Microfilms)

Série MI :

1 MI 377/1, instructions, inspections, 1924-1938.

1 MI 473/1, Félix Eboué, 1908-1942.

2 MI 152/1, discours du gouverneur Eboué, 1936-1938.

4 MI 94, documents relatifs à Félix Eboué.

---

[5] Il s'agit de liasses d'archives publiques qui ont subi en partie un incendie quand les archives étaient entreposées dans un bâtiment administratif de Basse-Terre.. Certaines sont incommunicables; d'autres sont partiellement utilisables mais non classées.

[6] Les bulletins mensuels d'information dépendent du Cabinet du gouverneur, section de la propagande et de l'information. Dans le 1$^{er}$ numéro de janvier 1937, Eboué rappelle le but : « dans les premiers mois de 1936, le ministre des Colonies a demandé à chaque gouverneur de tenir le service des Informations et de la Propagande de son Cabinet, au courant de tous les événements qui seraient susceptibles d'être communiqués à la Presse ». Ces informations devaient être réunies dans un bulletin mensuel.

**2 - Archives départementales de Bordeaux.**

**Fonds René Maran** 61 J

61 J 60 Lettre de René Maran à Félix Éboué, 1928.

**3 - Archives municipales d'Asnières (Hauts de Seine) :**

Dossier Éboué, deux cartons contiennent des documents provenant du Cabinet du maire : discours du maire ; dossier préparé par le Secrétariat d'État du ministère de la Défense pour la commémoration de 1984 ; dossier pour l'inauguration d'une plaque en hommage au gouverneur général Félix Éboué (1984).

## E/ Archives d'institutions

**1 - Musée de l'Ordre de la Libération (Invalides)**

Dossier Félix Eboué. Non coté

Papiers Laurentie. Cote 577

Dossier René Pleven. Non coté.

Dossier Pierre de Saint-Mart. Cote 907.

**2 - Académie des Sciences d'Outre-Mer (ASOM)**

Dossier : L'Afrique et la Seconde Guerre mondiale, Chemise sur Brazzaville,

Dossier : Félix Eboué – Colloque de 1985.

Dossier Robert Rose-Rosette (manuscrit) :

- Félix Eboué et la décentralisation
- Le gouverneur général Félix Eboué et la Martinique

Discours d'Henri Laurentie : *Les éléments de la politique coloniale*. Cote 32 365. Séance du 3 novembre 1944,

Discours de René Pleven à l'occasion de la réception de Gabriel Lisette à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer.

DELAFOSSE Maurice, *Les coutumes de l'A.O.F*. Cours de l'École coloniale, 1921-1922 (Manuscrit).

*Les discours de Félix Éboué*, Imprimerie officielle, 1937. (Brochure).

**3 - Mémorial du maréchal Leclerc de Hautecloque**

**FONDS LECLERC**

Le fonds Leclerc concerne le général Leclerc, la force L, la 2e DB

- Carton 8 a : contient cinq lettres entre le général Leclerc -le gouverneur général ou Mme Eboué.

C 42/13/002, lettre de Leclerc au gouverneur général Eboué, 25 septembre 1942

C 42/13/002, lettre d'Éboué à Leclerc, 25 septembre 1942.

C 42/13/003, (correspondance).

C 42/13/004, (correspondance).

C 42/13/005, (correspondance).

- Carton 15, Dossier 1, Chemises 1, 2, 3, 4, 5. (correspondance).

**DOSSIER COURNARIE**

Un dossier concerne le gouvernorat de Cournarie au Cameroun.

**4 - Office universitaire de recherche socialiste (OURS)**

Dossier Éboué ; documentation diverse (articles de journaux, de revues, dossier préparé par le GODF, année 1984.

**5 - Centre d'Histoire de Sciences Politiques**

GM 19, Fonds Monnerville : le compte-rendu de l'entrevue entre Georges Mandel et Félix Éboué en juillet 1938.

**6 - Grand Orient de France (rue Cadet)**

Dossier Éboué : documents divers ( articles, hommages à Éboué ; brochures).

# II. Les Sources imprimées :

## A/ Périodiques

**Dépouillement exhaustif :**

*Journal officiel de l'Afrique Équatoriale Française,* de 1909 à août 1940.

*Journal officiel de l'Afrique Française Libre et de l'Afrique Équatoriale Française,* du 15 septembre 1940 à mai 1944.

*Journal officiel du Soudan Français,* années 1934, 1935, 1936.

*Journal officiel de la Guadeloupe, année 1937.*

Le monde.fr/archives/article/année (depuis 1945).

**Dépouillement partiel :**

*Journal officiel de l'État français,* janvier 1941-août 1944.

*Journal officiel de la Martinique,* juillet-octobre 1943.

*Journal officiel de la Guadeloupe,* mars 1943.

*Journal officiel du Soudan français, du 30 octobre à septembre 1936.*

Presse ou revues d'époque

Presse Antilles-Guyane :

*Le Miroir de la Guadeloupe,* 1936-1937.

*Le Miroir de la Guadeloupe,* 1938-1945.

*Le Nouvelliste de la Guadeloupe,* 1937-1938.

*La Voix du Peuple,* 1937-1938.

Presse métropolitaine : *Le Monde* depuis 1945 ;

## B/ Écrits de Félix Eboué

**Discours prononcés à la Guadeloupe.**

26/10/1936, discours de réception du gouverneur F. Eboué à Basse-Terre. FCDG, F 22/10.

31/10/1936, discours prononcé à l'ouverture de la deuxième session ordinaire du Conseil général à Basse-Terre. ASOM, Imprimerie officielle, 1936.

01/01/1937, discours à la mairie de Port-Louis, ADG.

07/02/1937, discours prononcé à Pointe-à-Pitre à l'assemblée générale de « l'Union des anciens combattants de la Guadeloupe », ANOM, BR/ 3660 C

07/03/1937, discours prononcé à Basse-Terre au banquet du « Congrès des anciens combattants de la Guadeloupe », Journal officiel de la Guadeloupe le 18/03/1937.

03/04/1937, discours du Moule, ADG.

17/15/1937, discours à l'Association des planteurs et exportateurs de bananes de Basse-Terre, ADG.

23/05/1937, discours prononcé à Le Lamentin, ADG.

29/05/1937 discours prononcé à l'ouverture de la première session du Conseil général, Journal officiel du 10/06/1937, ASOM.

06/06/1937, discours prononcé au banquet du Front populaire à Pointe-à-Pitre, FCDG, F 22/10.

Fin juin 1937, discours prononcé à l'occasion de la distribution des prix du lycée Gerville Réache de Basse-Terre, ADG.

01/07/1937, discours prononcé à l'occasion de la distribution des prix du lycée Carnot de Pointe-à-Pitre, « Jouez le jeu ».

02/07/1937, discours prononcé à la mairie de Port-Louis, ADG.

18/07/1937, discours prononcé à la fête patronale de Petit-Canal, ADG.

25/07/1937, discours prononcé à la Fédération Mutualiste de la Guadeloupe, ADG.

05/09/1937, discours prononcé à Sainte-Rose, ADG.

12/09/1937, discours prononcé au Congrès des fonctionnaires, ADG.

04/10/1937, discours prononcé à l'audience solennelle de la Cour d'Appel de la Guadeloupe pour la rentrée des Cours et Tribunaux, ANOM, BR/16 B.

30/10/1937, discours d'ouverture de la deuxième session ordinaire du Conseil général. ANOM, BR/16 B

05/12/1937, discours prononcé à la foire du Morne-à-l'Eau, FCDG.

Décembre 1937, discours de « La Boucan ».

19/12/1937, discours de remise de Légion d'Honneur au maire Justinien Létang à Terre-de-Bas, ADG.

23/01/1938, discours de remise de Légion d'Honneur à Robert Lacascade, ADG.

30/01/1938, discours de remise de Légion d'Honneur au docteur Nata, ADG.

06/02/1938, discours prononcé au congrès annuel des anciens combattants, ANOM, BR/16B.

01/05/1938, discours de remise de Légion d'Honneur à M. Zamia, ADG.

21/05/1938, discours de remise de Légion d'Honneur à Edouard Frédéric, ADG.

22/05/1938, discours de remise de Légion d'Honneur à Monseigneur  Pierre Genoud, ADG.

28/05/1938, discours prononcé à l'ouverture de la première session du Conseil général à Basse-Terre, ADG.

06/06/1938, discours à l'île de Saint-Barthélemy, ADG.

10/07/1938, discours prononcé à Pointe-Noire, ADG.

(Non daté)  discours de remise de Légion d'Honneur à Alexandre Buffon.

**Circulaires et discours prononcés par le gouverneur général de l'AEF.**

Discours en Conseil d'Administration prononcé le 10 novembre 1941.

Discours en Conseil d'Administration prononcé le 19 novembre 1942.

Discours prononcé devant le Conseil d'Administration de la Colonie, le 1er décembre 1943: *L'AEF et la guerre*, éditions du Baobab, Brazzaville, 1943.

Circulaire générale, *La nouvelle politique indigène pour l'Afrique Equatoriale française*, 8 novembre 1941, Imprimerie Pfister réquisitionnée, 1941.

**Ouvrages et articles.**

*Langues banda, baya, mandjia et sango : notes grammaticales, mots groupés d'après le sens, vocabulaire*, Paris, éditions Larose, 1918.

*Les Sociétés d'initiés en pays banda*, extrait du bulletin de la société des recherches congolaises, Brazzaville, imprimerie du gouvernement général, 1931.

Le sport en Afrique équatoriale, dans la Revue *Le Monde Colonial illustré*, n° 103, mars 1932, p.60-61.

*Les peuples de l'Oubangui-Chari. Essai d'ethnographie, de linguistique et d'économie sociale*, Société d'ethnographie, Publications du comité de l'Afrique Française, Paris, n° 27, 15 juillet 1933.

*La clef musicales des langages tambourinés et sifflés.* Essai de linguistique musicale, Soudan français, Editions de Koulouba, 1935.

## C/ Témoignages, souvenirs, mémoires de contemporains

**1 - Biographies de Félix Éboué parues dans la dizaine d'années qui suivent son décès.**

SOPHIE Ulrich, *Le gouverneur général Félix Éboué*, Paris, Larose, 1950.

MAURICE Albert, *Félix Éboué, sa vie et son œuvre*, Bruxelles, 1954.

CAZENAVE DE LA ROCHE (Jean), *Le gouverneur général Félix Éboué, 1884-1944*, Paris, Hachette, 1957.

LAURENTIE Henri, *Éboué, le grand Français*, Renaissances n°6, 1ere annexe, août 1944.

MARAN René, *Félix Éboué, Grand commis et loyal serviteur, 1884-1944*, Paris, Les Éditions parisiennes, 1957 (réédition L'Harmattan, 2007).

**2 - Ouvrages et témoignages d'acteurs ou de contemporains de Félix Eboué.**

BRÉVIÉ Jules, *Islamisme contre « naturisme » au Soudan français*, Paris, 1923.

BRÉVIÉ Jules, *Circulaire sur la politique et l'administration indigènes en AOF*, 1935.

CASSIN Réné, *Les hommes partis de rien*, Plon, 1987.

CÉSAIRE Aimé, DEPREUX Edouard, MONNERVILLE Gaston, SENGHOR Léopold Sédar, *Commémoration du centenaire de l'abolition de l'esclavage. Discours prononcés à la Sorbonne le 27 avril 1948*, PUF, 1948.

CHABAN-DELMAS, Jacques, *Les Compagnons*, Albin Michel, 1986.

CRÉMIEUX-BRILHAC, Jean-Louis, *La France Libre, De l'appel du 18 juin à la Libération*, Gallimard, 1998.

DAIGRE (le père), *Oubangui-Chari, Souvenirs et témoignages*, édité à Issoudun, Maison provinciale des pères du Saint-Esprit, 1950.

DELAFOSSE Maurice, *Broussard ou les états d'âme d'un colonial*, Larose édit. 1923 .

DENIS Pierre (P. Rauzan), *Souvenirs de la France Libre*, Berger-Levrault, 1947.

DE GAULLE, Charles, *Discours et messages*, t. I. Pendant la guerre, juin 1940-janvier 1946, Plon 1970. *Mémoires de guerre*, tome I : *L'appel*, 1940-1942 ; t. II, *L'unité* : 1942-1944 ; t. III : *Le Salut*, 1944-1946, Paris, Plon, 1954, 1956,1959.

DE GAULLE Charles, Lettres, notes et carnets, 1905-1941, t.1. Robert Laffont 2010.

DE GAULLE Charles, Lettres, notes et carnets, 1942-1958, t.2, Robert Laffont 1980.

DE GAULLE Charles, *Messages et manuscrits secrets du général de Gaulle. 1940-1941-1942, de Londres et des territoires de la France libre*, 2012.

Général KOENIG, *L'effort militaire de la France*, 13 janvier 1945. Conférences de l'information, Office national français d'édition, 1945. Microfilm

LARMINAT, Edgard de, *Chroniques irrévérencieuses*, Paris, Plon, 1962.

LAPIE Pierre Olivier, *Mes tournées au Tchad*, l'Office français d'édition, Alger, juin 1945.

LAURENTIE Henri, *Éboué, le grand Français*, Renaissances n°6, 1ere annexe, août 1944.

LAURENTIE Henri, *L'Empire au secours de la métropole*, conférence au palais de Chaillot, Office français d'édition, 1945. Microfilm.

LOUIS Paul, Le colonialisme, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1905.

MARIN Louis, 1871-1960 *Homme d'État philosophe et savant*, Paris, 1973

RESTE DE ROCCA, gouverneur général, *Action politique, économique et sociale, en Afrique Équatoriale Française*, 1936-1938.

ROGUÉ Jacques, *Présence de la France*, Éditions de la Revue du Caire, 1943.

ROBERT (Amiral) Georges Robert, *La France aux Antilles de 1939 à 1943*, Plon, 1950.

SICÉ, Adolphe, (médecin général), *L'A.E.F. et le Cameroun au service de la France, (26-27-28 août 1940)*, PUF, 1946.

SIRIEX Paul Henri, Hertrich Jean-Michel, *L'Empire au combat*, Office français d'édition, 1945.

TELL H.E. Whily, *Je suis un civilisé*, Société d'impression de Lancry, Paris, 1953.

VAN VOLLENHOVEN Joost, *Circulaire au sujet des chefs indigènes*, Imprimerie du gouvernement général de l'AOF, 1948.

**3 - ouvrages généraux anciens.**

BLANCHE Lénis, *Histoire de la Guadeloupe.* Paris, 1938.

BRUEL Georges, *L'Afrique Équatoriale Française : le pays, les habitants, la colonisation, les pouvoirs publics*, préface de Martial Merlin, Paris, Larose, 1918.

BRUEL Georges, *L'Afrique Équatoriale Française*, préface de Lucien Hubert, sénateur, Paris, Larose, 1930

BRUEL Georges, *La France équatoriale africaine : le pays, les habitants, la colonisation, les pouvoirs publics*, Larose, 1935.

CHAILLEY-BERT, *Dix années de politique coloniale*, Paris, A. Colin, 1902.

DELAVIGNETTE Robert, *Les vrais chefs de l'Empire*, Paris, Gallimard, 1939.

DELAVIGNETTE Robert, *Soudan-Paris-Bourgogne*, Bernard Grasset, 1935.

Delavignette Robert, *Service africain*, Gallimard, 1946.

Delavignette Robert, *Les paysans noirs*,

Denis, commandant supérieur des troupes de l'AEF, de l'infanterie coloniale, de l'État-Major à Brazzaville, *Les armées françaises d'outre-mer. Histoire militaire de l'AEF*, Paris, Imprimerie nationale, 1931, 516 pages. Rédigé à l'occasion de l'Exposition universelle de 1931.

Deschamps (Hubert), *Les méthodes et les doctrines coloniales de la France du XVIe siècle*, Paris, Armand Colin, 1953.

Doucet Robert, *Commentaires sur la colonisation*, Paris, Larose, 1926.

Duval (Jules), *Les colonies et la politique coloniale de la France*, Bertrand, 1864.

Gautier E. F., L'Afrique noire occidentale, esquisse des cadres géographiques, Paris, Larose, 1935.

Labouret Henri, *Colonisation, colonialisme, décolonisation*, Larose, 1952.

LANESSAN Jean Marie de, *Principes de colonisation*, Paris, Félix Alcan, 1897.

LOUIS Paul, *Le colonialisme*, Paris, Librairie E. Cornély, 1905

SARRAUT Albert, *La mise en valeur des colonies françaises*, Payot, Paris, 1923.

SARRAUt Albert, *Grandeur et servitude coloniales*, Éditions du Sagittaire, 1931.

TISSERANT (Père), *Ce que j'ai connu de l'esclavage en Oubangui-Chari*, Paris, Plon, 1955

TROADEC René, Cahier de tournées du 18 décembre 1937 au 10 juin 1939, région de Loango (Pointe-Noire) manuscrit 21X27, 100 pages.

WEURLERSSE Jacques, *Noirs et Blancs*, Armand Colin, 1931.

WEURLERSSE Jacques, *L'Afrique Noire*, Fayard, Paris, 1934.

## III. sources orales :

Entretiens avec des personnalités

Jean-Louis Crémieux-Brillac, Paris, décembre 2012

Huguette Begg, née Conrad, descendante d'un des frères Favard arrivés à la Guyane en 1714 ; Pessac, juin 2013.

Albert Larochelle, Basse-Terre, président du Comité guadeloupéen Félix Éboué, 13 janvier 2011

René Belenus, Basse-Terre, descendant de Gratien Candace par sa grand-mère paternelle, 14 janvier 2011

Charles Pegulu de Rovin, Paris, Ancien de la 2eme D.B., 20 juin 2012

Général Zeller, Paris, Fondation Charles de Gaulle, décembre 2012

## IV. sources audiovisuelles :

<u>Archives INA :</u> Classer par date

Obsèques du gouverneur général Félix Éboué. www.ina.fr/video/AFE00003091

Cayenne, transformation du musée Félix Éboué. www.ina.fr/video/2660231001004

L'Afrique noire française, 1er janvier 1944.

Voyage de De Gaulle à Brazzaville, 1er janvier 1958.

Voyage de De Gaulle à Madagascar et en Afrique, 1er janvier 1958.

*Félix Eboué, le visionnaire*, film de Barcha Bauer, Video, TV5 Monde, 2000.

Sites www.assemblée-nationale.fr

# Bibliographie

La bibliographie comprend trois parties : les ouvrages généraux et de méthodologie ; les ouvrages qui concernent Félix Éboué puis ceux qui intéressent l'outremer.

La bibliographie n'est pas exhaustive ; elle ne rend compte que de ce qui a été lu et utilisé.

## I. ouvrages généraux et de méthodologie

### Instruments de travail, instruments de recherche

#### a- Guides de sources

*Guide des sources de l'Histoire de l'Afrique au sud du Sahara*, t.III, 1971, 959 p.

Guide des sources conservées en France, La Seconde Guerre mondiale, 1939-1945, Paris, Archives Nationales, 1994.

BLANC Brigitte, CALLU Agnès, GILLE Geneviève, JULLIEN Claude, MALAVIELLE Sophie, Inventaire des *Archives du Général de Gaulle, 1940-1958*, Paris, Centre historique des archives nationales, 2003.

#### b- Dictionnaires, encyclopédies, chronologies

ANDRIEU Claire, Braud Philippe, Piketty Guillaume (dir), *Dictionnaire De Gaulle*, Robert Laffont, Bouquins, 2006.

BÉLY Lucien, Soutou georges-Henri, Theis Laurent, Vaïsse Maurice (dir.), *Dictionnaire des ministres des Affaires Etrangères*, Paris, Fayard, 2005.

BONTE Pierre et Izard Michel (dir.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France, "4e éd.", 2010.

BROCHE François, CAÏTUCOLI Georges, Jean-François MURACCIOLE (dir.), *Dictionnaire de la France Libre*, Collection Bouquins, Paris, Robert Laffont, 2010.

COMPTES RENDUS de l'Académie du Monde Colonial, t. I et II en 1 vol., 1925 ; t. II à XVII, 1925-1957 : Comptes rendus de l'Académie des Sciences Coloniales ; t. XVII à LXX,

COMPTES RENDUS de l'Académie des Sciences d'outre-mer, 1958-2010. A partir de 1978, les comptes rendus s'appellent *Mondes et Cultures.*

Institut Charles-de-Gaulle *Chronologie de la vie du général de Gaulle*, Paris, Plon, 1983.

CORNEVIN Robert, *Dictionnaire biographique d'outre-mer, Hommes et destin*, 11 volumes, Paris, Publication de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer et du Centre universitaire méditerranéen, 1975-1979 :

- volume 1 : l'Afrique
- volume 2 : Afrique, Amérique, Antilles, Asie
- volume 4 : Afrique, Asie, Antilles
- volume 5 : expansion coloniale

DENIS Maurice-Eugène, (Commandant supérieur des troupes de l'AE.F.), *Les armées françaises d'outre-mer. Histoire militaire de l'AEF*, Impr. nationale, 1931.

Association des anciens élèves, *L'École Nationale de la France d'Outre-Mer*, t. I et II, les promotions de 1889 à 1958, Paris, Impr. Nationale, 2003.

- volume 8 : gouverneurs, administrateurs, magistrats
- volume 11 : Afrique noire

CORZANI Jack (dir.), *Dictionnaire encyclopédique Désormeaux, Antilles-Guyane*, Fort-de-France, Ed. Désormeaux, 1992-1993.

LEVRON Jacques, *Dictionnaire commenté de l'œuvre du général de Gaulle*, Paris, Club français des bibliophiles, 1974.

*En ce temps là : de Gaulle*, encyclopédie en 75 fasc., Paris, éd. Femmes d'aujourd'hui, 1971-1975.

JOLY Jean (dir), *Dictionnaire des parlementaires français, notices biographiques sur les ministres, sénateurs et députés français de 1889 à 1940*, Paris, PUF, 8 volumes, 1977.

LIGOU Daniel, *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*, Paris, PUF, 1981.

MARCOT François (dir), *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris, Robert Laffont, 2006.

MONTAGNON Pierre, *Dictionnaire de la colonisation française*, Paris, Pygmalion, 2010.

RIOUX Jean-Pierre (dir.), *Dictionnaire de la France coloniale*, Paris, Flammarion, 2007.

SABATIER GUY, *Dictionnaire du gaullisme*, Paris, A. Michel, 1994.

SIRINELLI Jean-François, (dir.), *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, Paris, PUF, 1995.

YVERT Benoit (dir.), *Dictionnaire des ministres (1789-1989)*, Paris, Perrin, 1990.

**c- Atlas, cartographie**

*Atlas historique du XXe siècle*, Paris, A. Colin, 1997.

*L'année politique, économique, sociale et diplomatique en France, 1944-1945*, éd. du Grand Siècle, PUF, 1962.

KLEIN Jean-François, SINGARAVELOU Pierre et de SUREMAIN Marie-Albane (dir.), Atlas des Empires coloniaux (XIX$^{e}$ –XX$^{e}$ siècles), Paris, Autrement, 2012.

LUGAN Bernard, *Atlas historique de l'Afrique des origines à nos jours*, Editions du Rocher, 2002.

SCHRADER et GALLOUADEC, *Atlas classique*, Hachette, 1920.

## Historiographie ; méthodologie historique

**a- La biographie**

BOURDIEU Pierre. "L'illusion biographique" dans *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 62-63, juin 1986. pp. 69-72.

JANNENEY Jean-Noël, " Vive la biographie " dans *La Revue L'Histoire*, 13 juin 1979.

LE GOFF Jacques, "Comment écrire une biographie aujourd'hui ? " dans *La Revue Le Débat* n° 54 ; mars-avril 1989.

PIKETTY Guillaume, " La biographie comme genre historique ? Étude de cas " dans *La Revue Vingtième siècle*, n° 63, juillet-septembre 1999, p. 119-126.

**b- Histoire politique, histoire coloniale**

BERSTEIN Serge, Rudelle Odile (dir.), *Le modèle républicain*, Paris, PUF, 1992.

BERSTEIN Serge (dir.), *Les cultures politiques en France*, Paris, Seuil, 1999.

BERSTEIN Serge, *" L'historien et la culture politique "* dans *La Revue Vingtième siècle*, n°35, 1992, p. 67-77.

SINGARAVELOU Pierre, Professer *l'Empire. Les "sciences coloniales" en France sous la IIIe République*, Publications de la Sorbonne, 2011.

**c- Histoire et mémoire**

GIRARDET Raoul, *Mythes, et mythologies politiques*, Paris, éd. du Seuil, 1986.

GUSDORF Georges, *Mythe et métaphysique*, Paris, Champs Flammarion, 1984.

MARROU H.I., De la connaissance historique, 1954, Paris, éd. du Seuil, 1975.

NORA Pierre (dir.) *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997.

RICŒUR Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Le Seuil, 2003.

WIEVIORKA Annette, *L'heure d'exactitude, Histoire, mémoire, témoignage*, Paris, A. Michel, 2011.

**d- L'histoire orale**

Institut d'histoire du temps présent, Problèmes de méthode en histoire orale, Paris, I.H.T.P., 1981.

DESCAMPS Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*. Comité pour l'histoire économique et financière, Paris, 2001.

JOUTARD Philippe, *Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris, Hachette, 1983.

RAPHAËL Freddy, "*Le travail de la mémoire et les limites de l'histoire orale* ", dans La Revue *Annales*, économies, sociétés, civilisation, n°1, janvier-février 1980, p. 127-145

## Histoire de France ; ouvrages généraux

### a- La Troisième République

BECKER Jean-Jacques, BERSTEIN Serge, *Victoire et frustration (1914-1929)*, Paris, éd. du Seuil, 1990.

BERSTEIN Serge, *La France des années trente*. Paris, A.Colin, Cursus, 1988.

BERSTEIN Serge, *Les cultures politiques en France*, Paris, éd. du Seuil, Points Histoire, 2003.

BORNE (Dominique), DUBIEF (Henri), *La crise des années trente (1929-1938*), Paris, éd. du Seuil, 1989.

CANDAR Gilles, *Histoire politique de la IIIe République*, Paris, La Découverte, 2010.

DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère de la France. La décadence, 1932-1939*, Paris, éd. du Seuil, Points Histoire, Impr. Nationale, 1979.

DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère de la France. L'abîme, 1939-1944* Impr. Nationale, 1983.

LEFRANC Georges, *Histoire du Front Populaire*, Paris, Payot, 1964.

REBÉRIOUX Madeleine, *La République radicale? 1898-1914*, éd. du Seuil, 1975.

ROSANVALLON Pierre, *L'État en France de 1789 à nos jours*, éd. du Seuil

TOUCHARD Jean, *La gauche en France depuis 1900*, éd. du Seuil, 1977.

TOUCHARD Jean, *Le gaullisme, 1940-1969*, éd. du Seuil, 1978.

### b- la Deuxième Guerre mondiale

AZEMA, Jean-Pierre, *De Munich à la Libération, 1938-1944*, coll. « Nouvelle histoire de la France contemporaine », t.14, éd. du Seuil, Points Histoire, 1979.

BILLOTTE Pierre, *Le Temps des armes*, Paris, Plon, 1972.

BOISSIEU Alain de, *Pour combattre avec de Gaulle, 1940-1946*, Plon, 1981.

BROCHE (François), CAÏTUCOLI (Georges), MURACCIOLE (Jean-François), *La France au combat de l'Appel du 18 juin à la victoire*, Paris, Perrin, 2007.

BUIS Georges, *Les fanfares perdues*, Paris, éd. du Seuil, 1975.

CREMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *La France Libre*, Paris, Gallimard, 1996.

DENIS-Rauzan Pierre, « Les finances de la France Libre (juin 1940 à juin 1943) » dans Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale, Paris, PUF, n°1 novembre 1950, p. 20-27.

DUROSELLE, Jean-Baptiste, *L'Abîme*, Paris, Impr. Nationale, 1986.

HOSTACHE René, *Le CFLN ; gouvernement provisoire de la France en guerre*, dans La revue *Espoir*, 1994, n°95, p. 25-32.

JOXE Louis, *Victoires sur la nuit, Mémoires 1940-1946*, Paris, Flammarion1981.

LACHAISE Bernard, " Qu'est-ce qu'un compagnon ? " dans *De Gaulle et les élites*, Berstein Serge, Birnbaum Pierre, Rioux Jean-Pierre, (dir.), Paris, La Découverte, 2012.

LEFRANC Pierre, avec la collaboration de Bruno LEROUX et Christian BACHELIER, *La France dans la guerre, 1940-1945. Jour après jour*, Paris, Plon, 1990.

LHÉRITIER Gérard (dir.), *Messages et manuscrits secrets du général de Gaulle. 1940-1941-1942, De Londres et des territoires de la France libre*, 2011.

LUNEAU Aurélie, *Radio Londres 1940-1944, Les voix de la liberté*, Paris, Perrin, 2005.

MICHEl Henri, *Histoire de la France libre*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1967.

MICHEL Marc, *Les ralliements des colonies françaises à la France libre (1940)*, pp. 239-259, colloque tenu à la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine les 9-10-11 février 1995, CROEMC, Bordeaux 1997.

MICHEL Marc, « La puissance par l'Empire, note sur la perception du facteur impérial dans l'élaboration de la défense nationale (1936-1938) », dans *La Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, t. LXIX, 1982, n° 254, p.35-46.

MOUILLESEAUX Louis (dir.) *La France et son Empire dans la guerre*, Éditions littéraires de France, t. I, Les compagnons de la grandeur, août 1946.

MURACCIOLE Jean-François, *Les Français Libres, L'autre Résistance*, Tallandier, 2009.

MURACCIOLE Jean-François, Histoire de la France libre, PUF, Que sais-je ? 1996.

**c- la IV^e^ République**

CATROUX Général. « L'Union française, son concept, son état, ses perspectives » ; dans : *Politique étrangère*, N°4 - 1953 - 18e année pp. 233-266.

JULLIARD, Jacques, *Naissance et mort de la IVe République*, Paris, Calmann Lévy 1968.

« Un des nôtres entre au Panthéon » dans *Revue de la France Libre*, n° 20, juillet-août 1949, p. 10-12.

« Inauguration à Brazzaville du monument à la mémoire d'Éboué » dans *Revue de la France Libre*, n° 95, février 1957.

GUILLAUME Sylvie, La France contemporaine, Chronologie commentée, La IVe République, Perrin, 1989.

RIOUX Jean-Pierre, La France de la Quatrième République, I. L'ardeur et la nécessité, Paris, Le Seuil, 1980.

**d- la V^e^ République**

BAT Jean-Pierre, *Le syndrome Foccart. La politique française en Afrique, de 1959 à nos jours*. Folio Histoire, Gallimard, 2012.

BERSTEIN Serge, *Histoire du gaullisme*, Perrin, 2002.

BERSTEIN Serge, *La France de l'expansion.* I. *La République gaullienne, 1958-1969*, Le Seuil, 1989.

GUILLAUME Sylvie, *La France contemporaine, Chronologie commentée, La Ve République*, Perrin, 1991.

# II. Félix Éboué

## Les écrits et travaux consacrés spécifiquement à Éboué

### a- les biographies

ALEXANDRE Rodolphe et GUYOT Philippe, *Félix Éboué. Le courage et la liberté, 1884-1944*, Cayenne, Société des Amis des archives et de l'histoire de la Guyane, 2006.

BÉLÉNUS René, *Félix Éboué, Les années guadeloupéennes. Discours de 1936 à 1938*, publication des Archives départementales de la Guadeloupe, 2011.

CASTOR E. ET TRACY R., *Félix Éboué*, Paris, L'Harmattan, 1984.

DEGRAS Jean-Claude, *Félix Éboué. Le gouverneur nègre de la République, (1936-1944)*, Paris, Le Manuscrit, 2004.

RENAULD, Georges, *Félix Éboué et Eugénie Éboué-Tell, Défenseurs des peuples noirs, Paris*, Detrad, 2007.

M'PAKA Albert, *Félix Éboué (1884-1944. Gouverneur général de l'Afrique Équatoriale Française* : premier résistant de l'Empire, grand Africain, Paris, L'Harmattan, 2008.

WEINSTEIN Brian, ANOM, Cote B5026, *Felix Eboué and the chiefs: perceptions of power in early Oubangui-Chari*, Journal of African History, XI, I, impr. en Grande Bretagne,1970, pp. 107-126.

WEINSTEIN Brian, *Eboué*, New York, Oxford University Press, 1972.

### b- les colloques

Colloque, *La politique africaine du général de Gaulle, 1958-1969*, Centre bordelais d'études africaines, Centre d'étude d'Afrique noire, Institut Charles de Gaulle, 19-20 octobre 1979, édit. Pedone, 1981.

Colloque, *Les chemins de la décolonisation de l'Empire colonial français, 1936-1956* », sous la direction de Charles-Robert Ageron, 4 et 5 octobre 1984.

Colloque, *Félix Eboué*, Institut des hautes études de Défense nationale, Académie des Sciences d'outre-mer, Ecole militaire, Paris, 10 janvier 1985.

Colloque, *Brazzaville. Aux sources de la décolonisation, Janvier-Février 1944*. Institut Charles de Gaulle, Institut d'histoire du temps présent, 22 et 23 mai 1987.

Colloque, *Eboué, soixante ans après,* Josette Rivallain et Hélène d'Almeida-Topor, publications de la SFHOM, Paris 2008.

Colloque, *Les administrations coloniales et la "pacification" aux XIXe et XXe siècles,* Paris, l'École militaire**,** en collaboration avec l'IRSEM et l'ISAD, 23 et 24 mars 2012.

**c- les articles**

OULMONT Philippe, "Félix Éboué, un jaurésien inattendu" dans *Cahiers Jaurès,* 2011/2 n° 200, p. 147-161.

PAP NDIAYE, "Félix Eboué, colonialiste et petit-fils d'esclaves" dans la revue *L'histoire, La colonisation en procès,* numéro spécial n°302, octobre 2005, p.50-51.
VIVIEN Alain, *Félix Éboué et le ralliement du Tchad, août 1940,* Publié avec le concours de l'Institut national des langues et civilisations orientales, Paris, 2005.

**d- les expositions**

*Félix Éboué : « Le lion qui est debout et qui dit non »,* fascicule de l'*exposition* préparée par Isabelle Dion, conservateur en chef du patrimoine aux Archives nationales d'outre-mer, Aix-en-Provence, 2004.

## Les réseaux d'un administrateur colonial

**a- les contemporains d'Éboué**

ALEXANDRE Rodolphe, *Gaston Monnerville et la Guyane,* 1897-1948, Ibis Rouge Éd., 1999.

BARBIER Colette, *Henri Hoppenot, 1891-1977. Diplomate*. Direction des archives, Ministère des Affaires étrangères, 1999.

BOUGEARD Christian, *René Pleven, Un Français libre en politique,* Presses Universitaires de Rennes, février 1994.

BRUNEL Jean, *De Gaulle et René Pleven,* dans la revue *Espoir,* 2006, n°146, p.48-56.

BRUNET Jean-Paul, *Gaston Monnerville, Le démocrate qui défia de Gaulle*, Albin Michel, 1997.

CHATHUANT Dominique, *Gratien Candace : une figure de la vie politique française,* dans la Société d'Histoire de la Guadeloupe, n°149, janvier-avril 2008.

DEBRÉ Michel, *Trois Républiques pour une France*, vol.1, Albin Michel, 1984.

DELAFOSSE Louise, *Maurice Delafosse, le Berrichon conquis par l'Afrique*, SFHOM 1976.

DIAGNE Blaise, *Blaise Diagne, Sa vie, son œuvre.* Dakar, éd. des Trois fleuves, 1974.

DIENG, Amady Aly, *Blaise Diagne, député noir de l'Afrique*, Paris Dakar: Chaka, 1990.

FAVREAU, Bertrand, *Georges Mandel ou la passion de la République*, Fayard, 1996.

FAYET Charles J. *Travail et Colonisation. Esclavage et travail obligatoire*. Préface de Blaise Diagne. Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1931.

GERMAIN-THOMAS Olivier et BARTHELET Philippe, *Charles de Gaulle jour après jour*, Nathan, 1990.

GRATIEN J.P., *Marius Moutet, de la question coloniale à la construction européenne (1914-1962)*, th. de doct., Paris-I, 15 juin 2004.

JEANNENEY, Jean-Noël, *Georges Mandel, l'homme qu'on attendait*, Le Seuil, 1991.

JOHNSON G. Wesley, commémoration du *Centenaire de la naissance de Blaise Diagne, Notes africaines*, n°135, IFAN-Dakar, 1972.

LACHAISE, Bernard, *Yvon Delbos, 1885-1956*, Périgueux, Fanlac, 1993.

LACOUTURE (Jean), *Léon Blum*, Paris, éd. du Seuil, 1977.

LACOUTURE (Jean), *De Gaulle, I. Le Rebelle, 1890-1944*, Paris, éd. du Seuil, 1984.

LANG Gilberte, *Albert Sarraut ministre des Colonies*, th. de doct., Bordeaux I, 1983.

LAPIE Pierre-Olivier, *De Léon Blum à de Gaulle*, Paris, Fayard, 1971.

LARMINAT Edgard de, *Chroniques irrévérencieuses*, Paris, Plon, 1962.

MARIN Fernande, *Louis Marin, Homme d'Etat philosophe et savant*, Paris, impr. Jouve, 1973.

MARIN Jean, *René Pleven*, dans *La revue de la France Libre*, 1993, n° 281, p. 56-55.

MONNERVILLE Gaston, De la France équinoxiale au Palais de Luxembourg, Paris, Plon, 1975.

MONNERVILLE Gaston, *Vingt-deux ans de présidence*, Paris, Plon, 1980.

NOTIN Jean-Christophe, *Leclerc*, Paris, Perrin, 2005.

OULMONT Philippe (dir.) *Larminat, Un fidèle hors série*, Paris, éd. LBM, 2008.

OULMONT Philippe, *Pierre Denis, Français libre et citoyen du monde*, Paris, Nouveau Monde Éd., 2012.

PROST Antoine et WINTER Jay, *René Cassin et les droits de l'Homme*, Paris, Fayard, 2011.

VAISSET Thomas, *Une défense sous influence, L'amiral Thierry d'Argenlieu et la dépendance de la France libre à l'égard des alliés dans les territoires français du Pacifique (1940-1942)*, dans *La revue historique des armées*, SHD, 2009, n°257, p.101-121.

VAILLANT Janet G. *Vie de Léopold Sédar Senghor : Noir, Français et Africain*, Karthala, 2006.

WESLEY Johnson G., *Commémoration du centenaire de Blaise Diagne*, Université de Dakar, Institut fondamental d'Afrique noire, 1972.

**b- les partis politiques**

BECKER Jean-Jacques, CANDAR Gilles (Dir.), *Histoire des gauches en France*, La Découvert/Poche, vol. 2, "XX$^{e}$ siècle: à l'épreuve de l'histoire", 2005.

BINOT Jean Marc, Lefèbvre (Denis), Serne (P.), *Certains cent socialistes*, Paris, B. Leprince, 2005.

BRUNET Jean-Paul, *Histoire du socialisme en France*, Paris, PUF, Que sais-je ? mai 1993.

CANDAR Gilles, *Jean Longuet (1876-1938). Un internationaliste à l'épreuve de l'histoire*, Presses Universitaires de Rennes, 2007.

CASTAGNEZ-RUGIU Noêlline, *Histoire des idées socialistes*, Paris, Edit. La Découverte, 2010.

GUILLAUME Pierre (dir.), *Gaullisme et antigaullisme en Aquitaine*, Presses Universitaires de Bordeaux, 1990.

LEFRANC Georges, *Histoire du Front populaire*, Paris, Payot, 1974.

LEFEBVRE Denis, *Le socialisme et les colonies, Le cas des Antilles*, Paris, B. Leprince, 1994.

WEIL Simone, Ecrits historiques et politiques. Volume 2, *L'expérience ouvrière et l'adieu à la révolution (juillet 1934-juin 1937)*, vol. 3, *Vers la guerre, 1937-1940*. Œuvres complètes, t. II, Collection Gallimard, 1991.

WINOCK Michel, *Le socialisme en France et en Europe, XIXe-XXe siècle*, Le Seuil, 1992.

**c- la franc-maçonnerie**

BAUER, Alain, Boeglin Edouard, *Le Grand Orient de France*, Paris, PUF, 2002, Que sais je ?

CHEVALLIER Pierre, *Histoire de la Franc-maçonnerie française, (1877-1944)*, Fayard, t.3, 1993.

GOURDOT Paul, *Le Combat social des Francs-maçons*, Édit. Du Rocher, 1999.

LEFÈVRE DENIS, *Le socialisme et la franc-maçonnerie*, Paris, B. Leprince, 2000.

NAUDON, Paul, *La Franc-maçonnerie*, Paris, Paris, PUF, 1977, Que sais-je ?

ODO Georges, *La franc-maçonnerie dans les colonies, 1738-1960*, Édit. maçonniques de France, 2001.

**d- le rapport à l'Eglise**

BENOIST Joseph Roger de, *Eglise et pouvoir colonial au Soudan français*, Karthala, 1987.

BENOIST Joseph Roger de, *Félix Éboué et les missions catholiques dans Brazzaville, janvier-février 1944. Aux sources de la décolonisation, colloque 22-23 mai 1987*, Plon, 1988, p.180-187.

DELISLE Philippe, (dir), *L'Anticléricalisme dans les colonies françaises sous la Troisième République*, Paris, Les Indes savantes, 2009.

KINATA Côme, « Barthélémy Boganda et l'Eglise catholique en Oubangui-Chari », dans La *revue Cahiers d'Études Africaines*, n° 191, 2008.

**e- la Ligue des Droits de l'Homme**

MEANCE Matthieu, *La Ligue des Droits de l'Homme et les Africains, 1898-1939*, mém. De maîtrise, histoire, dir. E. Sibeud, univ. Paris-VIII, UFR4, 2004, dactyl.160 p.

NAQUET Emmanuel, *La Ligue des Droits de l'Homme : une association en politique (1898-1940)*, th. de doct., dir. S. Berstein, Fondation nationale des Sciences politiques, 2005, dactyl.

## Les passions d'un administrateur colonial

**a- l'ethnographie**

GÉRAUD M.O., O. Leservoisier, R. Pottier, *Les notions clés de l'ethnologie*, A. Colin, 2000.

GRIAULE Marcel, *Méthode de l'ethnographie*, Paris, PUF, 1957.

LÉVI-STRAUSS Claude, *Race et histoire*, 1961, Gonthier-Unesco .

LÉVI-STRAUSS CLAUDE, *Anthropologie structurale*, (1958) Paris, Plon, 1990.

MARI Françoise, "Félix Eboué en Oubangui-Chari, (1909-1931) dans le *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, n°143*144, 2006, p. 133-139.

PACERE Frédéric, *Le langage des tam-tams et des masques en Afrique*. Paris, L'Harmattan, 1991

PEPPER M. et Mme, « Musique et pensée africaine » dans *Présence africaine*, n° 1, 4e trimestre 1947, p.149-157.

SERVIER Jean, *L'ethnologie*, Paris, PUF, août 1986, Que sais-je ?

SERVIER Jean, *Méthode de l'ethnologie*, Paris, PUF, décembre 1986, Que sais-je ?

TISSERANT Charles (Père), *Ce que j'ai connu de l'esclavage en Oubangui-Chari*, Paris, Plon, 1955.

TODOROV T. *Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine*, Seuil-Point Essais, 1989.

**b- le sport**

ARNAUD Pierre, (dir.), *Les Athlètes de la République. Gymnastique, sport et idéologie républicaine ; 1870-1914*, L'Harmattan, 1998.

COMBEAU-MARI Evelyne, Eve Prosper, Fuma Sudel, Linon Jean, *Le mouvement associatif dans l'histoire de la Réunion, 1er juillet 1901- 1er juillet 2001*, Université de la Réunion, 2001.

CORBIN Alain (dir.), *L'avènement des loisirs, 1850-1960*, Champs Flammarion, 2001.

DELAPLACE Jean-Michel, *L'histoire du sport, l'histoire des sportifs*, L'Harmattan, 1999.

DIETSCHY Paul, Clastres Patrick, *Sport, Société et culture en France du XIXe siècle à nos jours*, Hachette, Paris, 2006.

DUMONT Jacques, *Sport et assimilation à la Guadeloupe, 1914-1965*

DUMONT Jacques, *Sport et formation de la jeunesse à la Martinique*, L'Harmattan, 2006.

DUMONt Jacques, « Félix Eboué, ce grand sportif guadeloupéen », dans Delaplace Jean-Michel, *L'histoire du sport, l'histoire des sportifs*, L'Harmattan, 1999, pp.47-60.

NOIRIEL G., *État, Nation et Immigration*, Folio histoire, 2001

SPIVAK Marcel, *Education physique, sport et nationalisme en France du Second Empire au Front populaire* : un aspect original de la défense nationale, th. d'Etat, Université Paris I, t. 3, 1983.

THOMAS Raymond, *Histoire du sport*, QSJ ? PUF, 1991.

WEBER Eugen, *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale 1870-1914*, Paris, Fayard, 1983.

Revue Outre-Mers, *Le sport dans l'Empire français*, t. 96, N° 364-365, 2009.

**c- l'urbanisme**

GOUDET Françoise, *Le quartier de l'assainissement À Pointe-à-Pitre, Guadeloupe*, CEGET-CNRS, Bordeaux, 1973.

LETCHIMY Serge, *De l'habitat précaire à la ville : l'exemple martiniquais*, L'Harmattan, 1992.

OKOUYA Clotaire, L'aménagement urbain au Congo,

TERRAL Roméo, « La ville de Pointe-à-Pitre du cyclone de 1928 au départ de Félix Éboué en 1938 : le virage de la modernité » dans le *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, n° 157, p. 19-39.

# III. L'outre-mer

## Ouvrages généraux

### a- Antilles-Guyane

ABENON Lucien, BÉGOT Danielle, SAINTON Jean-Pierre, *Construire l'histoire antillaise*, éditions du CTHS, 2002.

BANGOU Henri, *L'histoire de la Guadeloupe*, Paris, L'Harmattan, 1987 t.2, 1848-1939 ; t.3, 1939 à nos jours.

BONNIOL Jean-Luc (Dir.), *Historial antillais*, Dajani édit. 1981, tome IV et tome V.

BRULEAUX A.M., Calmont R., Mam Lam Fouck S., *Deux siècles d'esclavage en Guyane française, 1652-1848.* Centre Guyanais d'Etudes et de Recherches (CEGER), L'Harmattan, 1986.

CHAMOISEAU Patrick, *Chemin d'école*, Gallimard, 1994.

DEVÈZE Michel, *La France d'Outre-Mer, de l'Empire colonial à l'Union française, 1938-1947*, Hachette, 1948.

DUMONT Jacques, *L'amère patrie, Histoire des Antilles françaises au XXe siècle*. Fayard, 2010.

JEZEQUEL Jean-Hervé, , « Histoire de bancs, parcours d'élèves » dans la Revue *Cahiers d'Études Africaines*, 2003, n° 169-170, p. 409-433

JOLIVET, Marie-José, *La question créole. Essai de sociologie sur la Guyane française*, Paris, ORSTOM, 1982.

LARA Oruno D. *De l'Oubli à l'Histoire, Espaces et identité caraïbe*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1998.

LAPORTE Paul, *La Guyane des écoles*, Karthala, 1983.

MAM LAM FOUCK, *Histoire générale de la Guyane française. Les grands problèmes guyanais.* Ibis Rouge Éditions, 1996.

MAM LAM FOUCK Serge, *La Guyane française au temps de l'esclavage, de l'or et de la francisation (1802-1946)*, Ibis Rouge Éditions, 1999.

MAM LAM FOUCK Serge, *L'esclavage en Guyane entre l'occultation et la revendication*, Ibis Rouge Éditions, 1998.

MAM LAM FOUCK Serge, *Histoire de l'Assimilation. Des « vieilles colonies » françaises aux départements d'Outre-mer. La culture politique de l'assimilation en Guyane et aux Antilles françaises, XIXe et XXe siècles.* Ibis Rouge Éditions, 2006.

MAM LAM FOUCK Serge (dir), Comprendre la Guyane d'aujourd'hui, Un département français dans la région des Guyanes, Ibis Rouge Éditions, 2007.

MAM LAM FOUCK Serge, *Histoire religieuse de la Guyane française aux XIXe et XXe siècles. La dimension magique de la religiosité des Créoles*. Ibis Rouge Éditions, 2009.

NICOLAS Armand, *Histoire de la Martinique, De 1948 à 1939*, t.2, L'Harmattan, 1997.

PLUCHON Pierre, *Histoire des Antilles et de la Guyane*, Toulouse, Privat, 1982.

SCHNAKENBOURG, *Histoire de l'usine Darboussier de 1867 à 1907*, L'Harmattan, 1997.

SUVELOR Roland (Dir.), *L'Historial Antillais*, tome V, Société Dajani Editions, 1982.

**b- L'Afrique depuis 1880**

AGERON Charles-Robert et MICHEL Marc (dir.), *L'Afrique noire française : l'heure des indépendances*, Cnrs Editions, décembre 1992. Colloque organisé par l'IHTP et l'Université de Provence Aix, 26-29 avril 1990.

ALMEIDA-TOPOR Hélène d', *L'Afrique au 20e siècle*, Paris, A. Colin, 2003.

M'BOKOLO Elikia, *Afrique noire, Histoire et Civilisation*, Hatier, 2004.

BAT Jean-Pierre, *Le syndrome Foccart, La politique française en Afrique de 1959 à nos jours.* Folio histoire, 2012.

BOURGI Robert, *Le général de Gaulle et l'Afrique noire 1940-1969,* Paris, imprimerie Vançon, 1980.

BRUNSCHWIG Henri, *Noirs et Blancs dans l'Afrique noire française*, Flammarion**,** 1983.

BRUNSCHWIG, Henri, *L'aventure coloniale de la France*, Denoël, 1988

BRUNSCHWIG Henri, *L'Afrique noire au temps de l'Empire français, 1904-1989,* 1971.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine (dir.), *L'Afrique occidentale au temps des Français, colonisateurs, colonisés, 1860-1960,* éditions La Découverte, 1992.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine, *Afrique noire, Permanences et ruptures*, L'Harmattan, 1993.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine, MONIOT Henri, *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, PUF, Nouvelle Clio, 2005.

CORNEVIN Robert, *Histoire de l'Afrique,* t.2 : *Du tournant du XVIe au tournant du XXe siècle,* Payot, 1966.

DAIGRE (Père), *Oubangui-Chari. Souvenirs et témoignages, 1890-1940,* Issoudun,Dillen édit. 1950.

DAMPIERRE Eric de, *Coton noir, Café blanc*, Plon, 1967.

DECRAENE Philippe, *Le Mali*, Paris, PUF, Que Sais-je ? 1980.

DELAVIGNETTE Robert, Présentation, *L'Afrique Équatoriale Française*, Les Albums des Guides Bleus, Hachette, 1957.

DELAVIGNETTE Robert, *Christianisme et colonialisme,* Paris, 1960.

DESCHAMPS Hubert, *L'Afrique noire précoloniale,* PUF, QSJ ?1962.

DESCHAMPS Hubert, *Histoire générale de l'Afrique,* PUF, 1971.

DION Isabelle, *Pierre Savorgnan de Brazza, Au cœur du Congo*, Archives nationales d'Outre-Mer, 2007.

DOZON Jean-Pierre, Sciences sociales et Santé, Anthropologie, Sociétés et Santé, Numéro Spécial, érès, vol. III n° 3-4 novembre 1985.

DUBOIS Colette, *Deux colonies de l'A.E.F. pendant la Première guerre mondiale, 1911-1923,* thèse tomes 1 et 2, Université de Provence sous la direction de J.L. Miège, 1985.

JOHNSON G. Wesley, *Naissance du Sénégal contemporain, 1900-1920*, Karthala, 1991.

KALCK Pierre, *Histoire centrafricaine des origines à nos jours,* t. III, service de reproduction des thèses, Université de Lille, 1973.

LANNE Bernard, *Histoire politique du Tchad de 1945 à 1958*, Karthala 1958.

MANGIN Charles, *Souvenirs d'Afrique, T.II, Tournée d'inspection au Congo en 1908,* Paris, Denoël 1936.

MAUNY Raymond, *Les siècles obscurs de l'Afrique noire*, Fayard, 1971.

MEYER (Jean), TARRADE (Jean), REY-GOLDZEIGER (Annie), *Histoire de la France coloniale,* t. I La conquête, A. Colin, Pocket, 1996.

MICHEL Marc, *Gallieni,* Fayard, novembre 1989.

MICHEL Marc, *Les débuts du soulèvement de la Haute -Sangha en 1928,* Les Annales du Centre Supérieur de Brazzaville, tome II, Brazzaville, 1966.

MOLLION Pierre, *Sur les pistes de l'Oubangui-Chari au Tchad, 1880-1930, Le drame du portage*.,l'Harmattan, 1992.

NNANG NDONG Léon Modeste, Le Gabon dans la Deuxième Guerre mondiale, 1939-1947, L'Harmattan, 2011.

SORET Marcel, *Histoire du Congo*, Berger-Levrault, 1978.

SPITZ Georges, *Le Soudan français*, Paris, Éditions maritimes et coloniales, 1955.

STAMM Anne, Histoire de l'Afrique précoloniale, PUF, Que Sais-je ? ,1987.

TISSERANT (Père), *Ce que j'ai connu de l'esclavage en Oubangui-Chari*, Plon, 1955.

ZOCTIZOUM Yarisse, *Histoire de la Centrafrique*, th. de doct., t.1, 1879-1959, L'Harmattan, 1983.

## L'Empire français, idéologies et institutions

### a- politique coloniale et idéologie

BAYARD Jean-François, *Les études postcoloniales, Un carnaval académique,* Karthala, 2010.

COHEN William B. *Empereurs sans sceptre ; Histoire des administrateurs de la France d'outre-mer et de l'Ecole Coloniale*, Berger-Levrault, 1973.

BERTILE Wilfrid, *La Réunion, Département français d'Outre-Mer, Région européenne ultra-périphérique,* t. I, Océan éditions, août 2006.

BLANCHARD Pascal, Bancel Nicolas et Lemaire Sandrine, *La fracture coloniale*, La Découverte, 2005.

BLANCHARD Pascal, Bancel Nicolas et Lemaire Sandrine (dir.), *Culture coloniale en France. De la Révolution française à nos jours,* CNRS Éditions, 2008.

BLÉRALD Alain-Philippe, *La question nationale en Guadeloupe et en Martinique,* L'Harmattan, 1988.

BOUCHE Denise, *Histoire de la colonisation française*, t.2, Fayard, 1991.

BRÉVIÉ Jules, *Islamisme contre « Naturisme » au Soudan français,* Paris, 1923

BRUNSCHWIG Henri, *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français 1871-1914*, Paris, A. Colin, 1960.

BRUNSCHWIG Henri, N*oirs et Blancs dans l'Afrique noire française*, ou *Comment le colonisé devient le colonisateur (1870-1914),* Paris, Flammarion, 1983.

BRUNSCHWIG Henri, *Le partage de l'Afrique noire*, Paris, Flammarion, 1971.

BUTEL Paul, *Histoire des Antilles françaises, XVII$^{e}$ - XX$^{e}$ siècle*, Perrin, 2008.

CANTIER Jacques, JENNINGS Eric, *L'Empire colonial sous Vichy*, O. Jacob, 2004.

CHAILLEY-BERT, *Dix années de politique coloniale*, Paris, A. Colin, 1902.

COHEN William B., *Empereurs sans sceptre*, Paris, Berger-Levrault, 1973.

CONKLIN Alice, Fishman Sarah, Zaretsky Robert, *France and its empire since 1870*, Oxford Presse University, 2011.

CORNEVIN Robert, Les questions nationales en Afrique et les frontières coloniales dans *La revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, t. XLVIII, 1981, p251-262.

CORNEVIN Robert et Marianne, *Histoire de l'Afrique*, t.3 : *Colonisation, décolonisation, indépendance*, Payot, 1975.

COQUERY VIDROVITCH, Catherine, Les structures du pouvoir et la communauté rurale précoloniale dans *La revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, t. XLVIII, 1981, p. 54-70.

DAMPIERRE Éric de, Coton noir, café blanc, Cahiers d'Études africaines,vol.1, n°2,1960, p.128-147.

DELAVIGNETTE Robert, *Soudan, Paris, Bourgogne*, B. Grasset, 1935.

DELAVIGNETTE Robert, *Service africain*, 1946.

DELAVIGNETTE Robert, *L'Afrique noire française et son destin*, 1962.

DESCHAMPS Hubert, *Les méthodes et les doctrines coloniales de la France du XVI^e^ siècle à nos jours*, Paris, A. Colin, 1953.

GUILLAUME Pierre, *Le Monde colonial*, Paris, A. Colin, 1994.

FAYET Charles-Jean, *Esclavage et travail obligatoire, La main-d'œuvre non volontaire en Afrique*, th. de doct., Paris-Faculté de Droit, 1931.

FERRO Marc, *Le livre noir du colonialisme*, Paris, R. Laffont, 2003.

GIRARDET Raoul, *L'idée coloniale en France*, Paris, Hachette Pluriel, 1990.

HENNION Sophie, *L'Afrique et l'Ecole coloniale, ENFOM, 1889-1959*, mémoire de maîtrise sous la direction de Marc Michel, Université d'Aix-en-Provence-Marseille, 1995-1996. Cote 43 711 t.1 et 2.

HODEIR Catherine, Pierre Michel, *1931, L'exposition coloniale*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1991.

JAUGEON Renée, Les sociétés d'exploitation au Congo et l'opinion française de 1890 à 1906, dans *La revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, t. XLVIII, 1961, p.353-437.

LACOSTE, Yves, *La question postcoloniale, une analyse géopolitique*, Fayard, 2010.

LANNE Bernard, Résistances et mouvements anticoloniaux au Tchad, 1914-1940, dans *La revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, t. LXXX, 1993, n°300, p. 425-442,.

LARA Oruno D. *La naissance du Panafricanisme. Les racines caraïbes, américaines et africaines du mouvement au XIX^e^ siècle*, Maisonneuve et Larose, Paris, 2000.

LECLERC Gérard, *Anthropologie et colonialisme*, Fayard, 1972.

LIAUZOU Claude, *Colonisation : droit d'inventaire*, A. Colin, 2004.

LIAUZOU Claude, *Histoire de l'anticolonialisme en France, Du XVIe siècle à nos jours*, A. Colin, 2007.

MARSEILLE Jacques, *Empire colonial et capitalisme français*, Albin Michel, 1984.

MICHEL Marc, *Essai sur la colonisation positive, Affrontements et accommodements en Afrique Noire*, Perrin, 2009

MICHEL Marc, *Décolonisation et émergence du tiers monde*, Hachette Supérieur, 1993.

MOURALIS Bernard et Piriou Anne (dir), *Robert Delavignette savant et politique (1897-1976*), Karthala, 2003.

NICOLET Claude, *L'idée républicaine en France, 1789-1924*,

PERVILLÉ (Guy), *De l'Empire français à la décolonisation*, Hachette Supérieur, 1991.

PLUCHON (Pierre), *Histoire de la colonisation*, t. I Fayard 1996.

RODET Marie, « Genre, coutumes et droit colonial au Soudan français » dans *Cahiers d'Études Africaines* n° 187-188, *Les femmes, le droit et la justice*, 2007.

Saada Emmanuelle, *Les enfants de la colonie, les métis de l'Empire français*, La Découverte 2007.

SAINTON Jean-Pierre, "*De l'Habitation vers la Cité*" - *Contribution à l'histoire sociale et politique des Antilles françaises*. Volume I. La décolonisation improbable: cultures politiques

et conjonctures en Guadeloupe et en Martinique (1943-1967). HDR non éditée, sous la direction de Jean-Luc Bonniol, avril 2010.

SCHMIDT Nelly, *La France a-t-elle aboli l'esclavage ? Guadeloupe-Martinique-Guyane-1830-1935,* Perrin, 2009.

SCHOELCHER (Victor), *Esclavage et colonisation*, PUF, 2007.

SIEGEL (Morris), *The Journal of Negro Education*, vol.16, 1947.

VENIER Pascal, Lyautey et l'idée de protectorat de 1894 à 1902, genèse d'une doctrine coloniale, dans *La revue Française d'Histoire d'Outre-Mer,* t. LXXVIII, n° 293, 1991, p.499-517.

VIGNES K., Études sur la rivalité d'influence entre les puissances européennes en Afrique équatoriale et occidentale depuis l'acte général de Berlin jusqu'au seuil du XXe siècle, dans *La revue Française d'Histoire d'Outre-Mer,* t. XLVIII, 1961, p.5-95.

« *Vu* », *Exposition internationale, Paris, 1931*, Revue n°168, 3 juin 1931.

WEIL Patrick et DUFOIX Stéphane (dir.), *L'esclavage, la colonisation, et après*…Presses Universitaires de France, 2005.

YACONO Xavier, *Les étapes de la décolonisation française*, QSJ? PUF, 1985.

**b- Institutions**

GRAND Béatrice, *Le 2 avenue de l'Observatoire, de l'Ecole cambodgienne à l'Institut international d'administration publique*, Paris, La Documentation Française, 1996.

BERTILE Wilfrid, *La Réunion, Département français d'Outre-Mer, Région européenne ultra-périphérique,* t. I, Océan éditions, août 2006.

BENOIST Joseph Roger de, *Félix Éboué et les missions catholiques dans Brazzaville, janvier-février 1944. Aux sources de la décolonisation, colloque 22-23 mai 1987*, Plon, 1988, p.180-187.

DELAVIGNETTE Robert, *Christianisme et colonialisme*, Paris, Fayard, 1962.

DELISLE Philippe, (dir), *L'Anticléricalisme dans les colonies françaises sous la Troisième République*, Paris, Les Indes savantes, 2009.

GRAND Béatrice, *Le 2 avenue de l'Observatoire*, 1996.

MINISTÈRE DES COLONIES, *Organisation et fonctionnement de l'École Coloniale*, Imprimerie de la Dépêche coloniale, 1908.

KINATA Côme, « Barthélémy Boganda et l'Eglise catholique en Oubangui-Chari », dans La *revue Cahiers d'Études Africaines*, n° 191, 2008.

DUMONT Jacques, « *Conscription antillaise et citoyenneté revendiquée* », dans La revue *Vingtième Siècle*, 2006, n°92, octobre-décembre p.101-106.

JEZEQUEL Jean-Hervé, « Histoire de bancs, parcours d'élèves » dans La *revue Cahiers d'Études Africaines*, n° 169-170, 2003, p.409-433.

LAPORTE Paul, *La Guyane des Ecoles*, Paris Karthala, 1983.

**c- La négritude**

MALELA B.Buata, *Les écrivains afro-antillais à Paris (1920-1960), Stratégies et postures identitaires*, Paris, Karthala, 2008.

CÉSAIRE Aimé, *Discours sur le colonialisme*, Présence Africaine, 1955.

CÉSAIRE Aimé, *Cahier d'un retour au pays natal*, Présence Africaine, 1995.

CHATHUANT Dominique, "L'émergence d'une élite politique noire dans la France du premier 20e siècle ? " dans la revue d'histoire *Vingtième Siècle*, Presses de Sciences Po, n°101, 2009/1 p. 133-147.

DECRAENE Philippe, *Le panafricanisme*, Paris, PUF, décembre 1959, Que sais je ?

DEWITTE Philippe, *Les mouvements nègres en France 1919-1939*, L'Harmattan, 1985.

FANON Frantz, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 1952 ; rééd. Seuil, coll. Points/Essais, 1971.

FONKOUA Romuald, *Aimé Césaire*, Perrin, 2010.

LARA D. Oruno, *La naissance du Panafricanisme. Les racines caraïbes, américaines et africaines du mouvement au XIXe siècle*, Maisonneuve et Larose, 2000.

NARDAL Paulette, *La revue du monde noir, 1931-1932*, réédité par J-M Place, 1992.

PAP NDIYAE, *La condition noire*, Calmann-Lévy, 2008.

RACINE Daniel, « Léon-Gontran Damas, L'homme et l'œuvre », dans la revue*Présence Africaine*, 1983.

SENGHOR L. S., « Problématique de la négritude », dans la revue *Présence Africaine*, n°78, 2e trimestre 1971, p.3-26.

SENGHOR L. S., « Pourquoi une idéologie négro-africaine ? » dans la revue *Présence Africaine*, n° 82, 2e trimestre 1972, p.13-38.

THOMAS L.V « Senghor à la recherche de l'homme nègre », dans la revue *Présence Africaine*, n°54, 2e trimestre 1965, pp.7-35.

*Présence Africaine*, Revue culturelle du monde noir, a été dépouillée du n°1 de novembre-décembre 1947 au n°179-180, année 2010.

## L'Outre-Mer dans la guerre

### a- « Vieilles colonies » et colonies dans la guerre

CANTIER Jacques, JENNINGS Eric, *L'Empire colonial sous Vichy*, Odile Jacob, 2004.

CHATHUANT Dominique, La Guadeloupe dans l'obédience de Vichy (1940-1943), article paru dans le *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, n°91, 1992

BAPTISTE F. 'Le régime de Vichy à la Martinique' dans la *Revue d'Histoire de la deuxième Guerre mondiale*, PUF, n°111, juillet 1978, p.12.

JENNINGS Éric, *Vichy sous les tropiques, La révolution nationale à Madagascar, en Guadeloupe, en Indochine, 1940-1944*, Grasset, 2004.

JENNINGS Eric T., Thèse soutenue aux Etats-Unis à l'Université en Berkeley, publiée sous le titre *Vichy sous les Tropiques, La Révolution nationale à Madagascar, en Guadeloupe, en Indochine, 1940-1944*, Grasset, 2004.

RODOLPHE Alexandre, *La Guyane sous Vichy*, Edit. Caribéennes, 1988.

**b- le ralliement à la France libre**

LAPIE Pierre-Olivier, Les Volontaires de juin 40, *Revue de la France Libre*, n°3, octobre-novembre 1946, p ; 12-16.

LAUVRAY Caroline, *Henri Sautot, Premier gouverneur de la France libre,* Mémoire de maîtrise sous la direction de Bernard Lachaise, 1999-2000, Bordeaux 3.

ROGUE Jacques, *Présence de la France*, préface de Félix Eboué, éditions de la Revue du Caire, 1943.

SOPHIE Ulrich, *Le ralliement de la Guyane à la France libre*, éditions Louis Soulanges, Paris, 1963.

VUILLAUME Pierre, gouverneur des colonies, Les Indes Françaises et leur ralliement à la France Libre en 1940, *Revue de la France Libre*, n°3, octobre-novembre 1946, p. 17-19.

## La décolonisation

*Les chemins de la décolonisation de l'Empire colonial français, 1936-1956* », colloque des 4 et 5 octobre 1984, Institut d'Histoire du Temps Présent, CNRS Éditions, 1986.

AGERON Charles-Robert, *La décolonisation française*, A. Colin, Cursus, 1994.

AGERON Charles-Robert (dir.), *Aux sources de la décolonisation,* colloque organisé par l'Institut Charles de Gaulle et l'IHTP, 22-23 mai 1987, *Brazzaville, Janvier-Février 1944,* Plon, 1988.

AGERON Charles-Robert et Marc MICHEL, (dir.), *L'Afrique noire française : l'heure des indépendances,* colloque organisé par l'IHTP et l'Université de Provence à Aix, 1992 (date du colloque à vérifier) CNRS Éditions, décembre 1992.

AGERON Charles-Robert, *De Gaulle et la conférence de Brazzaville* in Rapport sur l'entourage et de Gaulle, Plo(sociologue et économiste congolais ), 1980.

AKALA Ekondy, Akala, , « colonisation, décolonisation et préjugés raciaux » dans *Présence Africaine* , 1965, n° 54, pp.54-73.

COMBEAU Yvan, *Une décolonisation française, l'île de La Réunion, Comprendre la départementalisation du 19 mars 1946,* Océan Éditions, octobre 2006.

COQUERY VIDROVITCH, Catherine et AGERON (Charles-Robert), *Histoire de la France coloniale*, t.III, *Le déclin*, Armand Colin, Pocket, 1996.

DE GAULLE (Charles), *Discours et messages.* t.1. Pendant la guerre, juin 1940-janvier 1946, Plon 1970.

DE GAULLE (Charles), *Lettres, notes et carnets, 1905-1941*, collection Bouquins, Robert Laffont, 2010.

GRIMAL Henri, *La décolonisation de 1919 à nos jours*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1985.

KI- ZERBO Joseph, *Histoire de l'Afrique noire, D'Hier à Demain*, Hatier, 1978.

*La Conférence africaine française, Brazzaville, 30 janvier-8 février 1944*, Alger, Commissariat aux Colonies, 1944.

DES FORGES Robert, The Myths of Brazzaville: the war-time origin of the French Union (1939-1944)), Princeton University, 1964.

LEMESLE Raymond-Marin, *La conférence de Brazzaville de 1944 : contexte et repères*, CHEAM, Paris, 1994.

M'BOKOLO Elikia,, *French colonial Policy in Equatorial Africa*, in *The Transfer of power in Africa,*, ed. byProsser Gifford et W.M. Roger Louis, Yale University, 1982.

## IV. Les ouvrages littéraires (essais, romans, poésies portant témoignage)

CÉSAIRE Aimé, *Cahier d'un retour au pays natal*, Présence africaine, nouv. éd. 1995.

CÉLINE, Voyage au bout de la nuit, Gallimard, 1952.

CONFIANT Raphaël, *Le Nègre et l'Amiral*, Grasset, 1988.

CONRAD Joseph, *Au cœur des ténèbres*, 1898, nouv. éd. Autrement 1997.

DAMAS Léon-Gontran, *Pigments*, 1937, nouv. éd. Présence africaine, 1962.

DAMAS Léon-Gontran, *Retour de Guyane*, nouv. éd. J.M. Place, 2003.

GIDE André, *Voyage au Congo*, Gallimard, 1948.

GLISSANT Edouard, Le discours antillais, Paris, Le Seuil, 1981.

HAMPÂTÉ BÂ Amadou, *Amkoullel l'enfant Peul, Mémoires*, Actes Sud, septembre 1991.

HAMPÂTÉ BÂ Amadou

LONDRES Albert, *Terre d'ébène, la traite des Noirs*, A. Michel, 1929.

MAC KAY Claude, Banjo, 1929, trad. De Michel Fabre, 1933.

MARAN René, *Batouala, Véritable roman nègre*, Paris, A. Michel, 1921.

MARAN René, *Le livre de la brousse*, Paris, Fayard, 1937.

MARAN René, *Djouma, chien de brousse*, Paris, A. Michel, 1927.

MARAN René, *Un homme pareil aux autres*, Paris, A. Michel, 1962

PARK Mungo, *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, Paris, nouv. éd. La Découverte, 1996.

PRICE MARS, *Ainsi parla l'Oncle* suivi de *Revisiter l'Oncle*, [1928], nouv. Éd. Mémoire d'encrier, 2009.

PUYTORAC Jean de, *Makambo, Une vie au Congo*, édit. Zulma, 1992.

PUYTORAC Jean de, Retour à Brazzaville, édit. Zulma, 1995.

# Cartes

Les cartes ont été réalisées par Vincent Capdepuy, UMR 8504 Géographie-cités.

Carte 1 : Félix Éboué, une trajectoire transatlantique

Carte 2 : la Guyane

Carte 3 : l'Oubangui-Chari

Carte 4 : la Martinique

Carte 5 : l'AOF

Carte 6 : la Guadeloupe

Carte 7 : le Tchad

Carte 8 : l'AEF

**1. Félix Éboué, une trajectoire transatlantique.**

Mana
Saint-Laurent du Maroni
Iracoubo
Sinnamary
Océan
Atlantique
Kourou
Maroni
5° N
Cayenne
Mana
Saint Elie
Roura
Sinnamary
Guisanbourg
Approuage
ININI
4° N
Saint-Georges de l'Oyapock
Maripasoula
GUYANE
NÉERLANDAISE
Oyapock
3° N
BRÉSIL
54° O
53° O
52° O
50 km
Limite administrative entre le littoral et la région intérieure de l'Inini

# 2. Guyane

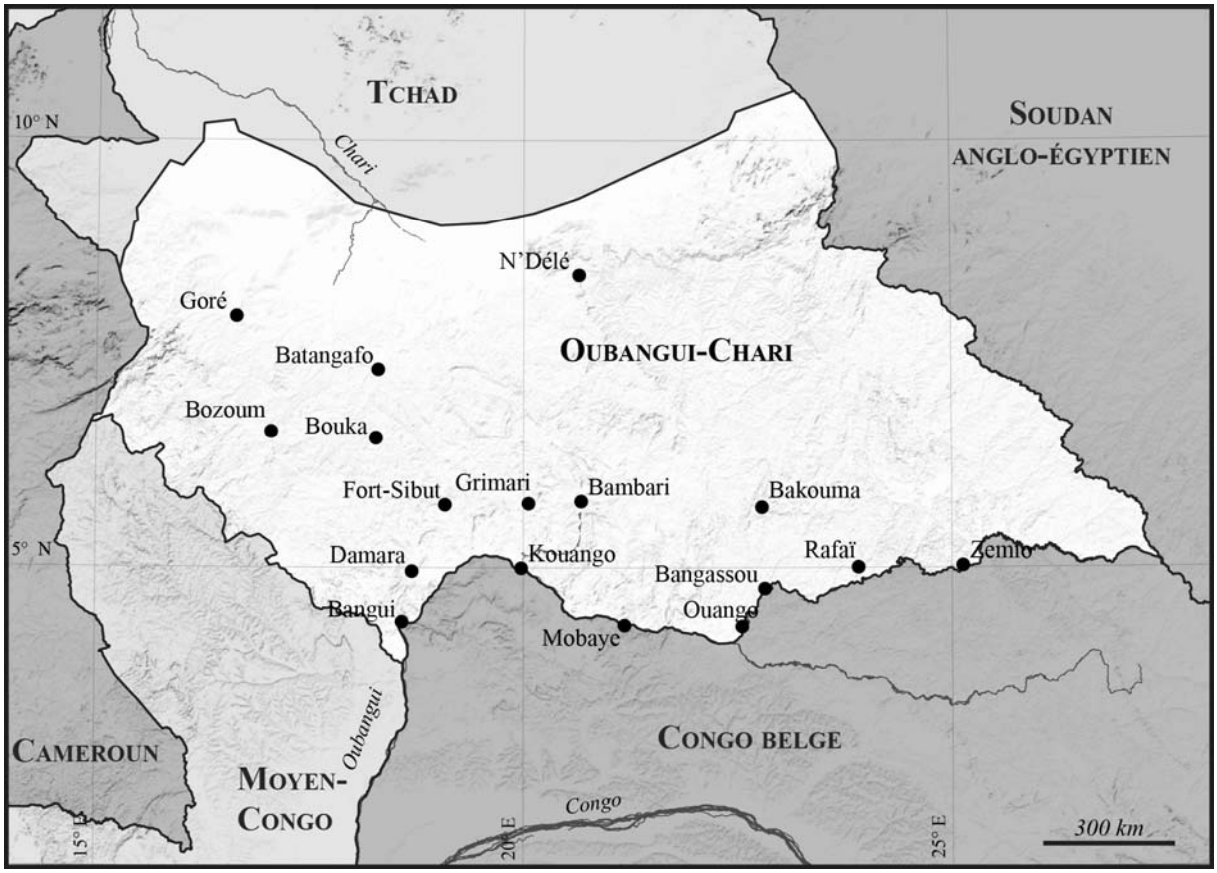


# 3. Oubangui-Chari

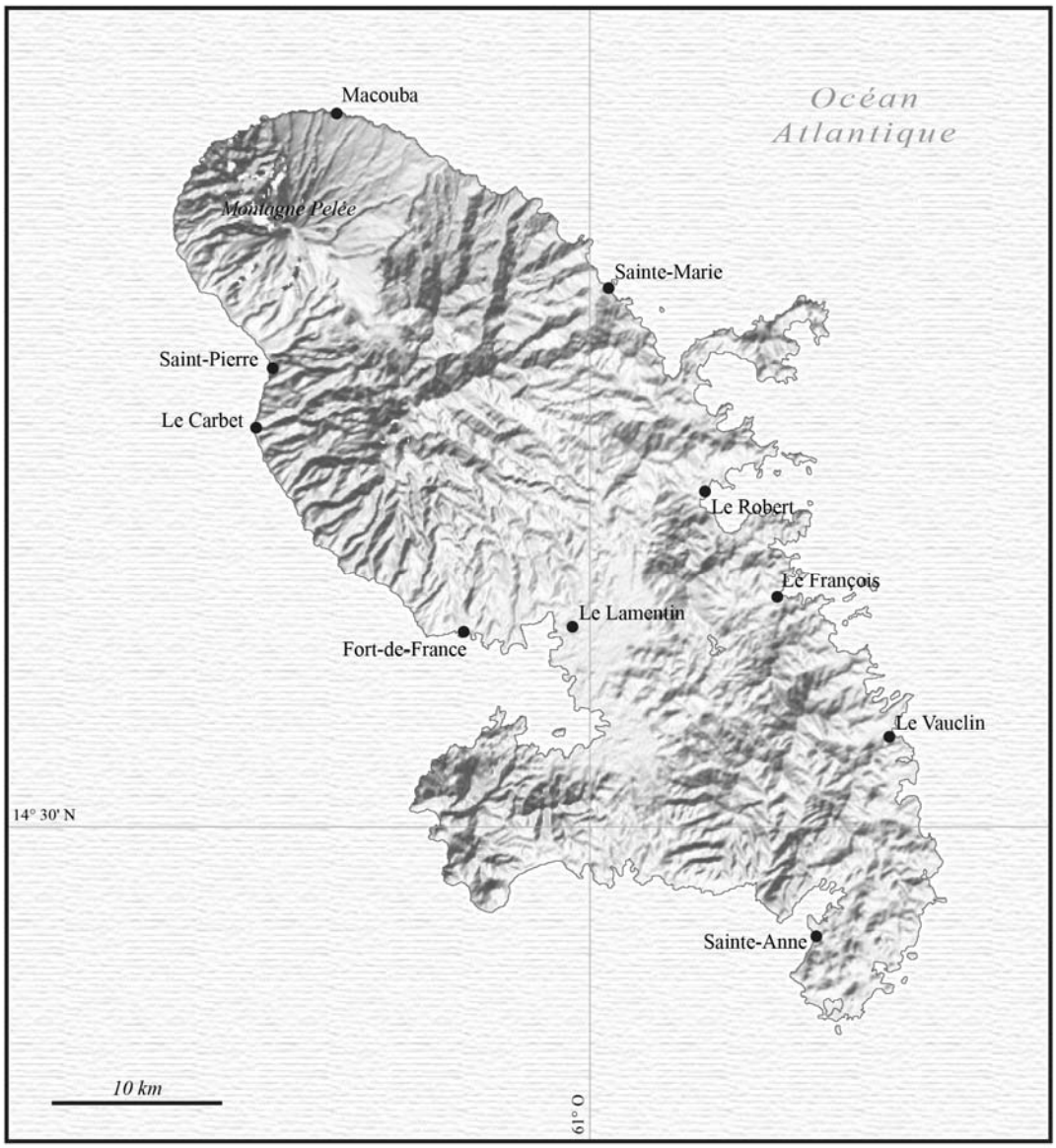


# 4. Martinique

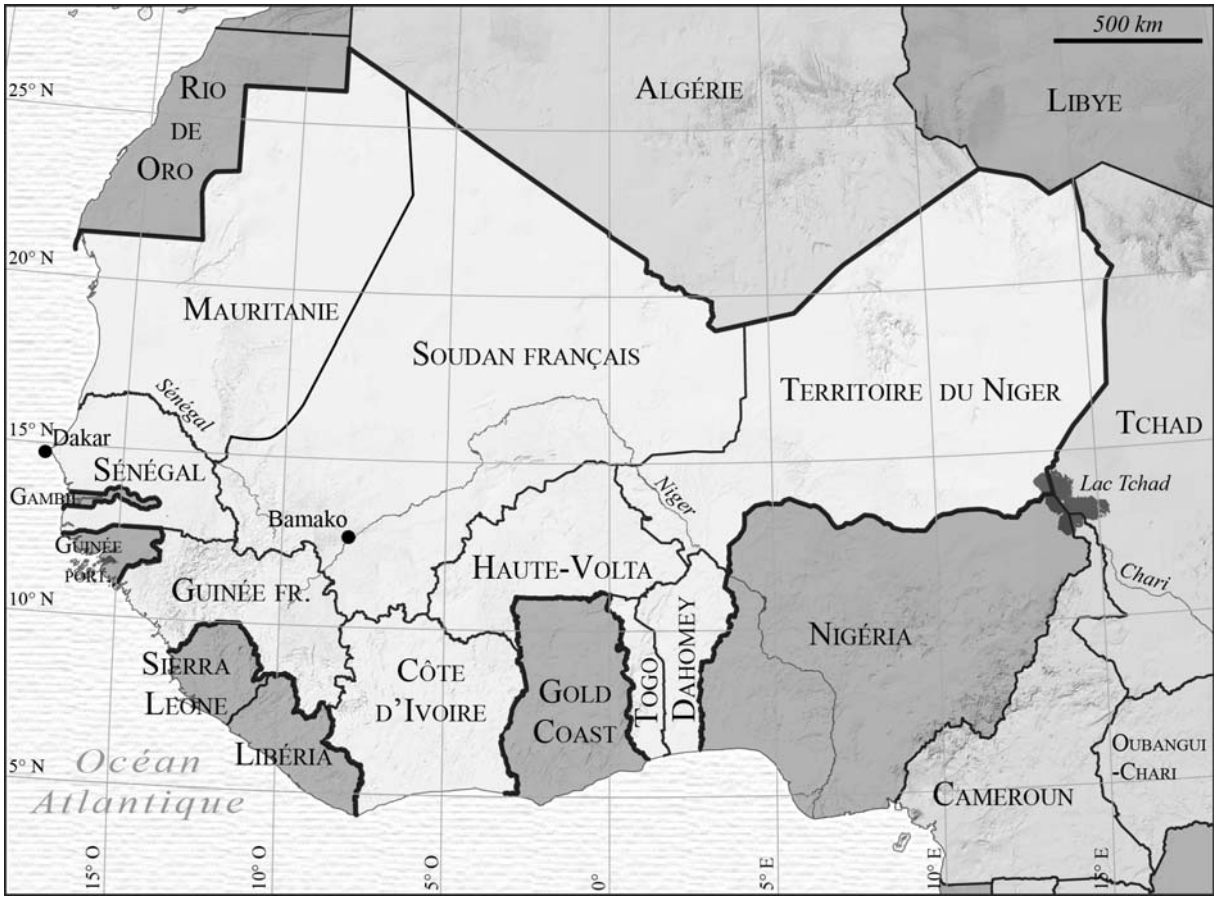
500 km
25° N
20° N
15° N
10° N
5° N
15° O
10° O
5° O
0°
5° E
10° E
15° E
Rio de Oro
Algérie
Libye
Mauritanie
Soudan français
Territoire du Niger
Tchad
Sénégal
Dakar
Sénégal
Gambie
Guinée port.
Bamako
Niger
Lac Tchad
Chari
Haute-Volta
Guinée fr.
Nigéria
Sierra Leone
Côte d'Ivoire
Gold Coast
Togo
Dahomey
Libéria
Oubangui-Chari
Cameroun
Océan Atlantique

# 5. AOF

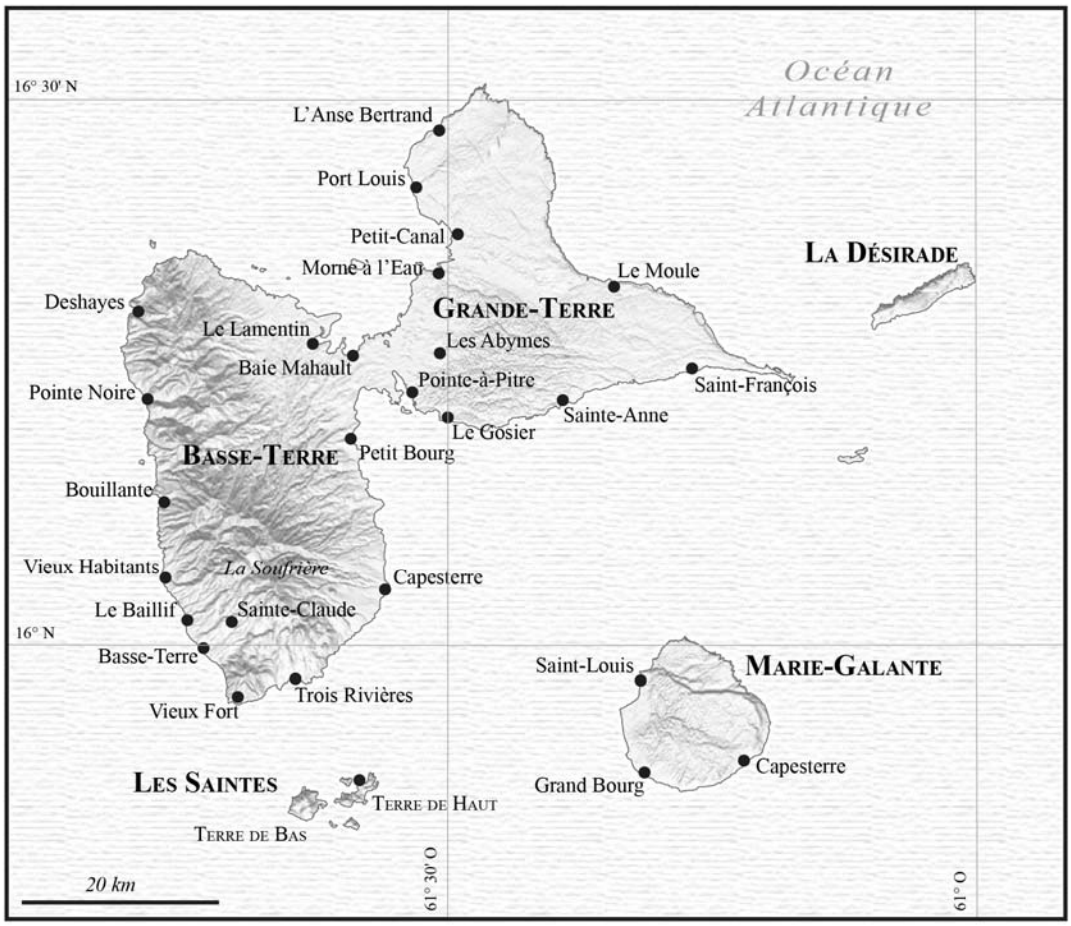


# 6. Guadeloupe

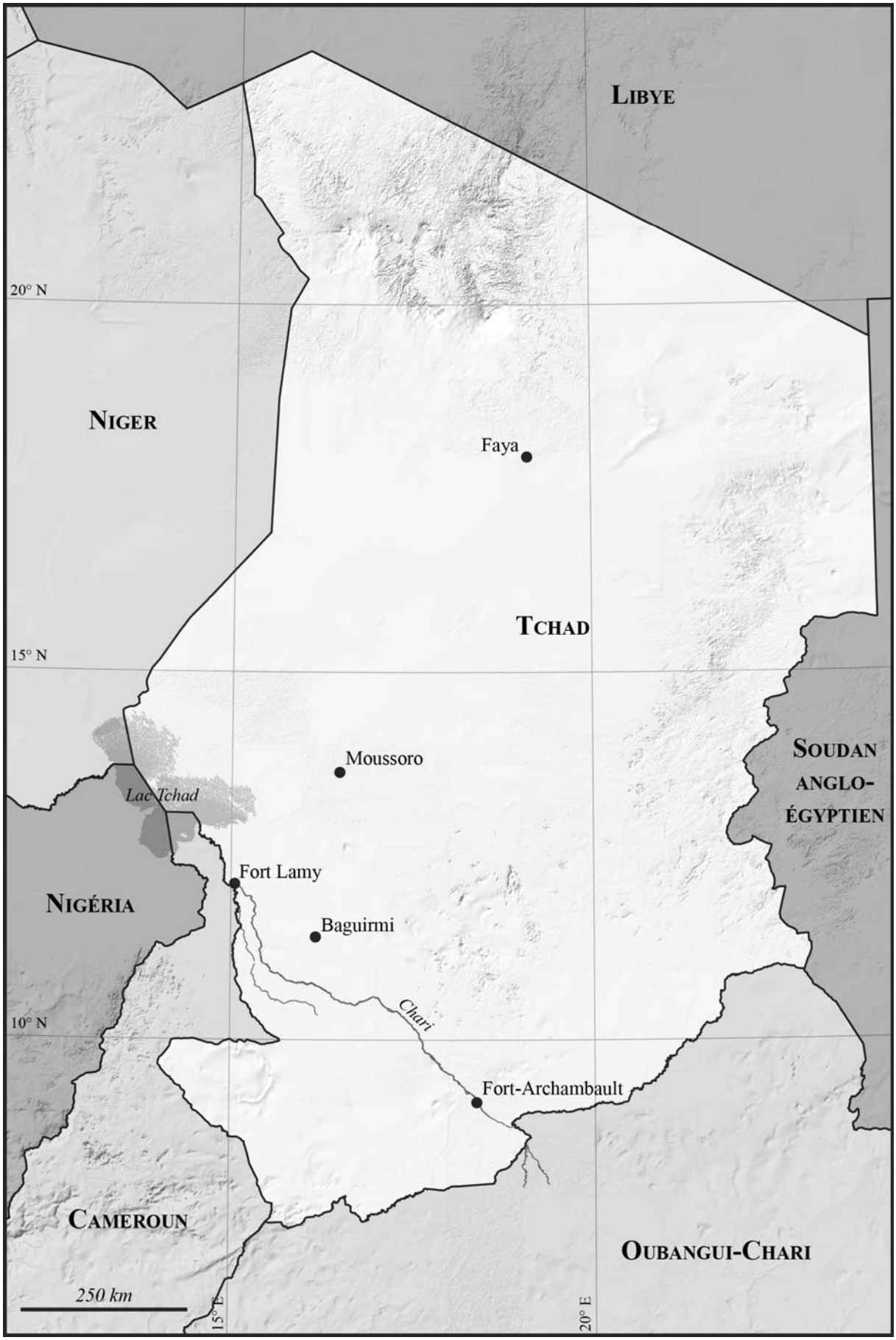
LIBYE
20° N
NIGER
Faya
TCHAD
15° N
Moussoro
SOUDAN
ANGLO-
ÉGYPTIEN
Lac Tchad
Fort Lamy
NIGÉRIA
Baguirmi
Chari
10° N
Fort-Archambault
CAMEROUN
OUBANGUI-CHARI
250 km
15° E
20° E

# 7. Tchad

ALGÉRIE
LIBYE
20° N
A.O.F.
NIGER
15° N
TCHAD
SOUDAN
ANGLO-ÉGYPTIEN
Nil
Fort-Lamy
Chari
10° N
NIGERIA
Niger
OUBANGI-CHARI
5° N
CAMEROUN
Bangui
Oubangui
Congo
GUINÉE
ESP.
Libreville
0°
MOYEN-
CONGO
GABON
CONGO
BELGE
Océan
Atlantique
Brazzaville
5° S
CABINDA
300 km
10° E
ANGOLA
20° E
25° E

# 8. AEF

# Abréviations

ADG Archives départementales de la Guadeloupe

A EF Afrique équatoriale française

AFL Afrique Française Libre

AOF Afrique occidentale française

ANOM Archives nationales d'Outre-Mer (Aix-en-Provence)

BAO Banque de l'Afrique de l'Ouest

BMI Bulletin mensuel d'information

CFLN Comité français de libération nationale à Alger

CFCO Chemin de fer Congo - Océan

DMPA Direction à la mémoire, au patrimoine et aux archives.

FCDG Fondation Charles de Gaulle

FFL Forces Françaises Libres

GG Gouverneur général

GLF Grande Loge de France

GODF Grand Orient de France

IAA Inspecteur des affaires administratives

IHTP Institut d'Histoire du Temps Présent

JOAEF ou JO Journal Officiel de l'AEF

LDH Ligue des Droits de l'Homme

MAE Ministère des Affaires étrangères

NAACP National association for the advancement of coloured people

| | |
|---|---|
| p.i. | Par intérim |
| RPF | Rassemblement du Peuple Français |
| RTST | Régiment des tirailleurs sénégalais du Tchad |
| SC | Série Continue (archives départementales de la Guadeloupe) |
| SFHOM | Société française d’histoire d’Outre-Mer |
| SFIO | Section française de l'Internationale ouvrière |
| UNR | Union pou la Nouvelle République |

# Eboué, 1884-1944. Chronologie, carrière administrative et promotions[7].

| | | |
|---|---|---|
| **1884**<br><br>26 décembre | Naissance d'Adolphe Félix Sylvestre Eboué à Cayenne. | |
| 1898 | Décès de son père, Yves Eboué.<br><br>Félix Eboué suit sa scolarité au collège de Cayenne. | |
| 1901 | Emile Merwart, gouverneur p.i. de Guyane, signe le décret qui accorde à Eboué une demi-bourse pour poursuivre ses études en France. | |
| **1901** | Félix Eboué arrive à Bordeaux pour entrer au lycée Montaigne en octobre. | |
| **1905** | Il obtient le baccalauréat et décide de poursuivre ses études à Paris. | |
| **1906** | Il est admis à l'École Coloniale et s'inscrit à la Faculté de Droit. | |
| **1908**<br><br>12 octobre | Breveté de l'École Coloniale[8]. | |
| 30 novembre | Affecté à Madagascar. | 30 novembre, arrêté officiel qui le nomme élève |

[7] ANOM, *dossier personnel Eboué*, EE/II/4094/1 ; *cartons des rapports de l'AEF* de l'année 1910, D 4 (3) / 17 à l'année 1931, D 4 (3) /41 et FCDG, fonds Eboué *carton* F 22/3.

[8] ANOM, *ibid*, Eboué est classé 23e sur 27 au classement général et 14e sur 17 admis dans la section africaine.

| | | |
|---|---|---|
| | | administrateur. |
| 22 décembre | Mis à la disposition du gouverneur général du Congo et dépendances. | |
| 24 décembre | Entré en service | |
| 25 décembre | Embarqué à Bordeaux. | |

**1er séjour : 3 ans 1 mois 5 jours ; janvier 1909-janvier 1912.**

| | | |
|---|---|---|
| **1909**, | | |
| 10 janvier | Arrive à Libreville | |
| 21 ou 27 janvier | Arrive à Brazzaville et mis à la disposition du gouverneur de la colonie de l'Oubangui-Chari-Tchad. | |
| 7 Février | Arrive à Bangui, chef-lieu de la colonie. Mis à la disposition du chef de la circonscription de l'Ouham. | |
| Février à mai | Commandant du cercle de l'Ouham, dans la subdivision de Bozoum, du 20 mars au 19 mai 1909. | |
| 19 mai-novembre | Chef de poste du district de Bouka et agent spécial de Bouka du 1er juillet au 30 novembre. | |
| **1910** | Chef de la subdivision de Bozoum du 1er janvier 1910 jusqu'au 4 janvier 1912. | 10 janvier 1910, administrateur adjoint, 3eme classe. |
| 2 novembre 1911 | Mission d'études de la piste Bozoum-Bangui entre Bossambélé et Bouali. | |

| | | |
|---|---|---|
| **1912**<br><br>Janvier | 2eme mission de reconnaissance de la piste Bozoum (Ouham) à Bangui, le long de la frontière allemande, entre Bodéra et Bossakala Bouali | |
| 1912 | | 1er juillet, administrateur adjoint 2eme classe. |

*Le 7 février 1912, Eboué quitte Bozoum ; embarqué à Matadi le 15 février ; débarqué à Bordeaux le 12 mars 1912. Arrêt à Paris et prend le bateau pour Cayenne.*

*Juillet ? 1912 Retour à Paris ; Eboué est autorisé à repartir en Afrique en décembre. Pendant ce temps, fréquente le Sporting Club ? Rencontre Delafosse à l'Ecole Coloniale.*

*Le 9 décembre, embarqué à La Palice (port de La Rochelle). Retour à la colonie le 29.*

*Arrivé à Brazzaville le 30 décembre 1912.*

**2e séjour : 4 ans 8 mois 16 jours ; décembre 1912-septembre 1917.**

| | | |
|---|---|---|
| 30 décembre 1912 | Arrive à Brazzaville. Affecté à l'Oubangui-Chari-Tchad | |
| **1913** | Arrive à Bangui le 20 janvier. Chef de la subdivision de Diouma ; au nord-est de Damara, dans la circonscription de Ombella-Mondjo du 3 février 1913 au 19 mars 1913. | |
| Avril 1913 | Chef de la subdivision de Damara au nord de Bangui, 25 mars 1913 au 30 novembre 1914 | |
| **1914** | | 1er juillet, administrateur-adjoint, 1ere classe. |
| Décembre 1914 | Chef de la subdivision de Kouango de | |

| | | |
|---|---|---|
| **1917** | 7 ou 10 décembre 1914<br><br>à août 1917 dans la circonscription de la Kotto-Kouango. | 1er janvier, administrateur 3eme classe. |

*Le 15 septembre 1917, congé de convalescence.*

*Le 16 septembre, embarqué à Matadi ; débarqué à Bordeaux le 12 octobre 1917.*

*Le 11 juin 1918, embarqué à Falmouth (Angleterre).*

**3e séjour : 3 ans 2 jours ; juillet 1918-juin 1921.**

| | | |
|---|---|---|
| **1918**<br><br>6 juillet | Débarqué à Brazzaville. Affecté à l'Oubangui-Chari, chef de la subdivision du Kouango. | |
| 31 décembre 1918 | Chef de la circonscription de la Ouaka formée de l'ancienne circonscription du Kouango augmentée des subdivisions de Grimari et de Bambari jusqu'au 4 juillet 1921. | |
| **1919** | | 1er juillet, administrateur 2eme classe. |
| 1er janvier 1921 | Palmes académiques | |

| | |
|---|---|
| *15 juillet 1921* | *Quitte Bangui. Part en congé depuis le 23 juillet.* |
| *2 août 1921* | *Embarqué à Matadi. Débarqué à La Palice le 20 août.* |
| *21 janvier 1921* | *Embarqué à St Nazaire pour Cayenne.* |
| *3 juin 1922* | *Demande par le Conseil de santé de Cayenne, d'un congé de convalescence de 6 mois.* |
| *260août 1922* | *Débarqué à St Nazaire rentrant de la Guyane.* |

*15 août 1923* *Embarqué à Bordeaux ; arrivé à Brazzaville le 8 septembre.*

Une lettre du 17 février 1923 du directeur de l'Agence économique au directeur du personnel, 2eme bureau du ministère des Colonies : « …de vous retourner la lettre de M. Eboué tendant à obtenir son affectation à l'Agence économique de l'AEF, demande qui n'a pu avoir de suite puisque le gouverneur général Augagneur a déjà désigné un administrateur.

**4e séjour : 2 ans, 8 mois ; septembre 1923-juin 1926.**

| | | |
|---|---|---|
| **1923** | | 1er janvier 1923, Administrateur 1ere classe. |
| 8 septembre | Affecté à l'Oubangui-Chari. | |
| 23 octobre | Chef de la circonscription du Bas-M'Bomou jusqu'au 30 avril 1926. | |

*1er mai 1926* *Congé. Fin juin, départ en congé ; le 15 juin, embarqué à Matadi*

*5 juillet 1926* *Débarqué à Bordeaux.*

*11 octobre 1927* *Embarqué à Bordeaux ; débarqué le 1er novembre à Libreville ; passe à Brazzaville le 6 ; affecté à l'Oubangui-Chari.*

**5e séjour : 3 ans, 4 mois, novembre 1927-mars 1931.**

| | | |
|---|---|---|
| **1927** 6 novembre | Arrive à Brazzaville. Affecté en Oubangui-Chari. Reprend comme chef de la circonscription du Bas M'Bomou. | |
| **1928** | Chef de la circonscription de la Kemo-Gribingui | |

| | | |
|---|---|---|
| 1er janvier | jusqu'au 28 octobre. | |
| 1928<br><br>11 novembre | Chef de la circonscription de la Ouaka<br><br>jusqu'au 1er mars 1931. | |
| **1930**<br><br>31 décembre | | Administrateur en chef |
| **1931**<br><br>1er mars | Fin du service d'Éboué<br><br>dans la Ouaka. | |

*23 mars 1931* *Embarqué à Douala.*

*26 janvier 1932* *Décret qui nomme Eboué Secrétaire général de la Martinique,* signé par P. Reynaud, le ministre des Colonies.

*14 février 1932* *Embarqué pour la Martinique.*

| | | |
|---|---|---|
| **1932**<br><br>23 février | Eboué est installé dans ses fonctions. | Secrétaire général |
| 21 juillet 1932 | Chargé du gouvernement par intérim de la Martinique.[9] fin de l'intérim ? | Gouverneur par intérim |
| **1933**<br><br>9 juillet | Chargé du gouvernement par intérim de la Martinique[10]. Gerbinis autorisé à aller en cure à Vichy et rembarqué le 26 décembre. | Gouverneur par intérim |

[9] Le décret est publié au JORF du 15 juillet 1932.

[10] Le décret est publié au JORF du 4 juillet.

| | | |
|---|---|---|
| **1934**<br><br>19 avril | Décret qui met fin aux fonctions d'Eboué à la Martinique et qui le nomme au Soudan français. | Secrétaire général |

*23 mai 1934* *Embarqué à la Martinique ; 3 juin, débarque au Havre.*

*Autorisé à partir aux eaux à Vittel.*

*31 juillet 1934* *Embarqué à Marseille pour rejoindre l'AOF et le Soudan français.*

| | | |
|---|---|---|
| 1934<br><br>30 octobre | Eboué est installé dans ses fonctions. | Secrétaire général |
| **1935**<br><br>19 février | Décret qui nomme Eboué gouverneur par intérim pendant le congé en France du gouverneur Fousset. | Gouverneur par intérim |

*10 septembre 1936* *débarque à Marseille pour un congé administratif de 8 mois).*

*29 septembre 1936* *Décret signé par Maurice Viollette, qui nomme Eboué gouverneur par intérim de la Guadeloupe.*

| | | |
|---|---|---|
| **1936**<br><br>octobre | Rejoint son poste le 20.<br><br>Prend ses fonctions le 25. | |
| 1936<br><br>4 décembre | Décret de titularisation signé par Marius Moutet | Titularisé gouverneur<br><br>3eme classe |
| **1938**<br><br>14 juillet | Appelé par le ministre des Colonies à Paris, télégramme n°132. | |
| 1938 | Fin du service d'Eboué à la | |

| | | |
|---|---|---|
| 26 juillet | Guadeloupe. Rentre en France avec sa famille. | |

*5 août 1938* *Débarqué au Havre avec ses trois enfants (19-15-14 ans).*

*19 novembre 1938* *Nommé gouverneur du Tchad par Georges Mandel, ministre des Colonies.*

| | | |
|---|---|---|
| 1938<br>4 décembre | | Gouverneur 2eme classe par décret du 4 décembre et à compter du 19 novembre |
| 1938<br>19 novembre | Décret qui nomme Eboué chef Territoire du Tchad, signé par le Président A. Lebrun | |
| **1939**<br>24 janvier | Arrivé à Fort-Lamy | |
| **1940**<br>26 août | Proclamation du ralliement du Tchad | |
| 12 novembre 1940 | Nomination par le général De Gaulle | Gouverneur général de l'AEF à titre provisoire |
| **1941**<br>29 janvier | Révocation par Vichy | |
| 1941<br>15 juillet | | Gouverneur général titulaire, décret du 15 juillet |
| Novembre 1941 | | Circulaire sur la politique indigène |

| | | |
|---|---|---|
| Janvier-février-mars 1942 | | Tournée Moyen Congo, Oubangui, Tchad |
| 31 janvier-8 février 1944 | | Participation à la conférence de Brazzaville |

*16 Février 1944* *Départ pour le Caire par la voie de terre (vallée du Congo et vallée du* Nil).

| | | |
|---|---|---|
| 17 mai **1944** | Décès au Caire | |
| 20 mai **1949** | Transfert des cendres d'Eboué au Panthéon. | |

**Titres universitaires :**

Bachelier Lettres-Philosophie - Licence de Droit - Diplômé de l'École coloniale.

**Langues étrangères :**

Anglais, langues africaines : Sango, Banda, Baya, Mandjia (Oubangui-Chari).

**Obligations militaires :**

26 février1916, classé non disponible comme administrateur adjoint des services civils à Kouango. RDC de la non-disponibilité y ayant été classé à tort. Affecté au Bataillon n°3 de l'Oubangui-Chari.

En sursis d'appel du 18 mai 1917 au 14 janvier 1918 inclus.

A demandé par lettre du 29 octobre 1917 l'autorisation de se mettre à la disposition de l'Autorité militaire. N'a pas fait droit à sa demande (lettre n° 2961 B du 10 décembre 1917 du ministre des Colonies.

En sursis d'appel du 18 mai 1917 au 14 janvier 1918. Congé de convalescence, le 3 septembre 1917. Revenu à la colonie de l'Oubangui-Chari le 9 juillet 1918, en sursis provisoire.

Démobilisé le 1er janvier 1919. Affecté au Bataillon n°2 de l'AEF. Le 1er janvier 1923, mis à la disposition du Commandant militaire de l'Oubangui-Chari pour le cas de mobilisation.

Passé en domicile dans la subdivision de la Martinique à partir du 12 septembre 1932.

Dégagé de toutes obligations militaires le 15 octobre 1933.

**Décorations :**

*1921, Palmes Académiques*

23 février 1927, décret qui nomme Eboué, Chevalier de la *Légion d'honneur*.

12 juin 1937, décret qui nomme Eboué Officier de la *Légion d'honneur*.

Janvier 1941, Eboué reçoit la *Croix de la Libération*.

**Distinctions honorifiques:**

Médaille coloniale-Etoile noire- Médaille des Epidémies en argent.

Médaille coloniale avec agrafe : « Afrique Française Libre ».

# Photographies de Félix Eboué

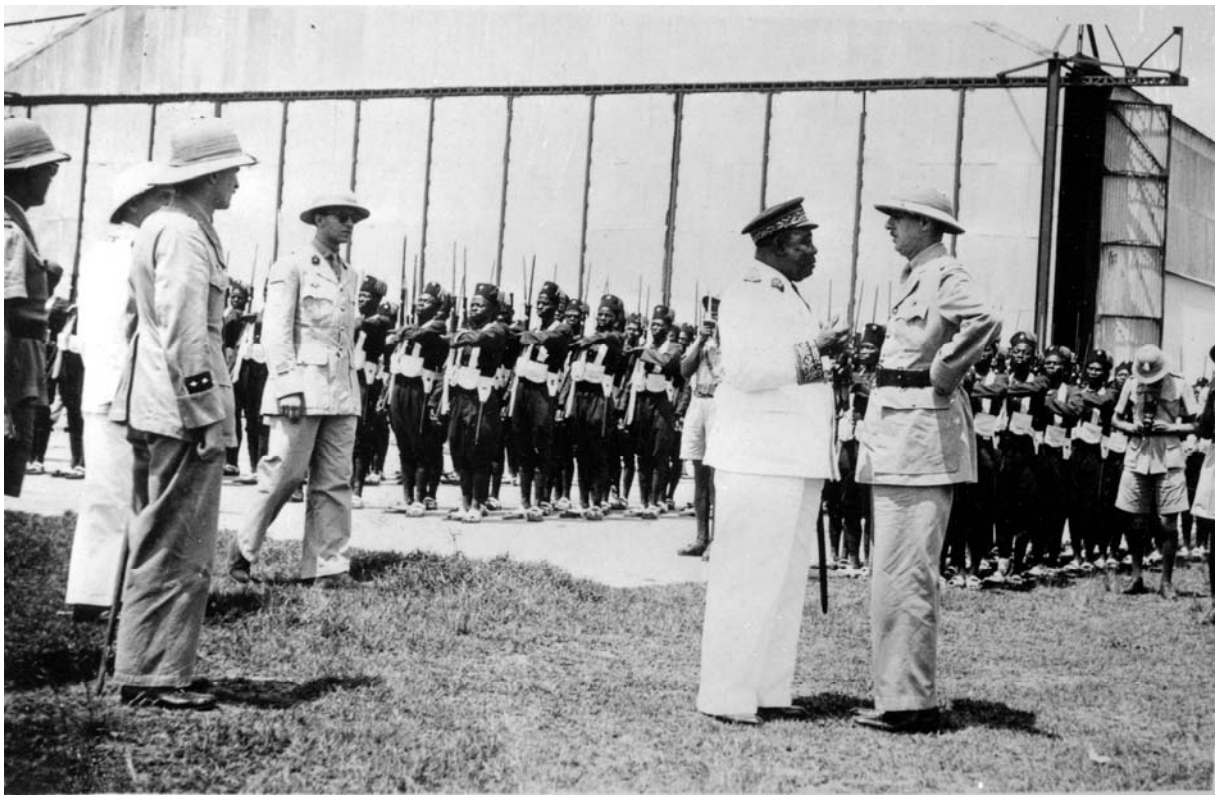

**Félix Éboué, gouverneur général à Brazzaville.**

# Félix Éboué en Oubangui-Chari. Séjours et congés[11].

| | | |
|---|---|---|
| 1909-1912 | 1 | Chef de subdivision de Bozoum, circonscription de l'Ouham |
| *1er février - décembre 1912* | | *Congé* |
| Février- mars 1913<br><br>Avril 1913-novembre 1914<br><br>Décembre 1914-août 1917 | 2 | Chef de subdivision de Diouma, circonscription de l'Ombella-Mondjo<br><br>Chef de subdivision de Damara, circonscription de l'Ombella-Mondjo<br><br>Chef de subdivision de Kouango, circonscription de la Kotto-Kouango |
| *Septembre 1917-juin 1918* | | *Congé* |
| Juillet-décembre 1918<br><br>Décembre 1918-juillet | 3 | Chef de subdivision de Kouango, circonscription de la Kotto-Kouango<br><br>Chef de circonscription de la Ouaka |

[11] ANOM, *dossier personnel Eboué*, EE/II/4094/1 ; *cartons des rapports de l'AEF* de l'année 1910, D 4 (3) / 17 à l'année 1931, D 4 (3) /41 et FCDG, fonds Eboué *carton* F 22/3.

| | | |
|---|---|---|
| 1921 | | |
| *Juillet 1921-août 1923* | | *Congé* |
| Octobre 1923-avril 1926 | 4 | Chef de circonscription du Bas-M'Bomou |
| *Mai 1926-octobre 1927* | | *Congé* |
| Novembre-décembre 1927<br><br>Janvier 1928-octobre 1928<br><br>Novembre 1928-mars 1931 | 5 | Chef de circonscription du Bas-M'Bomou<br><br>Chef de circonscription de la Kemo-Gribingui<br><br>Chef de circonscription de la Ouaka |
| *1931* | | *Départ* |

# Les ministres des Colonies[12]

**Sous-secrétaires et ministres chargés des colonies sous la IIIe République, 1870-1940**

Depuis Richelieu, les colonies ont relevé de diverses administrations ou de ministères. A partir de Colbert, elles ont dépendu du ministère de la Marine qui, dans l'ensemble porte peu d'attention aux colonies. Encore dans les premières années de la Troisième République, les affaires coloniales sont dirigées par un fonctionnaire civil qui portait le titre de directeur.

**Les sous-secrétaires d'État aux Colonies**

| | |
|---|---|
| 19 février 1871-25 mai 1873 | Louis Pothuau, vice-amiral |
| 25 mai 1873- 22 mai 1874 | Charles de Dompierre d'Hornoy, vice-amiral |
| 22 mai 1874-9 mars 1875 | Louis-Raymond de Montaignac de Chauvance, Vice amiral |
| 9 mars 1875-23 mai 1877 | Martin Fourichon |
| 23 mai 1877-23 novembre 1877 | Albert Gicquel des Touches, vice-amiral |
| 23 novembre 1877-13 décembre 1877 | Albert Roussin |
| 13 décembre 1877- 4 février 1879 | Louis Pothuau, vice-amiral |

[12] *Guide des sources de l'histoire d'Afrique au sud du Sahara***,** 1971. W. Cohen, *Empereurs sans sceptre*, 1973, p.295.

| | |
|---|---|
| 4 février 1879-23 septembre 1880 | Jean Jaureguiberry |
| 23 septembre 1880- 14 novembre 1881 | Georges-Charles Cloue, vice-amiral |
| 14 novembre 1881-30 janvier 1882 | Rouvier, ministre du Commerce et des Colonies dans le gouvernement Gambetta[13]. |
| 30 janvier 1882-22 septembre 1883 | Albert Berlet, sous-secrétaire d'Etat, gouvernement Freycinet. |
| 22 septembre 1883-28 avril 1885 | Félix Faure |
| 28 avril 1885-15 janvier 1886 | Armand Rousseau, sous-secrétaire d'État |
| 15 janvier 1886-7 juin 1887 | Jean de la Porte, sous-secrétaire d'État |
| 7 juin 1887-5 janvier 1888 | Eugène Etienne, sous-secrétaire d'État |
| 5 janvier 1888- 19 février 1888 | Félix Faure, sous-secrétaire d'État |
| 14 mars 1889-8 mars 1892 | Eugène Etienne, sous-secrétaire d'État |

[13] Gambetta, devenu chef de gouvernement, détache la Direction des Colonies du ministère de la Marine. Après sa chute, le gouvernement Freycinet poursuit cet effort et donne le titre de sous-secrétaire d'Etat aux Colonies au responsable des affaires coloniales du ministère de la Marine. Entre 1881 et 1894, trois de ces sous-secrétaires d'Etat (Félix Faure, Eugène Etienne et Théophile Delcassé) essaient de rendre le sous-secrétariat aux Colonies moins dépendant encore du ministère de la Marine. Finalement, Delcassé, après la démission de Lebon en mars 1894, prononce un discours qui aboutit au vote de la loi qui crée le ministère des Colonies en mai 1894.

| | |
|---|---|
| 8 mars 1892-18 janvier 1893 | Émile Jamais, sous-secrétaire d'État |
| 18 janvier 1893-3 décembre 1893 | Théophile Delcassé, sous-secrétaire d'État |
| 3 décembre 1893-20 mars 1894 | Maurice Lebon, sous-secrétaire d'Etat, – |

**Les ministres des Colonies (1894, création du ministère des Colonies).**

| | |
|---|---|
| 20 mars 1894-30mai 1894 | Ernest Boulanger |
| 30 mai 1894-26 janvier-1895 | Théophile Delcassé |
| 26 janvier-1895-1er novembre 1895 | André Chautemps |
| 4 novembre 1895-29 avril 1896 | Pierre Guieysse |
| 29 avril 1896-31 mai 1898 | André Lebon |
| 29 juin 1898-1er novembre 1898 | Georges Trouillot |
| 1er novembre 1898-22 juin 1899 | Antoine Guillain |
| 22 juin 1899-7 juin 1902 | Albert Decrais |
| 7 juin 1902-24 janvier 1905 | Gaston Doumergue |
| 24 janvier 1905-14 mars 1906 | Etienne Clémentel |
| 14 mars 1906-25 octobre 1906 | Georges Leygues |
| 25 octobre 1906-24 juillet 1909 | Raphaël Millies-Lacroix |
| 25 juillet 1909-3 novembre 1910 | Georges Trouillot |
| 3 novembre 1910-2 mars 1911 | Jean Morel |
| 2 mars 1911-27 juin 1911 | Adolphe Messimy |
| 27 juin 1911-12 janvier 1913 | Albert Lebrun |

| | |
|---|---|
| 12 janvier 1913-21 janvier 1913 | René Besnard |
| 21 janvier 1913-9 décembre 1913 | Jean Morel |
| 9 décembre 1913-9 juin 1914 | Albert Lebrun |
| 9 juin 1914-13 juin 1914 | Maurice Manoury |
| 13 juin 1914-26 août 1914 | Maurice Reynaud |
| 26 août 1914-20 mars 1917 | Gaston Doumergue |
| 21 mars 1917-12 septembre 1917 | André Maginot |
| 13 septembre 1917-16 novembre 1917 | René Besnard |
| 17 novembre 1917-20 janvier 1920 | Henri Simon |
| 20 janvier 1920-29 mars 1924 | Albert Sarraut |
| 29 mars 1924-9 juin 1924 | Jean Fabry |
| 14 juin 1924-17 avril 1925 | Édouard Daladier |
| 17 avril 1925-29 octobre 1925 | André Hesse |
| 30 octobre 1925-24 juin1926 | Léon Périer |
| 20 juillet 1926-23 juillet 1926 | Dariac Adrien |
| 24 juillet 1926-11 novembre 1928 | Perrier Léon |
| 11 novembre 1928-3 novembre 1929 | André Maginot |
| 3 novembre 1929-21 février 1930 | François Piétri<br><br>Alcide Delmont, sous-secrétaire d'État |
| 21 février 1930- 2 mars 1930 | Lucien Lamoureux |
| 2 mars 1930-13 décembre 1930 | François Piétri<br><br>Alcide Delmont, sous-secrétaire d'État |

| | |
|---|---|
| 13 décembre 1930-28 janvier 1931 | Théodore Steeg<br><br>Brunet, sous-secrétaire d'État |
| 28 janvier 1931-20 février 1932 | Paul Reynaud<br><br>Blaise Diagne, sous-secrétaire d'État |
| 20 février 1932-3 juin1932 | Louis de Chappedelaine |
| 3 juin 1932-31 janvier 1933 | Albert Sarraut<br><br>Gratien Candace, sous-secrétaire d'État |
| 31 janvier 1933-6 septembre 1933 | Albert Sarraut |
| 6 septembre 1933-26 octobre 1933 | Albert Dalimier |
| 26 octobre 1933-26 novembre 1933 | François Piétri |
| 26 novembre 1933-9 janvier 1934 | Albert Dalimier |
| 9 janvier 1934-30 janvier 1934 | Lamoureux Lucien |
| 30 janvier 1934- 9 février 1934 | Henry de Jouvenel[14] |
| 9 février 1934-13 octobre 1934 | Pierre Laval |
| 13 octobre 1934-24 janvier 1936 | Louis Rollin |
| 24 janvier 1936- 4 juin 1936 | Théodore Steeg |
| 4 juin 1936-18 janvier 1938 | Marius Moutet |
| 22 juin 1937et le 18 janvier 1938 | Monnerville, sous secrétaire d'État |
| 18 janvier 1938-13 mars 1938 | Théodore Steeg<br><br>Monnerville, sous secrétaire d'État |

[14] Le seul ministre à porter le titre de « ministre de la France d' Outre-Mer » avant la Seconde Guerre mondiale.

| | |
|---|---|
| 13 mars 1938-10 avril 1938 | Marius Moutet |
| 10 avril 1938-18 mai 1940 | Georges Mandel |
| 18 mai 1940-16 juin 1940 | Louis Rollin |
| 16 juin 1940 | Riviere |

**Gouvernement de Vichy**

| | |
|---|---|
| 18 juin 1940- 6 septembre 1940 | Henri Lemery |
| 6 septembre 1940-18 avril 1942 | vice-amiral Platon |
| 26 mars 1943 | contre-amiral Blehaut |

**CNFL (Londres) et CFLN (Alger)**

| | |
|---|---|
| 18 juin 1940 | lieutenant-colonel Antoine |
| 24 septembre 1941- 10 septembre 1944 | René Pleven |

# Les Commissaires généraux au Congo français[15].

15 février 1883 Savorgnan de Brazza dirige la mission autorisée par la loi du 11 janvier 1883 et devient commissaire du gouvernement dans l'Ouest africain.

21 avril ou 27 mai 1886 Pierre Savorgnan de Brazza, *commissaire général* du gouvernement au Congo français. Il arrive le 5 mars 1887 ; Charles de Chavannes est délégué du commissaire général.

Janvier 1888 Noël Ballay assure l'intérim pendant l'absence de Brazza

*Le décret du 11 décembre 1888 réunit le Gabon au Congo français en une colonie placée sous l'autorité d'un commissaire général.*

1er mars 1889 Charles de Chavannes prend l'intérim jusqu'au retour de Brazza en juin 1890. Chavannes reprend l'administration pendant la mission de Brazza de juillet 1891 jusqu'à son retour en France en mars 1893.

*Décret du 30 avril 1891 : la colonie formée par le Gabon et le Congo français s'appelle le*

*« Congo français »*

18 janvier 1895 Dolisie Albert, p.i. pendant l'absence de Brazza jusqu'au18 janvier 1896

20 mars 1897 Dolisie s'occupe de nouveau de l'intérim

28 septembre 1897 Henri Félix de Lamothe, *commissaire général* du gouvernement du Congo français, en remplacement de Savorgnan de Brazza, de 1897 à 1900.

20 août 1898 Dolisie assure l'intérim pendant l'absence de De Lamothe.

---

[15] *Dictionnaire des administrateurs* (ASOM) et ANOM, *Guide des sources de l'histoire de l'Afrique au sud du Sahara, 1971, t.III.*

2 décembre 1898 Martial Merlin reprend l'intérim jusqu'au retour de De Lamothe le 1er avril 1899.

28 avril 1900 Jean Baptiste Philémon Lemaire, par intérim

18 septembre 1900 Louis Albert Grodet, *commissaire général* du gouvernement au Congo français, arrive en décembre 1900 ; politique d'austérité et d'économie.

*L'organisation administrative se met en place : le 2 ou 5 juillet 1902, un décret précise que les territoires relevant du Congo français sont placés sous la haute autorité d'un Commissaire général du gouvernement assisté d'un lieutenant-gouverneur résidant à Brazzaville.*

Émile Gentil, le commandant militaire du Chari, est nommé commissaire général par intérim en juillet 1902 puis, en septembre 1903, il devient le *commissaire général*.

2 mars 1903 ? Émile Gentil, p.i.

30 octobre 1903 Antoine Arnaud reprend l'intérim.

*Le décret du 29 décembre 1903 réorganise le Congo français qui comprend la colonie du Gabon, le Moyen-Congo, le territoire de l'Oubangui et le Territoire du Tchad.*

21 janvier 1904 Émile Gentil, *commissaire général*.

25 août 1905 Édouard Telle, p.i.

*Le décret du 11 février 1906 fixe à quatre le nombre des possessions du Congo français formant trois colonies : Gabon, Moyen-Congo, Oubangui-Chari-Tchad.*

25 septembre 1906 Alfred Fourneau, p.i. (Gentil revient le 13 avril 1907)

26 avril 1907 Alfred Martineau, p.i. (Gentil revenu le 30 septembre 1907).

13 février 1908 Alfred Martineau, p.i. intérim en attentant le nouveau titulaire.

18 février 1908 Martial Merlin est nommé le 18 février 1908 *commissaire général* du Congo français et dépendances.

16 février 1909 Arrivée de Martial Merlin (J.O. 1er mars 1909)

*Le décret du 26 juin 1908 prévoit la création d'une structure administrative avec un poste de gouverneur général. Le projet est définitivement consacrée par le décret du 15 janvier 1910 : la fédération de l'Afrique Équatoriale Française doit regrouper les trois colonies distinctes depuis 1908 : Tchad - Oubangui - Chari*[16]*, Gabon et Moyen-Congo (avec la haute Sangha). Le décret du 15 janvier 1910 crée le gouvernement général de l'Afrique équatoriale française.*

*Par sa circulaire du 11 mars 1909,*[17] *Martial Merlin entend préciser les rôles respectifs et les attributions du Gouverneur général et des lieutenants-gouverneurs : le gouverneur général est « le dépositaire des pouvoirs de la République » : il détient des pouvoirs civil et militaire que le gouvernement lui a confiés. Il est aussi « le mandataire des intérêts généraux » de tout le groupe de colonies. Lui seul a le pouvoir de décider dans tous les domaines et ce pouvoir ne se délègue pas.*

*Les lieutenants gouverneurs sont ses subordonnés ; ils le renseignent, proposent, rendent compte, font appliquer. Ils doivent administrer leur colonie conformément aux instructions reçues ; ils peuvent prendre des décisions pour leur colonie mais ne prennent pas « d'initiative d'une portée générale ». Il ne doit pas y avoir empiètement sur les pouvoirs du gouverneur général.*

Ces attributions et ces rapports hiérarchisés font du gouverneur général un personnage très puissant, véritable « proconsul » selon certains.

---

[16] La province du *Haut-Oubangui* date de 1894 et a été autonome jusqu'en septembre 1899 (entre 1899 et 1903 : les quatre régions administratives.) Bangui, fondée en 1889, (« misérable petit poste » à l'origine) est devenu en moins de dix ans, le 11 décembre 1906, le chef-lieu de colonie. (Remaniements administratifs. P.150-153.) La région du *Chari* date, elle, de 1897. Ces deux régions sont rassemblées par le décret du 29 décembre 1903, pour former *l'Oubangui-Chari* (la Haute-Sangha restant dépendante du lieutenant-gouverneur du Moyen Congo). Le décret du 11 février 1906 donne naissance à *l'Oubangui-Chari-Tchad* par la réunion des territoires de l'Oubangui-Chari et du Tchad. Le Gabon et le Moyen Congo restent deux colonies distinctes.

[17] *Journal Officiel du Congo français*, 15 mars 1909.

# Les Gouverneurs généraux du Congo français puis de l'AEF (1909-1945) [18].

| | |
|---|---|
| 16 février **1909** | Arrivée à Brazzaville de **Martial Merlin,** *gouverneur général du Congo français et dépendances.* |
| 14 septembre 1909 | Charles Rognon, p.i. |
| 3 mai 1910 | docteur Adolphe Cureau, p.i. retour de Merlin le 18 juillet 1910. |
| 18 juillet 1910 | Martial Merlin, *gouverneur général de l'Afrique équatoriale française*[19] |
| 17 novembre 1910 | Charles Rognon, p.i. |
| 7 mars 1911 | Charles Vergnes, p.i. |
| 16 mai 1911 | Martial Merlin |
| 18 octobre 1912 | Charles Vergnes, p.i. |
| 23 mars 1913 | Georges Poulet, p.i. |
| 17 novembre 1913 | Frédéric Estèbe p.i. |
| 14 septembre 1914 | Martial Merlin |
| 15 mai **1917** | **Gabriel Louis Angoulvant**, *gouverneur général.* |
| 17 juin 1917 | Frédéric Estèbe, p.i. retour de Angoulvant en juillet 1919. |
| 22 janvier 1818 | Gabriel Angoulvant GG de l'A.E.F. est placé, jusqu'à l'arrivée du gouverneur titulaire de l'AOF, à la tête des deux gouvernements généraux AEF et AOF. Il réside à Dakar et est assisté à Brazzaville par |

[18] Kalck Pierre, *Histoire centrafricaine des origines à nos jours*, T.III, service de reproduction des thèses, université de Lille III, 1973.

[19] Depuis le décret du 15 janvier 1910, *Guide des sources de l'Afrique*, 1971.

| | |
|---|---|
| | le secrétaire général Estèbe. Angoulvant quitte Dakar le 30 juillet 1919 pour Brazzaville. |
| 5 mai 1**920** | **Jean Victor Augagneur** est nommé *gouverneur général.* |
| 16 mai 1920 | Lapalud Maurice p.i. jusqu'à l'arrivée de Augagneur le 5 septembre 1920. |
| 5 septembre 1920 | arrivée de Augagneur Victor. |
| 9 octobre 1921 | Alfassa Mathias, p.i. (Il est le Secrétaire général du gouvernement général). Retour d'Augagneur le 19 juillet 1922. |
| 21 août 1923 | Robert de Guise, p.i. |
| 8 juillet **1924** | **Raphaël Antonetti** est nommé *gouverneur général.* |
| 1er octobre 1924 | Alfassa Mathias p.i. arrivé de Antonetti, le 16 octobre 1924. |
| 15 mai 1925 | Alfassa Mathias, p.i. Retour de Antonetti le 14 décembre 1925. |

*Le décret du 21 juillet 1925 modifie l'organisation du gouvernement général de l'AEF : le Moyen-Congo passe sous l'autorité du gouverneur général. .*

| | |
|---|---|
| 26 décembre 1926 | Joseph Reste de Rocca p.i. (parce que Alfassa est en congé ; Reste est lieutenant-gouverneur du Tchad. Il est l'ennemi juré d'Antonetti). |
| 17 octobre 1927 | Raphaël Antonetti |
| 15 novembre 1929 | Alfassa Mathias, p.i ; Antonetti revient le 30 août 1930. |
| 30 août 1930 | Raphaël Antonetti |
| 18 avril 1931 | Alfassa Mathias, p.i. |
| 5 novembre 1931 | Raphaël Antonetti |
| 4 décembre 1932 | Alfassa Mathias, p.i |
| 11 décembre 1933 | Raphaël Antonetti |

*Le décret du 30 juin 1934 décide que l'Afrique équatoriale constitue une seule unité administrative sous l'autorité du gouverneur général à Brazzaville, assisté par un Conseil d'administration et un secrétaire général qui a le rang de gouverneur.*

1er ou 17 juillet **1934** **Georges Renard** nommé *gouverneur général* de l'AEF.

16 septembre 1934 Marchessou Marcel p.i jusqu'à l'arrivée de Renard, le 14 octobre 1934.
20 mars 1935 Marchessou Marcel p.i (G. Renard tué dans un accident d'avion).

20 avril **1935** **Joseph Reste de Rocca,** nommé *gouverneur général.*

5 avril 1936 arrivée de Joseph Reste.

*Le décret du 31 décembre 1936* divise à nouveau l'AEF en 4 territoires ; le Moyen-Congo reste cependant placé sous l'autorité du GG.

25 novembre 1938 Solomiac Léon p.i.

9 février 1939 Joseph Reste de Rocca a atteint la limite d'âge le 2 mai 1939 et est admis à la retraite par le décret du 11 avril.

18 avril **1939** nomination de **Pierre Boisson.**

21 avril 1939 Solomiac Léon (1884-1960).de 1936 à 1940, Secrétaire général et Gouverneur p.i. en AEF en attendant l'arrivée de Boisson.

3 septembre 1939 Arrivée à Brazzaville de Pierre Boissson.

État de guerre entre l'Allemagne et la France existe depuis le 3 septembre **1939** annoncé par le JO de l'AEF le 15 septembre.

*Un décret du 25 juin 1940, crée un Haut-commissariat de l'AOF et AEF ainsi que sur les Territoires du Cameroun et Togo. Pierre Boisson est nommé haut commissaire.*

17 juillet **1940** **Général Husson**, p.i, commandant supérieur de troupes AEF., décret du 17 juillet 1940. Destitué par ses subordonnés le 28 août 1940.

28 août 1940 **Colonel Edgar de Larminat,** chef du gouvernement de l'Afrique française libre et gouverneur général de l'AEF ; puis le 12 novembre, Haut commissaire de l'Afrique française libre.

*Le 12 novembre 1940, création d'un Haut-commissariat de l'Afrique française libre dont relèvent l'AEF et le Cameroun. Les titulaires sont le colonel de Larminat puis le médecin-général Sice, (décret du 11 août 1941).*

12 novembre 1940 **Félix Eboué** est nommé par de Gaulle, gouverneur général

*24 novembre 1940, décret qui décide que le Congo, l'Oubangui Chari et le Tchad seront administrés par un gouverneur des colonies portant le titre de chef de Territoire.*

30 décembre 1940 Félix Eboué entre en fonction.

*Par le décret du 27 février 1941, les territoires du Gabon, Moyen-Congo, Oubangui-Chari et Tchad seront administrés par un gouverneur dépendant du gouverneur général de l'AEF et portant le titre de chef de Territoire.*

15 février **1944** André Bayardelle p.i. (en 1943-44, secrétaire général. Eboué quitte Brazzaville le 16 février).

2 octobre 1944 **André Bayardelle** gouverneur général

8 mars 1945 Sautot André p.i.

Juin 1945 André Bayardelle, gouverneur général jusqu'au 3 août 1946.

3 août 1946 Soucadaux p.i.

20 janvier 1958 Pierre Messmer, gouverneur

# Les gouverneurs généraux de l'Afrique Occidentale Française[20].

*Le décret du 16 juin 1895 institue un gouvernement général de l'Afrique occidentale française qui comprend le Sénégal, le Soudan français, la Guinée, la Côte d'Ivoire. La fédération devient définitive en 1904. Le gouverneur général réside à Saint-Louis puis après 1902, à Dakar.*

| | |
|---|---|
| 16 juin 1895-1er novembre 1900 | Jean-Baptiste Chaudié |
| 1er nov.1900-26 janvier 1902 | Noël Ballay |
| 1er nov.1902 au 31 janvier | Capest Pierre nommé à la suite du *décès de Noël Ballay* |
| 31 janvier 1902-10 février 1908 | Ernest Roume |
| 29 juin 1902- 25 octobre 1902 | Intérim de Victor Liotard |
| 10 juin 1903-5 nov. 1904 | Intérim de Martial Merlin |
| 18 mars 1905-22 avril 1905 | Camille Guy |
| 21 juillet 1905-5 nov. 1905 | Intérim de Martial Merlin |
| 19 août 1906-9 février 1907 | Intérim de Martial Merlin |
| 16 août 1907-15 décembre 1907 | William Merlaud-Ponty, p.i. |
| 15 déc.1907-10 février 1908 | Intérim de Martial Merlin |
| 10 février 1908- 13 juin1915 | William Merlaud-Ponty |
| 26 juin 1908-28 nov 1908 | Liotard p.i. |
| 13 janvier 1911- 3 août 1911 | François-Joseph Clozel p.i. |

[20] ANOM, *Sources de l'histoire de l'Afrique au sud du Sahara dans les archives et bibliothèques françaises*, 1971.

| | |
|---|---|
| 13 juin 1915 | *Décès de William Merlaud-Ponty* |
| 14 juin 1915 | François-Joseph Clozel, p.i. |
| 26 juin 1915- mai1917 | François-Joseph Clozel |
| 1er juin 1916-7 novembre 1916 | Gabriel Angoulvant p.i. |
| 8 mai 1917-22 janvier1918 | Just Van Vollenhoven (entre en fonction le 3 juin 1917 ; relevé à sa demande de ses fonctions le 22 janvier 1918 pour servir aux armées ; il démissionne en février 1918 ; il est tué sur le front.) |
| 27 décembre 1917- | Jules Cardes, p.i. |
| 22 janvier 1918-30 février 1923 | Martial Merlin, entre en fonctions le 16 septembre 1919. |
| 22 janvier 1918 | Gabriel Angoulvant, gouverneur général de l'A.E.F. et de l'A.O.F. jusqu'à l'arrivée de Merlin. |
| 30 juillet 1919-16 septembre 1919 | Charles Brunet reprend l'intérim. |
| 22 août -15 décembre 1920 | Charles Brunet reprend l'intérim |

*Le décret du 4 septembre 1920 dénomme les colonies et territoires qui composent le Gouvernement général de l'A.O.F: la colonie du Sénégal ; la colonie de la Guinée française, la colonie de la Côte d'Ivoire, la colonie du Dahomey, la colonie du Soudan français avec les territoires de l'actuelle colonie du Haut-Sénégal-Niger, la Haute-Volta, le territoire du Niger.*

| | |
|---|---|
| 27 mai 1922-1er décembre 1922 | Marcel Olivier p.i. |
| 30 février 1923- 3 octobre 1930 | Jules Cardes, arrive le 18 mars et repart pour la France |
| 31 mars 1923-21 juillet 1923 | Marcel Olivier p.i. |
| 31 mai 1924-16 octobre 1924 | Auguste Dirat, p.i. |
| 17 avril 1926-19 novembre 1926 | Auguste Dirat, p.i. |

| | |
|---|---|
| 17 juin 1927-7 octobre 1927 | Auguste Dirat, p.i. |
| 23 mars 1929-30 octobre 1929 | Auguste Dirat, p.i. |
| 3 octobre 1930-8 août 1936 | Jules Brévié, entre en fonction le 15 octobre 1930 |
| 18 avril 1931-9 novembre 1931 | Auguste Dirat, p.i. |

*Le décret du 5septembre 1931 porte suppression de la colonie de Haute-Volta.*

| | |
|---|---|
| 6 avril 1933-2 décembre 1933 | Albéric Auguste Fournier, p.i. |
| 7 mai 1935-5 décembre 1935 | Pierre Boisson, p.i. |
| 8 août 1936-28 octobre 1938 | Jules Marcel de Coppet, entre en fonction le 27 septembre 1936 |
| 1er septembre- 27 septembre 1936 | Joseph Vadier p.i. |
| 14 juillet 1938 | Léon Geismar, p.i. |
| 28 octobre 1938- | Pierre Boisson, p.i |
| 18 avril 1939 | Léon Henri Charles Cayla |

*Le décret du 25 juin 1940 crée un Haut-commissariat de l'Afrique française ayant autorité sur l'AOF, l'AEF et sur les territoires sous mandat du Cameroun et du Togo.*

| | |
|---|---|
| 25 juin 1940 | Pierre Boisson, gouverneur général de l'AEF est nommé Haut commissaire de l'Afrique française. |
| Décembre 1942 | A l'arrivée de l'amiral Darlan, Haut commissaire en Afrique française, Boisson prend le titre de gouverneur général de l'AOF. |
| 1er juillet 1943 | Pierre-Charles Cournarie devient gouverneur général de l'AOF. (J.O. d'Alger). |

| | |
|---|---|
| 3 avril 1946 | René Barthes, inspecteur général des colonies, chargé de mission en qualité de Haut commissaire de la République est délégué dans les fonctions de gouverneur général de l'AOF. Entre en fonctions en mai 1946. |

# Les gouverneurs de l'Oubangui-Chari[21]

L'espace oubanguien a été exploré au milieu du XIXe siècle, pendant cinq ans, par James Richardson, Adolf Overweg et Heinrich Barth seul survivant de l'expédition scientifique[22]. « Nous devons à Barth, l'une des premières mentions de l'Oubangui, appelé par lui Koubanda [23]». Le nom de l'Oubangui vient de son fleuve, le plus long affluent du Congo, encore ignoré en 1884 ; Bangui est fondée en 1889. Après les missions Marchand en 1896 (à partir du Congo), Lamy et Foureau (à partir du sud algérien), Gentil (à partir du Congo), Voulet et Chanoine (à partir du Soudan), le pays devient mieux connu même si certaines régions de l'Oubangui et du Chari sont encore mentionnées sur les cartes par des « blancs » comme des espaces « inexplorés », « non pacifiés ». L'intervention militaire se poursuit plus au nord, dans le haut Oubangui et le haut Chari, jusqu'au Tchad où l'armée de Rabah est battue à Kousseri le 22 avril 1900. Haut Oubangui et Chari restent deux régions administratives séparées.

## Le Haut Oubangui

Le haut-Oubangui est confiée à l'administrateur Bobichon de novembre 1897 à juillet 1898 puis au capitaine Mahieu ; la seconde, créée en 1897, est confiée à Émile Gentil. L'autonomie de la province du Haut-Oubangui fut supprimée en septembre 1899 par le commissaire général Henri Félix de Lamothe. L'administrateur Henry qui fut évacué mourant en décembre 1899, fut le dernier commissaire du gouvernement dans l'Oubangui. Son successeur Bobichon, devient le délégué du commissaire général dans le Haut Oubangui jusqu'au 13 avril 1901. (Bobichon avait été associé aux missions Liotard et Marchand vers le bassin du Nil). Il a participé à l'exploration et à l'administration des territoires africains de 1889 à 1911. Il participe à l'exploration de la rivière Oubangui en pirogue ; participe à d'autres explorations et missions. Il assume des fonctions officielles à Bangui de novembre 1897 à juillet 1898. Il améliore le poste et organise les transports sur le fleuve. Doit quitter l'administration coloniale en 1911. Entre alors dans les affaires : en 1928, il entre dans la

---

[21] Pierre Kalck, thèse, *Ibid*. p.149 et suivantes ; *Hommes et Destins*, Tome VIII, Publications de l'Académie des Sciences d'Outre-mer ; *Guide des sources de l'histoire d'Afrique au sud du Sahara*, 1971.

[22] Marc Michel, *Essai sur la colonisation positive*, Perrin 2009, p. 100-106.

[23] Pierre Kalck, *Histoire centrafricaine des origines à nos jours*, T.I, p.262.

Société d'exploitation minière de l'Oubangui qui prospecte les gisements d'or et de diamants de l'Oubangui-Chari. En 1930, il est membre du Comité cotonnier de l'AEF et en 1931, il est président du conseil d'administration de la Compagnie française de l'Ouhame Nana qui gère un réseau d'achats de produits locaux et de vente de produits importés.)

Le capitaine Mahieu devient « commandant du Haut Oubangui » en 1898.

Le Haut Oubangui est l'une des quatre régions administratives du nord du Congo français. Il est divisé en cinq cercles en 1900 et 4 cercles en 1901.

## La région du Chari

La région du Chari est créée en 1897 et est confiée à Émile Gentil. En 1902, hostile à la mission Brazza qui révèle les exactions. Gentil, malmené par la presse à propos des massacres du Congo, fut innocenté par la commission Lanessan.

*Le décret du 5 septembre 1900 organise la nouvelle région du Chari ; il est créé une circonscription spéciale dite « territoire militaire des pays et protectorats du Tchad » placé sous la direction d'un commissaire du gouvernement relevant du commissaire général du gouvernement au Congo français….le décret du 24 octobre 1894 est abrogé.*

Une partie du Chari (jusqu'au 7° de latitude nord) fut administrée par des civils et fut incorporée dans l'Oubangui-Chari quand la colonie fut créée le 29 décembre 1903. (Le chef lieu est Bangui). La haute Sangha resta dépendante du lieutenant-gouverneur du Congo.

## L'organisation du territoire de l'Oubangui-Chari.

*Le décret du 13 juillet 1894 sur l'organisation des Territoires de l'Oubangui ; ils sont séparés du Congo français et placés sous l'autorité d'un commandant supérieur.*

*Par le décret du 20 octobre 1894, les territoires de l'Oubangui sont placés sous l'autorité d'un fonctionnaire qui prend le titre de commissaire du gouvernement dans l'Oubangui. Ce fonctionnaire relève du commissaire général du gouvernement dans le Congo français.*

20 octobre 1894 Victor Liotard, nommé commissaire du gouvernement dans l'Oubangui.

19 juin 1896 V. Liotard nommé gouverneur des colonies.

*Le décret du 28 septembre 1897 réorganise le Congo français : les territoires du Congo français, y compris l'Oubangui, sont placés sous l'autorité d'un commissaire général résidant à Libreville ; il a sous ses ordres un lieutenant-gouverneur du Congo français et un lieutenant-gouverneur de l'Oubangui mais le Haut Oubangui et le Chari restent deux régions administratives séparées. La première est confiée à l'administrateur Bobichon de novembre 1897 à juillet 1898 puis au capitaine Mahieu ; la seconde, créée en 1897, est confiée à Émile Gentil.*

*Le décret du 5 septembre 1900 organise la nouvelle région du Chari ; il est créé une circonscription spéciale dite « territoire militaire des pays et protectorats du Tchad » placé sous la direction d'un commissaire du gouvernement relevant du commissaire général du gouvernement au Congo français….le décret du 24 octobre 1894 est abrogé.*

*Décret du 5 juillet 1902 : les territoires dépendant de la colonie du Congo français sont placés sous la haute autorité d'un commissaire général du gouvernement assisté d'un lieutenant-gouverneur résidant à Brazzaville.*

*Décret du 29 décembre 1903, réorganise le Congo français. Il comprend : le Gabon, le Moyen-Congo, le territoire de l'Oubangui-Chari et le territoire du Tchad placé sous la haute autorité d'un commissaire général résidant à Brazzaville. Ce commissaire général est représenté à Bangui par un délégué permanent chargé de l'administration du Territoire de l'Oubangui-Chari.*

## Les chefs de la colonie Oubangui-Chari de 1903 à 1919[24]

En 1906, l'Oubangui-Chari est connue en France comme le lieu des exactions mises en évidence par Brazza. Les alentours de Bangui étaient un foyer permanent d'agitation bien connu de l'administration. Comme au Congo, les populations sont malmenées par les agents des grandes compagnies concessionnaires, les militaires, les administrateurs.

[24]Kalck Pierre, *Histoire centrafricaine des origines à nos jours*, T.III, service de reproduction des thèses, université de Lille III, 1973.

Le ministre Clémentel écrit à Gentil, le commissaire général du Congo français, le 11 février 1906, à la veille du grand débat parlementaire : « Le Congo est encore loin d'être soumis, voire exploré » comme si les Français n'avaient encore rien fait et il donne à Gentil des instructions qui font fi de la réalité brutale de la colonisation avec ses exactions révélées par Brazza.

« Ce n'est pas uniquement en effet dans un but mercantile que nous avons pris possession de ces vastes territoires. En nous y établissant, nous avons contracté le devoir de faire accéder peu à peu vers un idéal plus élevé les populations primitives qui les habitent ».

Délégués permanents chargés de l'administration du territoire de l'Oubangui-chari.

| | |
|---|---|
| 4 mai 1904 | Cureau (docteur Adolphe), administrateur en chef 2eme classe nommé délégué permanent du gvt général à Bangui. |
| Mai 1904 | Jaeck (Alphonse), administrateur de 3eme classe, à titre provisoire. |
| 22 août 1905 | Victor Merlet |
| 26 février 1906 | Lamy (Louis), administrateur de 3eme classe, nommé délégué. |

Décret du 11 février 1906 : les territoires de l'Oubangui-Chari et du Tchad sont réunis pour former **l'Oubangui-Chari-Tchad**. Le Gabon et le Moyen-Congo restent deux colonies distinctes. Ces colonies sont placées sous l'autorité d'un lieutenant-gouverneur.

Les différentes circonscriptions sont confiées indistinctement à des officiers ou à des administrateurs. Elles sont divisées en subdivisions dont les limites ne sont pas encore précises ni définitives et qui sont administrées par des administrateurs confirmés ou des **a**dministrateurs adjoints.

Chaque « lieutenant-gouverneur » est placé sous la direction du gouverneur général à Brazzaville. Il est assisté d'un Conseil d'administration ; il est secondé par un chef de cabinet, un chef de bureau des Affaires politiques et un officier avec les fonctions de chef du bureau militaire et géographique et celles d'inspecteur de la Garde régionale (revient moins cher que les tirailleurs). Un administrateur est chargé des affaires administratives. Trois bureaux

s'occupent de l'administration générale, les finances ; le matériel est sous l'autorité d'un chef du Secrétariat général.

La justice est rendue dans des tribunaux indigènes qui appliquent les coutumes locales: le chef de circonscription préside le tribunal de premier degré avec deux assesseurs indigènes ; son adjoint préside le tribunal de second degré.

**Lieutenants-gouverneurs de l'Oubangui-Chari-Tchad.**

**Merwart** (Émile), gouverneur de 3eme classe, arrive à Bangui le 25 décembre 1906.

*Le décret du 15 janvier 1910 porte création du gouvernement général de l'Afrique équatoriale française avec le Gabon, le Moyen-Congo, l'Oubangui-Chari-Tchad.*

Depuis le 1er janvier 1910[25], le territoire de **l'Oubangui-Chari** comprend sept circonscriptions administratives : *quatre sous autorité civile* (Bangui, (chef-lieu Bangui), la Kemo (Fort-Sibut), de l'Ouham (Bouka), de Gribingui (Fort-Crampel) ; et *trois, au nord et à l'est sous contrôle militaire* à cause de l'état de guerre entre les autorités coloniales et les chefs musulmans, les sultans dont Senoussi[26] (le Dar Kouti (N'Dêlé), le Haut-Oubangui (Mobaye) et le M'Bomou (Bangassou).

Les circonscriptions sont divisées en subdivisions dont les limites ne sont pas encore précises étant donné qu'une assez grande partie de la colonie est encore inexplorée. Il reste encore à prendre contact avec la population sur un grand nombre de points. Des missions d'exploration sont envoyées aussi pour réprimer la traite parce que le trafic des esclaves est

---

[25] ANOM, Gouvernement général de l'AEF, carton 4(3) D 17 = année 1910.

[26] C'est la raison pour laquelle Martial Merlin associe les militaires à ses projets ; il veut une collaboration étroite de l'autorité civile et de l'autorité militaire. Les militaires participent à l'administration du Tchad et à l'occupation administrative de l'Oubangui, du Gabon, du Moyen-Congo mais les effectifs militaires étant trop peu importants, le lieutenant-colonel Mangin qui avait effectué une tournée d'inspection en Oubangui en 1908, a été chargé de créer une « force noire » : ils doivent être secondés par une armée autonome recrutée sur place Il espère recruter environ 7000 hommes /an, qu'on appelle « les Sénégalais »[26]. (Les colons ont pensé que cette force pourrait assurer leur sécurité). Merlin fut le premier à faire appel à l'armée pour des tâches administratives ce que Mangin approuvait. La répression devenait ainsi fait de guerre et ne pouvait plus donner lieu à inculpation.

encore effectué par les Mahdistes, les bandes de Rabah et de Senoussi qui viennent se ravitailler dans l'Oubangui pour alimenter les marchés clandestins de la vallée du Nil.

| | |
|---|---|
| 5 août 1910 | Paul Adam, administrateur en chef, par intérim. |
| 1er juin 1910 | Jean-Baptiste Noirot qui n'entre pas en fonction. |
| 10 juin 1911 | Frédéric Estèbe. |
| 17 juillet 1917 | Auguste **Lamblin**. Il arrive en Oubangui en juillet 1917. Il est nommé gouverneur titulaire le 16 mai 1919[27]. (Tome VIII). |

*Partisan d'une action plus humaine de l'administration,* il doit pourtant autoriser des opérations armées contre les rébellions dans la basse Kotto en 1918 et 1926, dans la région de Kouango et dans la région de l'Ouham à peine pénétrée encore en 1919. Après l'action militaire il instaure une *politique d'apaisement* mais il regroupe autoritairement les villages le long des axes routiers. En 10 ans, il fait construire 4 000 kms de routes. Dès la fin de la guerre, il fait arrêter les récoltes de caoutchouc pendant la période des cultures vivrières. Il encourage les plantations de Céara qui donnent un latex commercialisable pour éviter les longs séjours en brousse qui entraînaient les disettes et les épidémies. Des efforts accentués en 1922 et 1924 mais en 1925, effondrement des cours du caoutchouc ; on abandonne la recherche du caoutchouc sauvage en brousse. Les productions vivrières sont encouragées : mil, maïs, arachides, sésame ; après 1921, il fallait ravitailler les chantiers du chemin de fer du Congo-Océan. Les cultures industrielles (le ricin, le mûrier, le café) sont des échecs.

Le décret du 17 mars 1920 érige en colonie le Territoire du Tchad avec à sa tête un lieutenant-gouverneur.

| | |
|---|---|
| 31 août 1920 | Dirat Alphonse, administrateur en chef 1ere classe, p.i. |
| Décembre 1921 | Lamblin (Auguste), gouverneur 2eme classe. |
| 17 Août 1923 | François (Pierre), administrateur en chef, p.i. |

[27] *Hommes et Destins*, Tome VIII, Publications de l'Académie des Sciences d'Outre-mer.

Novembre 1924 Lamblin Auguste

Après 1924, la généralisation de la culture du coton est un tournant. La technique est imitée de celle du Congo belge. La vente du coton a permis aux paysans de récupérer un revenu monétaire qui permettait d'acheter du matériel, des vêtements et le paiement de l'impôt. L'argent permettait aussi d'obtenir des vivres puisque on pratiquait l'assolement : une année en coton, une année en cultures vivrières. La culture du coton fut imposée à la population qui l'accepta plus ou moins facilement.

1er juillet 1926 Prouteaux Georges, administrateur en chef, p.i.

Juillet 1928 **Lamblin** Auguste, jusqu'au 26 septembre 1929.

L'action de Lamblin ne fut pas encouragée par son administration ni par le GG Augagneur qui jugeait inutile la construction de routes. Par contre, Gide fit l'éloge de cette action et du consensus des populations par opposition à ce qui se passait en Lobaye et Haute-Sanga. Lamblin quitte l'Oubangui-Chari le 26 septembre 1929 ; mis à la retraite en 1930.

22 octobre 1929 Prouteaux Georges, administrateur en chef, p.i.

30 octobre 1930 Deitte Alphonse, gouverneur p.i.

8 mars 1933 Bonnefond Pierre, administrateur en chef, p.i.

Février 1934 Deitte Alphonse.

30 octobre 1930 Masson de Saint-Félix, n'entre pas en fonction

8 mars 1933 Pierre Bonnefont p.i.

17 août 1934 Deitte nommé gouverneur

Décret du 30 juin 1934 : l'Oubangui-Chari et Tchad sont placés sous l'autorité d'un gouverneur des colonies portant le titre de « gouverneur délégué ».

Les gouverneurs délégués du gouverneur général à Bangui

17 août 1934 Deitte Alphonse

| | |
|---|---|
| 21 mai 1935 | Brunot Richard, gouverneur 3eme classe. |
| 30 mai 1935 | Bonnefond Pierre, administrateur en chef, p.i. |
| 23 octobre 1936 | Buhot-Launay Emile administrateur en chef, p.i. |
| 24 octobre 1936 | Masson de Saint Félix (Max de) gouverneur 3eme classe. |

Chefs de territoire de l'Oubangui-Chari

| | |
|---|---|
| 28 mars 1939 | Saint-Mart (Pierre de) administrateur en chef, p.i. |
| 15 juillet 1941 | Saint-Mart (Pierre de) gouverneur 3eme classe. |
| 30 mai 1942 | Latrille André, administrateur en chef. |
| 30 juillet 1942 | Sautot Henri, gouverneur 3eme classe. |

# Les gouverneurs et lieutenants-gouverneurs du Soudan français[28].

Le décret du 6 décembre 1880 organise le commandement supérieur des troupes à envoyer dans le Haut-Fleuve. Ce commandant exercera ses fonctions sous les ordres du gouverneur du Sénégal.

En 1884, le capitaine Gallieni arrive au Sénégal et de là, commence la conquête du Soudan français. En 1888, Gallieni est remplacé par le colonel Louis Archinard qui est considéré comme le créateur du Soudan français.

Le décret du 18 août 1890 organise le Soudan français en lui accordant l'autonomie administrative et militaire mais non politique (la région du Haut-Fleuve devient autonome).

Le 27 avril 1892, création de la colonie du Soudan.

Le décret du 16 juin 1895 institue un gouvernement général de l'AOF : le soudan est intégré dans la Fédération de L'AOF. L'organisation administrative et la colonisation débutent en même temps que se poursuivent la pacification et l'installation militaire.

Le décret du 17 octobre 1899 porte suppression de la colonie du Soudan français divisé entre les colonies du Sénégal, de la Guinée française, de la Côte d'Ivoire et du Dahomey. Elle conserve deux territoires militaires dans les régions de Tombouctou, de la Volta et de Zinder.

Le décret du 1er octobre 1902 réorganise le gouvernement général de l'AOF ; création de la Sénégambie-Niger.

Le décret du 18 octobre 1904 porte nouvelle réorganisation de l'AOF ; les colonies qui composent l'AOF possèdent leur autonomie administrative et financière. Elles sont administrées par un gouverneur des colonies qui porte le titre de lieutenant-gouverneur et qui est assisté par un secrétaire général. Le décret crée la colonie du Haut-Sénégal-Niger avec le

---

[28] ANOM. *Sources de l'histoire de l'Afrique au sud du Sahara dans les archives et bibliothèques françaises,* 1971.

territoire militaire de Zinder. La colonie est administrée par un délégué permanent puis par un lieutenant-gouverneur dont le premier fut Merlaud-Ponty.

| | |
|---|---|
| 20 octobre 1904-18 février1908 | Merlaud-Ponty Amédée-William |
| 1er sept. 1906-31 décembre 1906 | Peuvergne Jules Jean, p.i. |
| 1er janvier 1907-27 août 1907 | Merlaud-Ponty Amédée-William |
| 28 août 1907-12 janvier 1908 | Peuvergne Jules Jean, p.i. |
| 18 février 1908 | Clozel Marie François Joseph, nommé gouverneur |
| février-mai 1908 | Peuvergne Jules Jean, p.i. |
| Mai 1908-16 décembre 1909 | Clozel Marie François Joseph |
| 17 décembre 1909-13 août 1910 | Lejeune Henri Alphonse, p.i. |
| 14 aôut 1910-12 janvier 1912 | Clozel Marie François Joseph |
| 13 janvier 1912-aoùt 1912 | Henry Philippe Marius, p.i. |
| aoùt 1912-11 décembre 1912 | Clozel Marie François Joseph |
| 12 décembre 1912- août 1913 | Henry Philippe Marius, p.i. |
| août 1913- 15 juin 1915 | Clozel Marie François Joseph |
| 16 juin 1915-juin 1915 | Henry Philippe Marius p.i. |
| 1er juillet 1915-27 juillet 1916 | Digue Louis Thiébaud, p.i. |
| 28 juillet 1916-19 avril 1917 | Antonetti Raphael Valentin |
| 20 avril 1917- | Nebout Albert, p.i. |
| 21 mai 1917 | Periquet Louis Eugène, p.i. |
| 20 février 1918 | Brunet Charles Désiré, nommé gouverneur |

Le décret du 1er mars 1919 porte division de la colonie du Haut-Sénégal-Niger dont certains cercles forment la colonie distincte de la Haute-Volta.

| | |
|---|---|
| 16 mai 1919- février 1924 | Olivier Marcel, gouverneur |
| Mars 1919 | Terrasson de Fougères, administrateur en chef p.i. |
| 10 août1920-janvier 1921 | Maillet Camille Théodore, administrateur en chef p.i. |

Le décret du 4 décembre 1920 décide que la colonie du Haut-Sénégal-Niger prend le nom de Soudan français.

| | |
|---|---|
| 20 août 1921 | Terrasson de Fougères, p.i |
| 26 février 1924-20 mai 1931 | Terrasson de Fougères gouverneur |
| 23 avril 1924 | Carreau Jean Joseph Henri, administrateur en chef p.i. |
| 6 mai 1924-janvier 1925 | Fournier Albéric, administrateur en chef p.i. |
| 30 avril 1926-novembre 1926 | Descemet Gabriel Omar, administrateur en chef p.i. |
| 2 juin 1928-28 janvier 1929 | Descemet Gabriel Omar, administrateur en chef p.i. |
| 31 décembre 1930-1935 | Court Joseph Urbain, administrateur en chef p.i. |
| 4 avril 1931 | Descemet Gabriel Omar, administrateur en chef p.i. |
| 21 mai 1931- | Fousset Louis, gouverneur |
| 31 mars 1933 | Desjardins René, administrateur en chef p.i. |
| 22 mai 1933-30 novembre 1933 | Solomiac Léon, gouverneur par intérim |
| 30 nov. 1933- 4 décembre 1936 | Fousset Louis, gouverneur |

| | |
|---|---|
| 19 février 1935- | Félix Eboué, gouverneur par intérim |
| 21 mai 1935- | Alfassa Mathieu, gouverneur p.i. |
| 9 nov. 1936 | Rougier, p.i. |
| 4 décembre 1936 | Rougier, gouverneur |
| 28 mars 1938 | Desanti, p.i. |
| 15 nov .1940 | Desanti, gouverneur |
| 15 nov. 1940 | Rapenne, p.i. |
| 17 avril 1942 | Calvel, p.i. |
| 29 décembre 1942 | Calvel, gouverneur |
| 15 mai 1946-1952 | Edmond Louveau, |

# Les gouverneurs et lieutenants gouverneurs du Tchad[29].

Le décret du 5 septembre 1900 sur l'organisation de la région du Chari crée une circonscription spéciale dite « Territoire militaire du Tchad » placée sous l'autorité d'un commissaire du gouvernement relevant du commissaire général du gouvernement au Congo français. Le commandant des troupes qui y sont stationnées est chargé de l'intérim du commissaire du gouvernement en l'absence de celui-ci.

10 octobre 1900 Destenave, chef de bataillon

Arrêté du 9 octobre 1902, la circonscription du Tchad cesse d'être un territoire militaire. Sa direction politique et financière est confiée à un administrateur civil.

10 octobre 1902 Fourneau

Décret du 29 décembre 1903 : les possessions du Congo français et dépendances sont placées sous la haute autorité d'un commissaire général résidant à Brazzaville. Ce groupe comprend : le Gabon, le Moyen-Congo, le Territoire de l'Oubangui et le Territoire du Tchad. Le commissaire général est représenté dans le Territoire du Tchad par l'officier commandant des troupes.

Décret du 11 février 1906 fixe au nombre de quatre les possessions du Congo français et dépendances : le Gabon, le Moyen-Congo, l'Oubangui-Chari et le Territoire du Tchad.

4 avril 1906 Merwart Emile, lieutenant-gouverneur de la colonie de l'Oubangui-Chari-Tchad.

novembre 1908 le lieutenant-colonel Millot est le commandant du Territoire militaire du Tchad.

---

[29] ANOM, *Guide des sources de l'histoire de l'Afrique*, p. 929-927.

Décret du 27 septembre 1938 portant réorganisation administrative de l'AEF, précise que le Territoire du Tchad est administré sous la haute direction du gouverneur général de l'AEF par un gouverneur portant le titre de chef de Territoire.

19 novembre 1938 ; 14 décembre 1938 : nomination et arrivée d'Eboué au Tchad.

29 août 1940 : Eboué révoqué par décret de Vichy.

29 août 1940 : Chazelas Jean-Baptiste gouverneur p.i doit remplacer Félix Éboué.

12 novembre 1940 : Lapie Pierre-Olivier est nommé gouverneur 3e classe pour remplacer Eboué

30 juillet 1942 : Latrille André nommé gouverneur ; qualifié par Eboué d' « administrateur modèle » (discours au conseil d'administration du 10 novembre 1941)

5 nov.1943 : Rogué Jacques p.i.

7 janvier 1944, Rogué gouverneur (jusqu'au 24 novembre 1948.)

10 août 1945: Even Leon Auguste, p.i.

# Gouverneurs des Antilles - Guyane, 1939-1945

**La Martinique :**

juin 1940 : Robert (amiral Georges), haut-commissaire aux Antilles et à la Guyane.

3 juillet 1943 : Hoppenot (Henri).

14 juillet 1943 : Ponton, (Louis).

5 décembre 1944 : Parisot (Georges-Hubert)

**La Guadeloupe :**

5 mars 1940 : Sorin Constant.

3 juillet 1943 : Poirier (Georges).

26 août 1943 : Bertaut (Maurice)

**La Guyane[30] :**

Janvier 1932-avril 1942: Chot-Plassot (Robert)

Avril 1942 -mars 1943: Veber (René).

19 mars 1943 : Le Bel (Albert)

20 mars 1943 : Rapenne (Jean), nommé par le gouvernement d'Alger.

11 décembre 1944 : Surlemont (Jules).

---

[30]Rodolphe Alexandre, *La Guyane sous Vichy*, Éditions Caribéennes, 1988.

# Les débuts de l'École coloniale[31]

L'origine de l'école coloniale renvoie au Collège des stagiaires de Saigon, école qui formait les administrateurs destinés à servir en Cochinchine. Le niveau de formation était médiocre et elle fut fermée en 1878.

En août 1885 Auguste Pavie[32] demande un congé au gouverneur p.i. de la Cochinchine le général Bégin. Le gouverneur confie à Auguste Pavie la mission de mener en France treize jeunes Cambodgiens fils de mandarins et de fonctionnaires de mérite, parlant thaï, pour les initier à la langue française et les familiariser avec la civilisation. Quand Pavie qui a été nommé vice-consul 2e classe, repart pour Luang Prabang, le 11 novembre 1885, il repart avec quatre de ces élèves et confie les neuf autres à Le Myre de Vilers.

En 1886, la mission cambodgienne devient «l'École cambodgienne », une section indigène envisagée par Auguste Pavie. Elle s'installe d'abord à l'hôtel de Saxe puis rue Ampère. En 1896, le nouveau bâtiment rue de l'Observatoire est inauguré.

---

[31] ASOM, *Mondes et Cultures*, Tome LIV, 1994.

ANOM, *Sources de l'histoire de l'Afrique au sud du Sahara dans les archives et bibliothèques françaises*, t.3, 1971.

ANOM, Béatrice Grand, *Le 2 avenue de l'Observatoire, de l'École cambodgienne à l'Institut international d'administration publique*, Paris, La Documentation Française, 1996. (BIB/AOM /45134).

ANOM, *L'École Coloniale et ses élèves 1885-1905*, Société des anciens élèves de l'École coloniale, Paris 1905.

ASOM, Sophie Hennion, *L'Afrique et l'École coloniale, ENFOM, 1889-1959*, mémoire de maîtrise sous la direction de Marc Michel, Université Aix-en-Provence – Marseille, 1995-1996.

[32] Auguste Pavie a vingt-deux ans quand il part en 1869 en Indochine comme agent auxiliaire stagiaire du service des télégraphes. Il fait une carrière hors normes d'explorateur et de diplomate. L'action de Pavie contribua à faire reculer l'influence siamoise sur les rives du Mékong et à ajouter le protectorat du Laos à l'Indochine, s'inscrit dans la politique d'expansion coloniale de la France en Asie du Sud-Est. Républicain, franc-maçon, humaniste, c'est un homme de son temps. C'est aussi un homme qui s'intéresse et s'attache aux populations rencontrées, apprend leur langue, recueille les légendes, s'imprègne de leurs coutumes. Source : ANOM.

En 1887, elle accueille des élèves annamites et un Dahoméen. En 1888 un débat houleux a lieu à la Chambre sur cette proposition de Félix Faure, sous-secrétaire d'État aux Colonies, de créer une école d'administration annamite. Etienne**,** son successeur, fait aboutir le projet : l'arrêté du 23 novembre 1889 transforme la Mission cambodgienne en École coloniale. Une *section administrative* est créée pour préparer les administrateurs aux affaires d'outre-mer. L'organisation administrative et financière ainsi que le fonctionnement de l'École coloniale ont été fixés par la loi de finances du 17 juillet 1889 et les deux décrets du 23 novembre 1889. Les élèves indochinois furent regroupés dans la *section indigène* (cette section est abandonnée en 1913 puis supprimée en 1927 parce qu'il fut jugé plus efficace de recruter des agents locaux directement dans les colonies). En 1892, *une section africaine* est ouverte aux citoyens français pour les préparer aux fonctions administratives dans les colonies d'Afrique.

L'arrêté du 29 février 1888 régularise fixe le fonctionnement administratif et financier de l'École. Elle est administrée par un Conseil d'administration qui contrôle le personnel de l'École ; selon le décret de 1889, les élèves sont admis sans concours. Le recrutement des élèves se fait sur « les antécédents politiques de sa famille (être républicain), ses convictions personnelles et sa moralité ». Le concours fut institué par le décret du 2 avril 1896. Le niveau des candidats s'améliore progressivement.

L'organisation fut encore modifiée par les décrets des 4 août 1905 et 21 octobre 1934. Le 21 décembre 1934, un décret transforme le nom de l'École coloniale en École nationale de la France d'Outre-mer (l'ENFOM).

Le but initial de l'École est la formation des administrateurs. Les débuts sont difficiles : les Chambres de commerce et l'École libre des sciences politiques critiquaient ou dénigraient la formation parce qu'ils avaient leur formation ou parce qu'ils jugeaient la formation trop livresque. Le ministère lui, recrute ses administrateurs parmi les diplômés de l'École mais continue aussi à nommer d'anciens officiers coloniaux et des fonctionnaires de la métropole ou de l'outre-mer. Mais en 1904, Gallieni écrit : « les meilleurs administrateurs sont ceux sortis de l'École coloniale ». Malgré tout, il juge qu'il faut nommer des hommes qui ont une connaissance pratique des affaires coloniales et jusqu'en 1914, les diplômés de l'École restent minoritaires : 15% en 1907, 20 % en 1914.

Dislère[33] président du Conseil d'administration jusqu'en 1930, donne la prééminence à l'étude du droit. Opposé au début de sa carrière à l'expansion coloniale, il en devient un des plus ardents défenseurs et partisan en particulier de *l'assimilation* qui imprégna la tendance générale de l'enseignement : pas de différence entre la France et son Empire ; pas de différence entre les colonies elles-mêmes[34]. C'est pour cette raison que les élèves recevaient la même formation durant l'année préparatoire et la première année de l'École[35] : cours de droit, de colonisation française et étrangère, d'organisation administrative des colonies, de politique coloniale, de comptabilité.

L'École impose l'obtention de la licence de droit. La deuxième année, les élèves choisissent la section indochinoise ou africaine. En fait, la première moitié de la promotion allait en section indochinoise, la deuxième partie, en section africaine. En deuxième année, tous les élèves suivaient les cours de droit administratif, de topographie et les politiques coloniales des pays étrangers. Dans la section africaine, les élèves suivaient des cours sur la géographie de l'Afrique, l'organisation administrative et législative en Afrique du nord et en AOF. En 1890, création d'un cours d'ethnologie supprimé en 1895, puis rétabli sous le vocable de cours d'anthropologie coloniale. En 1897, le malgache et l'arabe furent imposés comme enseignement des langues africaines.

Après avoir reçu leur diplôme et en fonction de leur classement, les élèves pouvaient choisir la région (mais non précisément la colonie) où ils désiraient être envoyés. Les derniers classés de la section africaine étaient envoyés en AEF, la plus mal considérée.

Malgré les progrès de l'enseignement à l'École coloniale, les critiques ne manquaient pas : il existait un fossé entre la théorie et les réalités de la vie coloniale ; les études juridiques étaient surestimées ; l'apprentissage de détails administratifs et de langues sans intérêt étaient inutiles.

---

[33] Dislère est président du Conseil d'administration jusqu'en 1931.

[34] La doctrine de l'assimilation était cependant déjà critiquée avant 1914 au profit de la doctrine de l'association qui prônait le respect des traditions locales, les structures politiques existantes en particulier le respect du système des chefs de village. Cf Raymond F. Betts, Assimilation and Association in French Colonial Theory, 1890-1914, New-York, 1961, les chapitres IV et V. Les administrateurs ont été convaincus par leur expérience de la dissemblance des colonies et de la nécessité de les traiter de façon différente.

[35] En 1895 cette formation identique avait déjà été critiquée par Emile Boutmy, *Le recrutement des administrateurs coloniaux*, pp. 38-40.

Jusqu'en 1905, l'enseignement de l'École est imprégné de racisme : en 1894, Vignon enseignait que « les races noires sont des races arriérées qui devraient être traitées comme des animaux sauvages ». La doctrine de l'assimilation est toute imprégnée de ce racisme : supériorité de la civilisation et de la société française ; infériorité des populations d'outre-mer. Le changement intervient en 1905 surtout grâce à l'enseignement de Maurice Delafosse, représentatif de ces anciens fonctionnaires coloniaux, nouveaux enseignants de l'École[36].

Le sport est introduit à l'École coloniale en 1890 avec la possibilité de leçons d'équitation et d'escrime. En 1909, une épreuve d'éducation physique devient obligatoire.

L'École coloniale n'eut pas encore un grand prestige jusqu'à la 1ere Guerre mondiale et les élèves étaient issus des classes moyennes ou inférieures. La noblesse acceptait de servir le régime républicain uniquement dans la diplomatie et le corps des officiers. L'Ecole de son côté, n'acceptait pas de royalistes. En 1909, le ministre Milliès-Lacroix reconnaît que « c'est de là que sortent les meilleurs fonctionnaires » mais seulement 15% en sortaient avant 1914.

[36] Robert Delavignette fait remarquer que: "La même année, à quelques pas de distance, Seignobos en Sorbonne professe que les noirs sont de grands enfants et qu'ils n'ont jamais formé de nations ; Delafosse, à l'École coloniale, enseigne que ce sont des hommes et qu'à l'époque précoloniale ils fondèrent des empires. » Robert Delavignette, *Christianisme et Colonialisme*, Paris, 1960, p. 31.

# « Félix Éboué et les chefs : perceptions de pouvoir au début de l'Oubangui-Chari [37]»

*Journal of African History*, XI, 1 (1970), pp. 107–126
*Printed in Great Britain*

B.5026 B.5026



## FELIX EBOUE AND THE CHIEFS: PERCEPTIONS OF POWER IN EARLY OUBANGUI-CHARI[1]

BY BRIAN WEINSTEIN

IN a recent book Dr Martin Klein has suggested, in support of Governor Deschamps's view, that the grand distinctions between French policies and British policies in terms of direct rule and indirect rule might be irrelevant for an understanding of the colonial period.[2] An examination of the day-to-day relations between African leaders and European officials, at the lowest levels of French colonial administration, indicates considerable diversity and complexity. Far from being *simple* intermediaries or *mere* 'agents of the administration'[3], many canton chiefs and sultans in Oubangui-Chari had influence in African eyes, even if some administrators and observers had a different view. In order to build indigenous authority and locate allies, Félix Eboué, an administrator in Oubangui-Chari long before he became a famous governor-general, encouraged the chiefs' power, and leaders like Raymond Sokambi tried to make sure that the people of that colony felt it.

At the end of the nineteenth and the beginning of the twentieth centuries the French regarded the area between the Chari River in the north and the Oubangui River in the south, between Germany's Kamerun and Britain's Sudan, as a space to be crossed on the way to the more important Fashoda and Lake Tchad. The first civilian and military administrators had to provide porters for the route to Tchad, collect taxes, and maintain security for the communication links and for the big concessionary companies which purchased the rubber and ivory collected by the Africans to pay their taxes. In the pursuit of these tasks the administrators depended on chiefs and other intermediaries between themselves and a population of over 400,000.

Men whom the French called 'sultans' ruled large conquered populations in the north and east. They included the famous slave-trader Senoussi, eventually killed in battle with the French in 1911, and the Nzakara and Zandé sultans, Labasso, Zemio and Hetman, heads of conquering dynasties. The Banda, in the central part of the country, generally had no *grands chefs*, and writers called them 'anarchistic' because of their various

[1] Prepared in the course of research for a biography of Félix Eboué to be published by Oxford University Press. The author is grateful to the Social Science Research Council and Howard University for their financial support and to Professor Eric de Dampierre for his advice.

[2] Martin A. Klein, *Islam and Imperialism in Senegal: Sine-Saloum 1847–1914* (Stanford: Stanford University Press, 1968); and Hubert Deschamps, 'Et Maintenant, Lord Lugard?', *Africa*, XXXIII (1963), 293–306.

[3] According to L. H. Gann and Peter Duignan, *Burden of Empire* (New York: Praeger, 1967), 218.

ARCHIVES NATIONALES d'Outre-Mer
N° Entrée 687
Date 7.2.85

[37] ANOM, Brian Weinstein, *Journal of African History*, XI, I, 1970, p.107-126.

subgroupings and divisions. The Mandjia and Baya in the west, and the riverine peoples along the Oubangui and Mbomou, had no *grands chefs* either. They had leaders of different kinds, however, for the settlement of disputes or to lead men in battle against an enemy, or as heads of kinship groupings. The French imposed a territorial administration with a system of canton chiefs and village chiefs, and they appointed men as canton chiefs who were considered loyal to the administration or to individual administrators, for whom some had worked as cooks, guards, etc. Archival material from administrative posts indicates considerable speculation and discussion among administrators about the role of these Africans, and interviews with former colonial officials, chiefs and rural Africans indicate great differences in attitude.

Martial Henry Merlin, the first governor-general of a reorganized Afrique Equatoriale Française composed of Oubangui-Chari, Tchad, Moyen-Congo, and Gabon, believed that administrators must move out from posts that would be established throughout the colony and strive for maximum contact with the various populations: 'administrer c'est essentiellement se déplacer'. On these tours the heads of *circonscriptions* (*cercles* in French West Africa), the large units into which each colony was divided, and the smaller *subdivisions* which made up each *circonscription*, would collect information about their areas.[4] In Bangui, the capital of Oubangui-Chari, or in Brazzaville, the capital of the A.E.F. group, the information would be used, according to Merlin, to make maps and add to the central government's economic and sociological data. Secondly, an administrator would begin to organize his *circonscription* with the help of local chiefs, but without letting the Africans have too much power: 'Direct administration is impossible in the colonies...Therefore, we must institute a policy of help and collaboration with the native chiefs... [but] all the chiefs must be subordinate collaborators, not protected potentates.'[5]

Merlin saw chiefs as representatives of the French administration with the power to give *certain* orders and carry out *certain* policies with the support of the administration. But, eventually, the chief 'will supervise his village in a political sense; he will point out or arrest wrongdoers; he will assist the mail service and public works; his knowledge of the country will permit him to give [us] wise advice, and when taxes must be collected his services will be important'.[6] The governor-general considered tax collection the chief's job, and a basis for his power under the French administration. The chief would go at frequent intervals to administrative headquarters to talk over the question of taxes with the *chef de circonscription*,

[4] 'Circulaire adressée par le Gouverneur Général du Congo Français aux Lieutenants-Gouverneurs, au sujet de l'impôt français', 29 August 1909, and other circulars in M. Messimy, *Rapport sur le Budget Général de l'Exercice 1910...*, Chambre des Députés, 1909, annexe XXVI, pp. 521–4.

[5] 'Circulaire adressée par le Gouverneur Général du Congo Français aux Lieutenants-Gouverneurs au sujet de l'occupation de la Colonie', in Messimy, ibid., annexe XXV, p. 510.

[6] *Ibid.* p. 511.

and then collect them, keeping a certain percentage as a reward and as a means of increasing his own status. If the people resisted, Merlin expected the administrator to accompany the chief and affirm chiefly authority before the people.

Merlin and his lieutenant-governors and administrators also feared anarchy. They thought that without some indigenous authority disorder would result. In West Africa, Governor-General Ernest Roume, Merlin's former superior, had at one time ordered the break-up of large chieftaincies. One governor, Poiret of Guinea, wrote that this had gone too far, and that the administration should reorganize and 'reconstitute some of the old structures of native society'.[7] Merlin suggested in A.E.F. that, if there were no chiefs, they would have to be created. This left much to the discretion of lieutenant-governors and administrators. In Oubangui-Chari a lieutenant-governor wrote to his subordinates that, when they chose a chief, they should name a man with a certain repute and influence in the area 'due to his wealth, his family ties, his personal prestige or his origins'.[8]

The most important decision about the role of a given chief often rested with the *chef de circonscription* and the *chef de subdivision;* no decision meant that circumstance and the initiative of the chief himself might determine the extent of his power. In spite of regulations concerning the powers of canton chiefs, and their supposed subservience to the French administrator, the relations between the individual *chef de canton* and the *chef de subdivision* depended partly on differences between colonial administrators, some of whom liked the idea of chiefs and some of whom did not. With the support of the *chef de subdivision*, who could inflict 15 days imprisonment and 100 francs fine undert he *indigénat*, and who had a detachment of thirty or forty men, a *chef de canton* had some power even without a 'traditional' basis for his position, and even though he might not be a member of the predominant ethnic group in his canton. An individual official, far from colleagues and without European assistants, needed someone to help him, and a rapid turnover in administrators meant that he would probably not know the region or the languages of the residents. Shortage and rapid turnover of personnel increased possible dependence on chiefs or other intermediaries. Colonial archives indicate that one administrator in Oubangui-Chari, Félix Eboué, decided early in his career that local authorities, chiefs and others, would play an important role wherever he worked.

## EBOUE IN OUBANGUI-CHARI, 1909–1917

The governor-general's office assigned Félix Eboué to Oubangui-Chari in January 1909. In that year the colony was divided into seven *circonscriptions*, four under civilian authority and three under military authority. For the

[7] Archives Nationales, Guinée, Dossier, 2/D.124, 'Extrait du Rapport Politique de l'Année 1916', 25 August 1916.

[8] Archives Nationales, République Centrafricaine, Circulaire no. 108, Lt Gouverneur à tous chefs de circonscription, 1910.

first tour of duty, Eboué, who had the rank of *élève-administrateur* (administrative cadet) and then the rank of *administrateur-adjoint* third class, worked in Ouham region in the western part of Oubangui. Based in the posts of Bouca and Bozoum, he spent considerable time on tour to achieve what was called 'the pacification' of an area occupied by the Karé, Mandjia, and Baya peoples.

Franco-German agreements of 1911 subtracted much of Ouham from French control, so that after his return from leave in January 1914 Eboué, who by then had the rank of *administrateur-adjoint* second class, took charge of two subdivisions close to Bangui. At the end of the year the governor appointed him as *chef de subdivision* of Kouango in Kotto-Kouango *circonscription*, one of the more difficult areas. He remained in this subdivision until August 1917, and developed a policy concerning chiefs which probably influenced the history of the area as well as his own attitudes about African authority.

Situated at a strategic point on the Oubangui River, the administrative post at Kouango served as a link in French communications between Bangui and inland towns like Bambari, Bria, Ouadda, and with other places up the Oubangui and Mbomou Rivers. By large metal-covered canoe, called a *baleinière*, the trip from Bangui to Kouango took eleven days. During the rainy season waters were high enough to permit the passage of small steamboats belonging to the *Compagnie de Navigation et Transports Congo-Oubangui*, which made the distance in three days. The trip from Kouango north to Bambari took four days on the Kouango River, now called the Ouaka.

Félix Eboué worked as the first civilian *chef de subdivision* of Kouango, which had been occupied from 1906 to 1914 by the military because of strong resistance to the imposition of French authority. At the beginning of World War I the soldiers at Kouango and many other subdivisions left to participate in the French campaign to win back German-controlled parts of Oubangui and to conquer Kamerun. Their departure put a burden on the civilian administration: for a population estimated at over 400,000 in 1916, and in an area almost the size of France, the lieutenant-governor reported that on 1 January of that year he had a total occupation force of 1,321, composed of 21 administrators, 25 clerks from the civil services, 15 officers and N.C.O.s, plus 960 African militiamen and 300 *tirailleurs* from West Africa.[9]

After the new *chef de subdivision* took charge of his post in December 1914, he had only one assistant, M. Lignier, who remained with him for about a year, and approximately 30 guards, some of whom he did not trust. No one knew how many people lived in the area, because census-taking had been impossible, but two years later the governor incorrectly estimated 100,000 in

[9] Archives Nationales de France, Annexe des Archives d'Outre-Mer, Aix-en-Provence (Arch. Nat. Aix), Archives de l'Afrique Equatoriale Française, classification in process, Oubangui-Chari, 'Rapport Annuel, 1916', p. 4.

the *circonscription* with about 33,000 in Eboué's subdivision.[10] (15,000–20,000 would have been more likely for the latter.) Eboué's sojourn in Kouango from December 1914 to August 1917, and his later position as *chef de circonscription*, amount to the longest term of any one administrator in the history of the subdivision (or sub-prefecture, the term used after independence in 1960) from 1906 to 1969. From 1906 to 1914 no less than twelve different men were *chef de subdivision* at Kouango; not one remained a year, and from 1906 to 1969 there have been sixty-eight changes in the headship of the district.[11] The future governor-general's comments and observations about this area are therefore important. He knew its problems, and had close friends among the population by the time he left. His monthly reports for 1915, 1916, 1917, the earliest available among those written by Eboué, and his correspondence with Vendôme, his immediate superior, are important sources of information about his activities and the role of those chiefs who became his major opponents or allies.[12]

At Kouango the riverine people, relatively small groups like the Banziri and Yakoma, co-operated with the French by paying their taxes, by moving their villages close to administrative headquarters, and by serving as canoers. But hinterland peoples like the Langba or Langbassi, the Yakpa and Ngbougou were in constant revolt against and flight from colonial authority, and north of Kouango the Banda-Linda, whom Eboué was to meet a few years later, had attacked trading-posts and had killed a French sergeant. They cut communication links and made general administration almost impossible, because the *baleinières* carrying supplies and mail could not get through blockades on the river route between Kouango and Bambari. Many Langba and Yakpa resisted attempts to force them to collect rubber, which they were supposed to sell mainly to the *Compagnie du Kouango Français* (CKF) in order to obtain enough money to pay their taxes. Those Langba and Yakpa who did co-operate were harassed by the others. At the end of 1914 French authority in this central part of Oubangui-Chari had decreased rather than increased.

In the course of 1915 and 1916 men under a Chief Yabrou finally surrendered in Fouroumbala subdivision with their 150 rifles after no less than eleven years of resistance.[13] With great difficulty, Eboué's civilian colleagues commanding African troops opened the route between Mobaye and Alindao, and after considerable work by Eboué communications between Kouango subdivision and other areas improved. The establishment of courts in most subdivisions in 1914 (they had only existed at the

[10] Arch. Nat. Aix, Oubangui-Chari, 'Rapport Annuel, 1916', table after page 60.

[11] République Centrafricaine, Préfecture de la Ouaka, Sous-Préfecture de Kouango, 'Chefs de Subdivision de Kouango', List. Only one other person, a Monsieur Quer, worked almost as long as Eboué—about 32 months.

[12] The reports and correspondence mentioned below come from Archives Nationales, République Centrafricaine, Section Kouango. I am grateful to the President of the Central African Republic for permission to examine these archives.

[13] Arch. Nat. Aix., Oubangui-Chari, 'Rapport d'Ensemble pour l'Année 1915', no pagination.

level of the *circonscription* before 1914) facilitated the work of the administrators, who could try cases rapidly, and, under the *indigénat* system, copied from French West Africa, an administrator could without trial imprison an African for two weeks or fine him. In their work the administrators, Eboué and others, depended on African allies, the co-operative river-dwellers for example. The chiefs of these peoples, like the chiefs along the coast in the seaboard colonies, also gained power from this association.

Eboué spent much of 1915 on tour. He had written to Vendôme, the Guadeloupan *chef de circonscription* who was Eboué's superior, at the end of 1914 to say that with a greater number of effectively trained guards he would tour frequently and 'stay for extended periods in the rebel villages, which will thereby improve the political situation, assure the security of the Kouango–Bambari route, and get the taxes collected'.[14] It does not appear that all the requested guards arrived, but he still went on tour. In January 1915 he travelled 480 kilometres, mostly at night in the hope of avoiding attack, by canoe, on foot, on horseback, and in *tipoye* (a hammock carried by porters). The Langba attacked him, he notes, with insults as well as spears. In these operations he was particularly concerned about protecting Pierla, a co-operative Langba chief with a village on the river between Kouango and Bambari. At the end of December 1914, after a rebel attack on Pierla's village, Eboué sent 'a detachment of guards under the command of Corporal Saramandji to protect the village and to prevent the cutting of the Kouango–Bambari route...'[15] After another attack, Eboué travelled quickly to the scene, where he stationed 'a detachment of 10 guards with orders to defend the village and the surrounding natives...' He also requested five more guards and rifle cartridges.[16]

In April, in co-operation with neighbouring *chefs de subdivision*, Eboué travelled to a place called Balao with his colleague from Fort-de-Possel (in another *circonscription*) to obtain the submission of some Africans under Goukara, *chef de guerre* of the Ndopa people. The latter had learned of Eboué's advance, and had fled in another direction, only to meet a third administrator, M. Jacoulet, *chef de subdivision* at Grimari, who, according to plan, was also advancing on Balao. Jacoulet fired on them. While some men fled from Eboué, and met up with Jacoulet, others fled south from Grimari only to be confronted by Eboué. Between them, said Eboué, he and Jacoulet captured about 100 men,[17] but Goukara remained free, and Eboué sent ten guards to help Jacoulet to capture him. The African chief's men had some old muskets, 'fusils à piston', but they were not very effective, because during a four-hour battle there were reportedly only twenty shots from them. After the loss of twenty people Goukara fled, and the French

[14] Letter to *Chef de Circonscription*, no. 4, 20 Dec. 1914.
[15] *Chef de Subdivision* to *Chef de Circonscription*, 30 Mar. 1915.
[16] Ibid.
[17] *Chef de Subdivision* to *Chef de Circonscription*, 29 Apr. 1915. All the information below concerning the tour comes from this letter.

administration took further prisoners. A few days later Goukara himself surrendered, and thus one more chief agreed to co-operate with the administration by ordering his people to collect rubber, sell it and pay taxes with the proceeds.

The *chef de subdivision* of Kouango then marched to the village of Chief Mongbassa, because the latter had attacked the administration's mail couriers between Kouango and Bambari. Eboué had planned to work in co-operation with Sub-Lieutenant Lacascade from Bambari, but changed his mind and spent the night in the house of a friendly chief. During the night the enemy attacked. A few shots drove them off, and the next morning Eboué's men chased them to a forest where the guards attacked and dispersed them.

As a result of this tour from 8 to 28 April, the administrator collected 1,505 francs in taxes from the sale of rubber to the *Compagnie du Kouango Français*, compared with 7,480 in January. The major reason for the great decrease was the opposition of certain chiefs in the hinterland, particularly Eboué's most famous opponent in Kouango subdivision, the Langba leader, Chief Amba.

Official archives contain little about Amba other than the observation that he was a 'Langbassi rebel', who would have to be caught in order to establish administrative authority. The Langba still remember him, and it is clear there is a long tradition and many stories about him.[18] Amba belonged, according to one account,[19] to the Mono clan, and lived in Mono village. His father had not been a chief; Amba had been appointed chief by an administrator. Before his nomination he had cultivated the earth as a simple peasant. He was a young man, but 'large, hairy, and bearded'. Many Langba followed him in battle.

The first reference to Amba in Eboué's monthly reports is dated March 1915. Eboué reported that the political situation had become worse in places, because some villages which had surrendered had been attacked by members of their own ethnic group who objected, he believed, to their co-operation with the administration. Eboué became alarmed at the deterioration of French authority and again requested more African guards to add to his current establishment which consisted of his French clerk, thirty-three guards and one interpreter. Before his arrival the military occupation force in the subdivision had consisted of one French captain, a lieutenant, five N.C.O.s and no less than 200 African riflemen.[20] Because of limited personnel, Eboué had to request the aid of the friendly chiefs, Singuéré and Sokambi.

[18] It would be interesting to collect these stories and memories; circumstances prevented me from obtaining all but the most general information in interviews in the Central African Republic.

[19] That of a Langba, about 65 years old, who had fled from Kouango as a youth and who did not know Amba personally.

[20] Oubangui-Chari, Kotto-Kouango, Subdivision de Kouango, 'Rapport Mensuel', Mar. 1915, Section 'Situation Politique'.

Although Chief Singuéré belonged to the Langba group, he co-operated with the administration. In 1911 when French military forces moved into Langba country, Singuéré aided them and they appointed him canton chief in 1912. (Kouango subdivision was divided at that time into three cantons.) One of his sons, Bati, had worked for Eboué as a guide. On one tour Bati was wounded and died. (Eboué does not explain how this happened, but it may be that the non-co-operative Langba, who considered Singuéré and his family traitors, attacked him.) The *chef de subdivision* wrote to his immediate superior to suggest that he should give the chief a gun:

> In spite of the state of rebellion of almost all neighbouring villages, Singuéré has continued his good relations with the Administration and has paid his taxes for 1915 without difficulty. Therefore, I should be grateful if you would request an authorization from the Lieutenant-Governor to give an 1874 rifle and 50 cartridges to Singuéré as a political gift.[21]

The following year Eboué obtained authorization for Singuéré's son, Doro, to have a rifle (all arms were registered, and Africans needed special authorization to purchase a gun), and he purchased a sixteen-gauge hunting rifle from an agent of the Ouhamé-Nana company.[22] The lieutenant-governor also decided to grant Singuéré a remission of his taxes 'because of his services...rendered in 1915...'[23]

Sokambi belonged to the riverine Banziri group, which had co-operated with the French for some time and had worked for them. The Sokambi family has at least two versions of Raymond Sokambi's early life. According to one, he moved with his mother to Kouango from the Belgian Congo after the death of his father, because his mother's family lived in the area. Here he got a job as 'houseboy' for a French administrator, M. Bernard, who took him to Brazzaville, to France, and back to Kouango to be the chief of a Banziri canton in 1912, 'because the people did not like the previous *chef de canton*'.[24] According to a more detailed version, he worked for Portuguese merchants:

> Raymond Sokambi, having lost his father, had come to Kouango, his mother's country. Because he was a courageous man, the first Portuguese merchants noticed him and hired him as an assistant. There Sokambi sold cloth and beads which his boss entrusted to him in exchange for rubber. After the departure of these Portuguese, who went from place to place to buy rubber, Sokambi remained and went to build his village not far from that of his uncles on the Gbabiti near the Ouaka River. Captain Curault, who was *chef de subdivision* of Kouango, had been called back to France to take part in the Great War of 1914. M. Felix Eboué, who was at Damara, replaced him. His [Eboué's] baggage was

[21] *Chef de Subdivision* to *Chef de Circonscription*, 2 May 1915.
[22] *Chef de Circonscription* to *Chef de Subdivision*, 16 Feb. 1916, and *Chef de Subdivision* to *Chef de Circonscription*, 10 July 1917.
[23] *Chef de Circonscription* to *Chef de Subdivision*, 15 Feb. 1916.
[24] One of the youngest sons of Sokambi told me this version in French, Bangui, 19 Aug. 1967.

supposed to be brought to Kouango by a man called Soumoussi, who lived on the banks of the Djoumbe (at Damara) and to whom Eboué had promised the chieftaincy of Kouango. Because his baggage arrived late, he became angry and instead of Soumoussi he granted the chieftaincy to Sokambi.[25]

According to these accounts, Sokambi had no more 'traditional' basis for leadership and authority than Amba. The canton was a French creation, and the Banziri had no tradition of a *grand chef*. It is also noteworthy that Curault was not the immediate predecessor of Eboué, as he worked in Kouango from November 1911 to September 1912, two years before Eboué's arrival, according to the *Calendrier Historique* of the subdivision. He is no doubt remembered by the chief's family because he (not Eboué) appointed Sokambi *chef de canton*. The reference to Soumoussi or Smoussi (as he is called in French records) probably reflects some previous competition between the two men. It is true that Soumoussi came from Damara, for his village was located only about 11 kilometres from the administrative post when Eboué worked there, and Eboué knew him well.

Eboué came often to the Sokambi house for friendly conversation with the Banziri leader and his elderly mother, who had many stories to tell about Banziri history and culture. The two men became friends, and Sokambi called Eboué his brother. It is said that they looked alike, for they had the same colour, and both were large men. Eboué, still a bachelor, took a wife[26] from Sokambi's kin. According to the chief's eldest child, Madame Clémentine Sokambi, Eboué met Bada Marcelline, a relative of one of Sokambi's wives, in the 'house of Sokambi', and paid the bride-wealth to Nzinga, Bada's brother (correct procedure according to Banziri matrilineal custom).

Even after Eboué's appointment to other posts in Oubangui-Chari and A.E.F., he maintained contact with Sokambi. Three of the chief's sons lived with the Eboué family in Bangassou a few years later and went to school there in the eastern part of the country. It is clear that Eboué never forgot Sokambi, the man who helped him to organize the administration and defeat Amba.[27]

In April 1915 Félix Eboué indicated that he had attempted to find Amba, but that the villages of his people were empty when the administrator arrived with his men (who included Sokambi's men, according to local tradition, and as is also implied in Eboué's own reports). The Langba had fled to a hilly region. In a letter to Vendôme he wrote that he had tried to communicate with these people, but that Amba had responded without

[25] Told by Mme Clémentine Sokambi in the language of the Banziri to a Banziri school-teacher in Kouango, who translated it into French and wrote it down, 3 June 1968, Kouango.

[26] His colleagues would have considered her a mistress, but the Banziri considered her Eboué's wife.

[27] European informants have agreed with the Sokambi family on their friendship. As governor-general, Eboué travelled to Oubangui during the Second World War to see Sokambi, according to Mme E. Barat, Paris, 1 Apr. 1968.

much courtesy: 'They answered with curses and defiance.'[28] In official correspondence Kouango's *chef de subdivision* does not explain how he communicated with Amba, but in his book *Les peuples de l'Oubangui-Chari* he says he used a *linga* or talking drum:

> During the whole period of pacification and organization of the region of Kouango with which we were charged from 1915 to 1917 it was impossible to make contact with the rebels for useful palavers. Thanks to the *linga* we were [finally] able to converse with the Langbassi and Yakpa. For this purpose our convoy always had two instruments used by trustworthy operators. At night conversations took place for two or three hours. The rebels answered us regularly; often they were more than 15 kilometres away.[29]

A prisoner told Eboué that the Langba had hidden in mountain country where thick forest provided protection. The French administrator proceeded there immediately. After seven hours of battle, during which thirty-five prisoners were taken, Amba himself fled with the rest of his followers, and Eboué decided to return to Kouango because he had been absent for almost three weeks.[30]

After this 400 kilometre tour, Amba still remained at large, but resistance west of the route to Bambari ceased, and someone claiming to be a son of Amba surrendered.[31] In May some other Langba chiefs surrendered, and in his reports for that month, Eboué communicated some of the ethnographic information he had collected about the Langba. He assumed that they were resisting administrative authority because they did not want to collect rubber for their taxes. In the next two months Eboué worked among the people living along the Oubangui River: he went to the village of Chief Djoumai, a Banziri, like Sokambi, to request him and other chiefs to furnish workers to collect rubber on the islands in the river. He sent word to the chiefs of twenty-two villages to come to Djoumai's house. Some came, but others refused, and one even wounded Eboué's emissary (possibly one of Sokambi's men). After it became clear that the administration would force co-operation, the chiefs chose 280 men who worked for fifteen days to collect 270 kilogrammes of rubber.[32] Chief Sokambi directed the production of rubber in some areas.[33]

By September it became necessary to make another long tour to catch Amba once and for all. This was vital because of the need for tax collection, census-taking and communication links with Bambari. Many Langba, who, Eboué calculated, made up two-thirds of the population of his subdivision, would not co-operate until Amba was caught. Eboué was away from 7 September to 21 November 1915, and calculated, in his usual precise

[28] *Chef de Subdivision* to *Chef de Circonscription*, 29 Apr. 1915.
[29] Félix Eboué, *Les peuples de l'Oubangui-Chari* (Paris: Comité de l'Afrique Française, 1933), 82.
[30] *Chef de Subdivision* to *Chef de Circonscription*, 29 Apr. 1915.
[31] 'Rapport Mensuel', Apr. 1915.
[32] Ibid. May 1915.
[33] Ibid. Aug. 1915.

way, that he covered 1,143 kilometres with his troops and twenty-four porters. He does not say how many troops he had; in addition to his own guard he no doubt had many of Sokambi's men.[34] Oral accounts indicate that Sokambi accompanied the administrator as well.

The plan had been to move quickly and surprise Amba, but the man Eboué refers to in his reports as 'the rebel' succeeded in hiding his men in the tall grass. The *chef de circonscription* to the north in Bambari agreed to help Eboué by blocking possible routes of escape, but it does not appear that Amba wanted to escape. The Langba set up ambushes in the high grass and regularly attacked Eboué's camp at night.

By day the administrator's men scoured the country, capturing perhaps 100 prisoners and battling with those who attacked them. It became impossible to catch Amba himself, for it appeared that he travelled alone or practically alone. (His authority must have been great, if he was able to organize Langba attacks and resistance against the French force wherever he went.) Finally the *chef de subdivision* made his camp in a place called Barapa, where many Langba came and agreed to co-operate with him. Then he decided to return to Kouango, for he had captured most of Amba's supporters even though the chief himself remained free. Finally, according to Eboué's own account, an exhausted Amba surrendered in Kouango. Other chiefs came to see if Amba had really surrendered, and once they saw the prisoner in person they promised their co-operation with the *chef de subdivision*.[35] The governor sentenced Amba to ten years, imprisonment for rebellion. His villages broke up and new villages were formed on the roads. Eboué ordered many Langba to move close to Kouango administrative post and Chief Sokambi's Banziri canton nearby. For his co-operation, Sokambi received a remission of taxes for 1915 and permission to keep some rifles. He was the only African officially allowed to possess a rapid-fire modern rifle.

Once most Langba were co-operating with the administration, it was necessary to get neighbouring Yakpa to work. The Yakpa refused to pay taxes, and fled whenever a representative of the colonial authority toured their villages. During another long tour, from 5 May to 31 July, Eboué attempted to organize these people. He planned to appoint a new chief of a Yakpa canton: 'The father of...Djoda has considerable influence among the Yakpa and has contributed to the surrender of villages. In addition, Djoda, a former corporal of the guard and who speaks French very well, has been proposed as *chef de canton* to replace Chief Tougbo, who is incapable and a drunk.'[36] But by the end of the year he still had not succeeded in getting all the Yakpa to pay taxes, and he went on tour again to accomplish this goal and hopefully to get information concerning the general exodus of Africans towards Bangui. Chiefs had complained about this exodus 'and asked the *chef de subdivision* to intervene so that the deserters might return to their villages'.[37]

[34] Ibid. Nov. 1915.
[35] 'Rapport Mensuel', Nov. 1915.
[36] Ibid. Nov. 1916.
[37] Ibid. Dec. 1916.

He had given Sokambi a partial list of those who had left, and Sokambi had assigned one of his men, Magba, to travel to Bangui with a guard in order to take charge of them and bring them back.[38]

Because of the gradual organization of Kouango subdivision, tax receipts increased. In 1912 the subdivision had produced slightly more than 31,000 francs from the Africans, and the figure had risen to almost 78,000 by 1916. (Taxes from licences, permits, and property, generally paid by Europeans, amounted to a paltry 1,250 francs in comparison.) To pay their taxes, the Africans had sold 50,000 kilogrammes of rubber, and the subdivision had sent 40 tons of millet, 30 tons of manioc, 500 chickens, 125 goats, and 100 pigs to feed Bangui in 1916.[39] Chief Sokambi and Chief Djoda had been very helpful in the collection of taxes, and it appears that Sokambi paid the taxes of a group from his own funds if the money was not immediately available. The people for whom he had paid, however, had to work to repay the debt. Some probably worked on his cotton plants, for on Eboué's advice he had planted 3,000 of these.[40] (Eboué had distributed seeds as an experiment to other chiefs as well. The experiment was not successful here, but a few years later another experiment undertaken by Eboué in another part of Oubangui-Chari was so successful that cotton eventually became the major export of the colony and of the Central African Republic after independence.)

Although Sokambi had already been appointed chief of a Banziri canton, Eboué had him promoted to the charge of three cantons out of the six into which he divided the subdivision in 1916. The Banziri leader became the chief of many Langba, Yakpa, and other groups of Banziri. Once he was head of a Yakpa canton, Sokambi according to Eboué's judgement, would 'do what is necessary to group the villages, build roads, and construct bridges. At the same time he will make an effort to extend food crops in order to give some resources to the natives of this region where there is no cash crop.'[41] The Banziri and non-Banziri would be encouraged to move closer to the Kouango administrative post where Sokambi lived and where he had set up a school under the direction of an African teacher. Eboué expected that the Langba would send children to Sokambi's school; there were already forty-two students there at the end of 1915.[42] (Later a government school was opened.) In 1917 Sokambi began to build for himself a house of stone and brick, the first of its kind in the area for an African. He needed cement and corrugated roofing. Eboué requested the administration to give or sell these materials to him.[43]

Eboué remained in Kouango until August 1917, when he went on a much delayed leave. During 1917 he had been the only French official at Kouango,

[38] *Chef de Subdivision* to *Administrateur-Maire* de Bangui, 3 Jan 1916.
[39] Arch. Nat. Aix, Oubangui-Chari, 'Rapport: Année 1916', no page.
[40] 'Rapport Mensuel', May 1917.
[41] Ibid. Aug. 1916.
[42] Ibid. Dec. 1915.
[43] *Chef de Circonscription*, 29 Mar. 1917, Letter from *Chef de Subdivision*.

for his secretary, Lignier, had left the year before. Under his command he had one school-teacher, one interpreter, one man to run a ferry canoe, and thirty-six guards, quite insufficient in his own estimation and that of other administrators to direct this subdivision. By the time the *chef de subdivision* left Kouango, he had moved from *administrateur-adjoint* second class to first class, and in 1917 to full *administrateur*, which meant that he could become *chef de circonscription* after his return.

From August 1918 to July 1921 and from November 1928 to March 1931 Félix Eboué worked as the *chef de circonscription* in the administrative district which included Kouango. During those years he often had direct responsibility for Kouango when the post was closed due to a shortage of European personnel. In 1920 three out of five subdivisions in Eboué's *circonscription* had to be closed. Eboué, then living 130 kilometres from Kouango, wrote to Lieutenant-Governor Lamblin: 'This situation, which was not supposed to last, still exists, and it is difficult, if not impossible, [for me] to do everything. Tours are becoming veritable journeys...'[44]

Sokambi remained an important personage in Oubangui-Chari until his death in 1957, and his descendants occupy important posts in the government and administration of the independent Central African Republic.

## DIFFERENCES IN ATTITUDE

### *Administrators*

A year after Eboué's departure from Kouango subdivision, a mission of inspection advised Henri Vendôme, still *chef de circonscription* of Kotto-Kouango, that his subordinates had depended too much on canton chiefs like Sokambi. Vendôme in turn wrote to Granier, the new *chef de subdivision*, that more emphasis should be put on contact between himself and the village chiefs: 'The *chef de canton* is above all a source of information ['un agent de renseignements']. You will take care of the villages directly through their respective chiefs and by your own tours.'[45] The governor also wrote to Vendôme that Sokambi's power had become too great:

> This chief's role must go back to that of a simple canton chief, that is to say, an auxiliary without the right to take initiative...The *chef de canton*'s role is simply to supervise the execution of the orders of the *chef de subdivision*. In 1919 one must give up the practice of asking Sokambi to pay the taxes for many groups out of his personal funds.[46]

At the same time, however, Governor Lamblin wrote to the governor-

[44] Archives Nationales, République Centrafricaine, Section Bambari, Register of Confidential and Ciphered Correspondence, Letter no. 6, 22 Sept. 1920, *Chef de Circonscription* to Lt. Governor.

[45] Archives Nationales, Central African Republic, Section Kouango, Letter, Mobaye, 6 July 1918.

[46] Ibid., Lt. Governor to M. le Chef de Circonscription de la Kotto-Kouango, Bangui, 15 Oct. 1918.

# Félix Éboué, travaux d'ethnologie.

**- Bulletin semestriel, 15 juillet 1933**

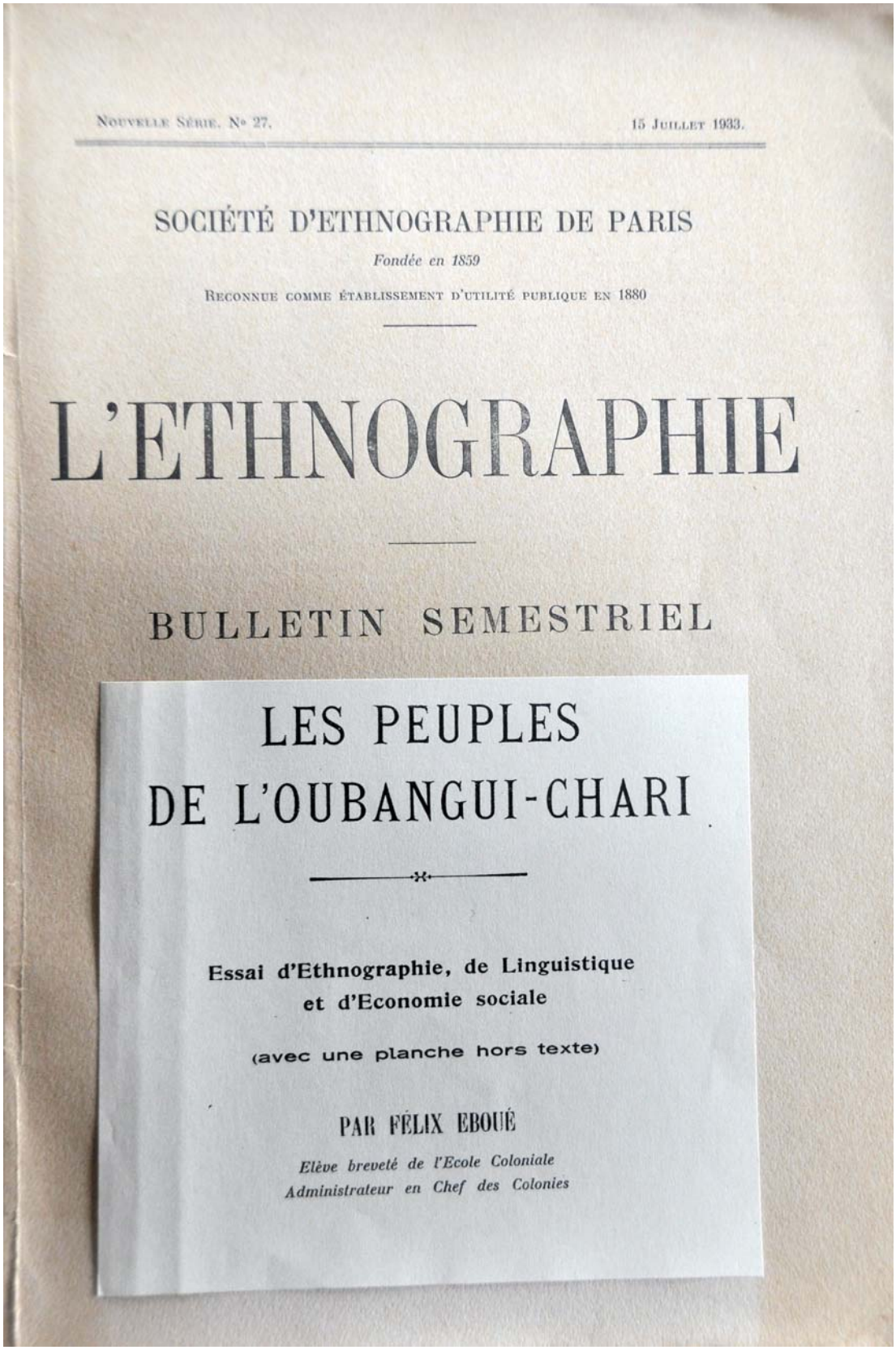

NOUVELLE SÉRIE. N° 27. 15 JUILLET 1933.

SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE DE PARIS

*Fondée en 1859*

RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE EN 1880

L'ETHNOGRAPHIE

BULLETIN SEMESTRIEL

LES PEUPLES DE L'OUBANGUI-CHARI

**Essai d'Ethnographie, de Linguistique et d'Economie sociale**

(avec une planche hors texte)

PAR FÉLIX EBOUÉ

*Elève breveté de l'Ecole Coloniale*
*Administrateur en Chef des Colonies*

prognathisme et la forme de l'orbite, offrent une plus grande analogie avec le type nègre qu'aucun des squelettes qui ont été trouvés en Europe... Ainsi en des temps antérieurs à toute histoire, s'étendit sur l'Occident européen et africain cet empire des Iabbaren, bien plus ancien que ces empires ligure ou celte qui l'ont, peu à peu, rongé et submergé... (1)

Et que l'on n'aille pas croire surtout que Roger DEVIGNE, poète délicat, ait forgé dans son imagination la thèse qu'il a vulgarisée dans un organe où elle devait fatalement être accueillie avec sympathie. DEVIGNE possède au plus haut point l'esprit critique qui est fait de prudence, de saine documentation et de probité ; il cite notamment les auteurs suivants. De TAYLOR, *L'origine des Aryens* (1895), page 64 : « Dans le Sud de l'Europe préhistorique nous nous rapprochons du type africain. Les tombeaux néolithiques de l'Europe fournissent des rapprochements nets avec le type africain... » Du même ouvrage, page 100 : « Les squelettes de Cro-Magnon forment un lien entre les Berbères (Ibères) et les nègres... Puis, de John LUBBOCK, *L'Homme primitif* : « Depuis l'apparition de la race nègre d'immenses changements géographiques ont dû se produire. Les Noirs ont dû d'abord occuper une aire géologique allant de l'Afrique centrale et orientale jusqu'aux Philippines et à la Tasmanie... »

Tout cela n'est du reste pas contredit par DELAFOSSE, qui admet l'influence exercée par des peuples préhistoriques ayant précédé, sur le sol africain, les Egyptiens, les Libyco-Berbères et les Sémites ; mais de ces peuples, DELAFOSSE affirme que « nous ne savons presque rien ».

***

Cependant, si l'on en croit certains auteurs (2) dont les observations sont tirées de ce qu'on appelle la *Tradition*, par opposition à l'*Histoire*, les faits suivants seraient à retenir : 1° « L'Afrique est la mère de la race noire appelée éthiopienne par les Grecs... » (3). — 2° Le domaine des Noirs devrait englober, en Afrique, la Basse-Egypte, l'Algérie et le Maroc... (4) — 3° Au surplus cet empire noir avait débordé, par une série de conquêtes, les limites du continent africain pour prendre pied au sud de l'Asie, en Chine, au Japon et dans l'Ouest et le Midi de l'Europe (5). — 4° Il y eut une période de

---

[1] Roger DÉVIGNE, *l'Adam des Races Blanches était-il africain ?* DÉPÊCHE AFRICAINE, N° du 15 Avril 1930.

[2] SAINT-YVES D'ALVEYDRE, PAPUS, SÉDIR, F.-Ch. BARLES, FABRE D'OLIVET, Eliphas LEVI, COURT DE GEBELIN, Edouard SCHURÉ, Alfred LE DAIN, DE GUAÏALA, Marc SAUNIER.

[3] SCHURÉ, *Les grands initiés*, p. 4.

[4] Marc SAUNIER, *La légende des symboles*, p. 144.

[5] Ibidem, p. 25.

domination des Noirs qui connaissaient l'utilisation des métaux concurremment avec l'usage de la pierre bien avant les terribles rencontres qu'ils eurent avec les Boréens dans le Midi de l'Europe, alors que ces Boréens « débutaient dans la vie et bégayaient les premiers mots de l'enfance »... (1). — 5° Ces noirs possédaient une civilisation avancée que ces auteurs placent à 20.000 ans environ avant notre ère, sans parler de l'usage des métaux, la balistique n'avait pas de secret pour eux, qui pouvaient « manier des masses de pierre colossales ». En outre leurs prêtres étaient très avancés dans l'observation des astres. — 6° Ces Noirs enseignèrent aux Boréens la fonte des métaux et l'art de représenter les idées par des signes. SCHURÉ attribue à cet enseignement l'origine des runes des Scandinaves. — 7° Les preuves de cette civilisation préhistorique nègre peuvent être rangées sous deux rubriques : A) *Preuves trouvées en Europe :* Attribution à la race noire des hommes préhistoriques trouvés dans le Massif Central, de l'homme de Cro-Magnon ; des objets préhistoriques trouvés en Suisse, en Gaule, en Scandinavie sont supposés provenir du commerce des Noirs avec les Boréens qui n'avaient pas encore dépassé l'âge de la pierre. — B) *Preuves constituées par des monuments :* Vestiges de El Khan, les temples souterrains d'Egypte, de l'Inde, de Perse, les statues taillées dans le roc de Bamyan, la pyramide à degrés de Saqqarah antérieure à celle de Giseh ,les murailles cyclopéennes rencontrées en Grèce, en Asie, au Zambèze et en Chine (2). — 8° Instruits par les Noirs et protégés par leurs forêts qui les mettaient relativement à l'abri, les Boréens finirent par être vainqueurs, par chasser les Noirs de l'Europe et par s'installer en Afrique et en Asie. — 9° Les Noirs actuels ne seraient autres que les descendants des antiques Sudéens.

On voudra bien remarquer que les sciences — relativement jeunes — de la préhistoire et de l'anthropologie, ne contredisent pas, au contraire confirment, les conclusions de ces auteurs qui attribuent autant d'importance à la Tradition qu'à l'Histoire ou plutôt qui ne font pas dater l'histoire de l'époque officiellement admise, mais qui, soulevant le voile d'ombre des temps préhistoriques, ont trouvé, dans la Tradition des peuples transmise de générations en générations, à travers des millénaires et des millénaires, des solutions non encore définitives certes, mais que la science contemporaine de l'Homme, science qui vient de naître, tend de plus en plus à faire admettre comme des vérités.

---

1 Ibidem, p. 29.

2 SCHURÉ et Marc SAUNIER (ouvrages cités).

La question qui vient naturellement à l'esprit, si l'on admet la descendance des Noirs africains actuels comme provenant de ces farouches Sudéens « au visage noir, aux cheveux de laine, au langage étrange, vêtus de carapaces aux écailles métalliques et coiffés de casques de cuivre » (1), la question qui se pose est celle d'expliquer comment des individus placés si haut dans l'échelle de la civilisation ont pu se trouver dans un état de régression tel que d'aucuns ont, à tort du reste, affirmé qu'ils n'étaient pas perfectibles. Il faut tout d'abord se rappeler que les événements dont il est question se sont passés aux âges préhistoriques, qu'une plongée profonde dans le temps est nécessaire pour pouvoir comprendre et juger. Comme l'a écrit si justement DELAFOSSE : « Nous avons en général une tendance à placer beaucoup trop près de nous les faits dont nous ignorons la date et à faire entrer dans des périodes dont nous connaissons par ailleurs approximativement l'histoire, des événements qui, la plupart du temps, ont précédé ces périodes de plusieurs siècles ou même de plusieurs milliers d'années et qui, d'autre part, ont exigé plusieurs siècles, ou même plusieurs millénaires pour s'accomplir intégralement... » Si donc l'on veut bien tenir compte de cette mise au point, on conviendra que cette apogée de la civilisation noire a pu se manifester à une époque où la Terre n'avait pas encore sa structure actuelle, où le Sahara était une mer autour de laquelle des peuples ont pu s'installer et prospérer ; où la Méditerranée, n'existant pas encore, les relations africo-européennes devaient être très faciles ; où enfin le globe terrestre était souvent bouleversé par des cataclysmes périodiques de divers ordres. Admettons, d'autre part, d'après SCHURÉ, que « l'organisation sociale des Sudéens comportait une théocratie absolue, avec au sommet, des prêtres redoutés et en bas une multitude grouillante, à qui toute initiation était refusée » ; il n'est pas invraisemblable de supposer un anéantissement total de cette classe de prêtres savants, qui se serait produit, soit au cours d'un bouleversement géologique, soit à la suite d'une guerre malheureuse contre les Boréens. De sorte que la masse des Noirs tenue dans l'ignorance, privée de ses conducteurs, n'a pas pu maintenir une civilisation qui a dû être assez avancée. Est-il exagéré, en outre, de supposer que ces Noirs, ainsi placés en porte à faux, n'aient pas pu progresser dans des conditions si défavorables, cela d'autant plus que des phénomènes géologiques, qui firent de l'Afrique un pays à peu près isolé du reste du monde, sont venus ls priver du bienfait des relations avec d'autres races mieux partagées ou épargnées par

[1] SCHURÉ et Marc SAUNIER (ouvrages cités).

les bouleversements géologiques et ayant pu normalement accomplir leur évolution.

***

Quoi qu'il en soit, et quelle que soit la théorie à laquelle on donne la préférence, il est un fait indéniable. Pour ce qui concerne l'Afrique oubanguienne, aucun vestige du passé, aucun monument ancien, pouvant apporter des données nouvelles au problème de l'origine des Peuples de l'Oubangui, n'a été découvert. Aucune trace de civilisations antérieures ne nous est fournie. Enfin, alors que dans beaucoup de régions africaines, l'archéologie est venue éclairer d'un jour nouveau l'histoire des peuples, en Oubangui, rares sont les objets préhistoriques mis à jour. A l'exception de quelques objets de pierre éclatée, trouvés dans le Haut-Mbomou, objets que nous n'avons pu voir et dont il nous est impossible de donner la description, l'inventaire des objets préhistoriques est d'une indigence regrettable. Nous possédons en tout 11 objets en pierre polie, trouvés en diverses régions de l'Oubangui, et nous croyons que ce sont les seuls qui proviennent de notre Colonie. Nous allons passer à leur description : (1)

1° *Hache polie* mesurant 35 centimètres de long sur 7 centimètres à la base. Cette hache, qui porte sur une face des traces d'usure en creux, a été trouvée en janvier 1926 près de la rivière Pendé, affluent du Mbari, qui se jette dans le Mbomou non loin de Bangassou. La Pendé est une rivière de 18 mètres de large qui coupe la route allant de Bangassou à Dinguéro, à 7 ou 8 kilomètres du village Ouanda (subdivision de Bakouma). L'instrument fut trouvé à environ 1 m. 75 à 2 mètres de profondeur, dans une tranchée ouverte pour construire la culée du pont. Il semble que cette hache soit une diorite (fig. 1).

2° *Hache polie* mesurant 24 centimètres de long sur 10 centimètres à la base ; très finement polie et d'une régularité parfaite, sans traces d'usure. Probablement en diorite, et trouvée dans la même région que la première quelques semaines après (fig. 2). Il est impossible de préciser le point de la découverte, les indigènes n'ayant pas pu ou plutôt pas voulu l'indiquer. De toute façon, pour le cas où l'on voudrait entreprendre des recherches, la rivière Pendé est connue et nous précisions que la première hache a été trouvée au point où la route de Bangassou coupe cette rivière. Dans l'intérêt de la réussite des recherches futures, nous devons signaler que les indigènes ne donneront qu'une collaboration atténuée aux travaux de

(1) Voir planches ci-contre, les photographies de ces instruments.

fouilles ou de recherches, effrayés qu'ils sont par le pouvoir surnaturel qu'ils attribuent à ces « pierres de Dieu », que les plus vieux d'entre eux (le Chef Ouanda avait environ 80 ans en 1926) avouent n'avoir jamais vues et en ignorer complètement la provenance. Du reste, les indigènes ne tenaient pas du tout à conserver ces haches en pierre qui avaient été soigneusement exposées et auxquelles des offrandes en nature (manioc, maïs) ou en argent (des pièces de 50 centimes) étaient consacrées par tous ceux qui les avaient regardées... On ne sait jamais quelles séries de calamités pourraient s'abattre sur les villages si on avait omis l'offrande ou si seulement ces « pierres de Dieu » devaient être conservées par un membre de la tribu, ou encore abandonnées à proximité du village. Et de fait, on supplia le milicien chargé des travaux du pont de faire porter l'objet au gite d'étape, pour le placer en quelque sorte sous la responsabilité du « Commandant ».

Les Nzakara ont donc la plus grande frayeur de ces instruments en pierre ; il serait vain de compter sur eux pour des indications à donner.

Signalons, pour en finir avec ces deux haches qu'à environ 80 kilomètres de la Pendé, dans la région comprise entre Basso et Kitakoulouba, se trouvent des grottes, paraît-il, très étendues qu'il serait peut-être intéressant d'explorer.

3° *Casse-tête ?* en pierre constitué par un pierre (diorite ?) ronde de 4 centimètres d'épaisseur sur 11 centimètres de diamètre, percée au milieu d'un trou de 5 centimètres de diamètre ; sur une face l'orifice présente des traces profondes d'usure, comme en laisserait par exemple l'introduction souvent renouvelée d'une forte liane ou d'un manche placé en force. Cet objet fut trouvé au chantier aurifère du Bakanga de la Compagnie Equatoriale des Mines, à 3 mètres de profondeur au début de 1930 (Fig. 3).

4° *Casse-tête ?* en itabirite, de 2 centimètres d'épaisseur sur 10 centimètres de diamètre, percée au milieu d'un trou de 2 centimètres de diamètre. La forme est irrégulière ; légères traces d'usure sur une face, à l'orifice. Objet trouvé au début de 1930, dans le même chantier que le précédent (Fig 4).

5° *Boule en diorite*, bola ? de 24 centimètres de circonférence, trouvée au chantier du Guétoupou de la Compagnie Equatoriale des Mines (fig. 5).

6° *Boule en diorite*, bola ? de 22 centimètres de circonférence, trouvée près du gîte d'étape de Roandji, à proximité des chantiers de la Compagnie Equatoriale des Mines. Cet objet nous fut apporté par l'interprète GOUANDJIA le même jour que nous fut remise la

pièce n° 5. Il n'a pas été possible d'avoir une indication sur sa provenance. Visiblement cette boule avait dû être trouvée depuis un certain temps déjà quand elle me fut remise ; il paraît que les indigènes de l'agglomération s'en seraient même servis pour réduire leur tabac en poudre (fig. 6).

7° *Un bijou en diorite,* forme cylindrique de 1 centimètre et demi de long et mesurant respectivement 1 centimètre et un demi-centimètre de diamètre sur ses deux bases. Objet trouvé à 4 mètres de profondeur au chantier du Barra de la Compagnie Equatoriale des Mines en 1930. On ne voit pas bien l'usage de cet objet que nous appelons provisoirement bijou. Pour l'oreille ? Pour le nez ? Monnaie ? (fig. 7).

8° *Un fragment de casse-tête ?* également remis par l'interprète SODJI, provenant du village Kradé, situé à 6 kilomètres d'Ouyé ; objet trouvé au moment de la construction d'un pont courant 1930 (fig. 9).

9° *Un fragment de casse-tête ?* apporté par l'interprète principal SODJI et provenant du village d'Ouyé entre Bambari et Ippy, objet qu'on nous a déclaré avoir été trouvé à 1 m. 50 de profondeur au moment où l'on creusait une tombe, fin 1930 (fig. 8).

10° *Une bague en pierre,* trouvée en 1930 à 3 m. 50 de profondeur au chantier du moyen Guétoupou de la Compagnie Equatoriale des Mines. Le mot bague est impropre. Il s'agit d'un objet rond de 2 centimètres de diamètre, percé au milieu d'un trou de 1 centimètre de diamètre. La couche géologique où ce bijou a été trouvé prouve une ancienneté certaine. L'ayant montré à divers notables indigènes, aucun d'eux n'a pu nous dire d'où il provenait. Seul le chef de canton GRELENDJI, après hésitation, s'est vaguement rappelé avoir vu des objets semblables étant enfant (GRÉLENDJI doit avoir 45 ans). Poursuivant notre enquête, aucun renseignement utile ne nous était donné quand l'écrivain principal SODJI nous apporta un jour, un morceau de pierre et quelques bagues taillées dans cette pierre ; le tout provenant du village Tagbra où les indigènes se livrent encore au travail de la pierre. La pierre en question fut identifiée par l'Ingénieur en chef de la Compagnie Equatoriale des Mines, M. MIDDLETON, comme étant de la bauxite et il fut constaté que le bijou n° 10 était fait de la même roche... S'agit-il d'une industrie ancienne conservée encore de nos jours ou l'objet n° 10 est-il moderne, bien que la couche géologique où il a été trouvé indique une ancienneté très nette ? Du reste le travail de la pierre est encore en honneur en Oubangui chez certaines populations, notamment dans les régions de Fort-Sibut et de Grimari, et a fait l'objet d'une no-

tice *Sur le travail de la pierre polie dans le Haut-Oubangui*, publiée par le Professeur A. LACROIX, dans la GÉOGRAPHIE (t. 20, n° 4, 1909). Il s'agissait de baguettes de cristal de roche taillé que les femmes recherchaient comme ornements de la lèvre inférieure et qui sont fabriquées par des artisans indigènes.

En plus des objets que nous venons de décrire, notre collection comprend une dernière pièce : un fragment de roche gravée qui nécessite un court exposé En mai 1929, nous trouvant en tournée dans la région comprise entre Bambari et Kouango, en plein pays Yakpa, l'interprète MATALI nous montra, entre les villages Yagou et Bianga, région très accidentée, un bloc de pierre qui, paraît-il, avait porté des inscriptions. L'arrêt fut ordonné et l'on nous expliqua alors ceci : « En 1922, notre condisciple et ami DERIAUD, se trouvait dans la région, pour inspecter les nouveaux villages que les Yakpa dissidents devaient construire près de la route. Un chef Yakpa indiqua alors à DERIAUD un bloc de pierre sur lequel étaient tracés des signes, ajoutant que jamais les Yakpa n'avaient vu une chose pareille, que s'était certainement une roche tombée du ciel à une époque où les Yakpa n'habitaient pas encore la région. DERIAUD fit briser la roche et fit apporter tous les fragments contenant les inscriptions au poste de Kouango ». Voilà ce que nous apprit MATALI ce jour-là. Nous fîmes battre en vain la région pour voir s'il n'existait pas d'autres inscriptions. Arrivé le surlendemain au poste de Kouango, nous nous mîmes en quête des fameux éclats ; tout le poste de Kouango fut fouillé et on ne put nous remettre que le fragment actuellement en notre possession ; par la suite nous apprmes que Kouango ayant dû, peu après la découverte de DERIAUD, être fermé par pénurie de personnel, les femmes des auxiliaires du poste s'étaient servies des fragments pour installer leurs foyers et qu'on ne retrouvait plus rien, sauf le morceau qui nous avait été remis. Des indications furent laissées pour de nouvelles recherches qui n'ont pas encore abouti ; la découverte des autres morceaux permettrait de reconstituer l'ensemble des inscriptions en vue d'un examen utile par les savants.

Le fragment en notre possession est un petit bloc de roche très dure portant des inscriptions qui ont l'air d'être des figures géométriques, ou un triangle, ou un carré, ou un losange, portant inscrit une figure de même forme. Puis il y a des points. En tout cas rien qui puisse ressembler de près ou de loin, à une écriture connue. On ne peut que se perdre en conjectures sur l'origine et le sens de ces dessins, qui ne semblent pas avoir été provoqués par la fossilation d'un animal. D'autre part, aucun indigène de l'Oubangui-Chari n'est en mesure de pouvoir graver de tels dessins sur une roche

aussi dure. En soumettant cette pièce aux savants spécialistes, peut-être aura-t-on la clef de l'énigme ?...

***

La pauvreté des objets préhistoriques trouvés en Oubangui-Chari est indéniable. Ces objets se réduisent à ceux qui viennent d'être décrits. Ce n'est donc pas — ou tout au moins pas encore (car les exploitations minières entreprises depuis deux ans dans notre colonie pourraient permettre la découverte d'instruments intéressants pour la science) — ce n'est donc pas de ce côté que nous pouvons chercher quelque vestige matériel pouvant nous renseigner sur l'origine et le rôle des peuples qui nous occupent et dont nous allons essayer de donner quelques aperçus ethnographiques.

---

**- Le décryptage du langage tambouriné : l'étude du linga[38].**

Eugénie Éboué-Tell avait étudié le piano pendant ses études à Montauban. Arrivée en Oubangui-Chari après son mariage, elle commence à étudier les chants et les langages sifflés du peuple Banda. Elle s'était rendue compte que le piano ne convenait pas parfaitement à la transcription.

En octobre 1928, le médecin colonial Georges Grall (Ecole de Santé de la Marine et des Colonies de Bordeaux) est affecté en Oubangui-Chari. Son épouse, Jeanne Grall, institutrice et musicienne (violoniste) l'accompagne. Ils arrivent à Brazzaville le 26 novembre 1928. Le docteur Gall est affecté à Bambari, circonscription de la Ouaka, en pays Banda dont l'administrateur est Félix Éboué.

Ils arrivent à Bambari le 12 janvier 1929. Jeanne Grall devient l'assistante de son mari, (médecin-chef de l'Assistance Médicale Indigène, chargé de l'hôpital et des tournées de vaccination) et elle propose à Eugénie Éboué de l'aider dans sa recherche de musicologie. Les deux femmes sont encouragées par Félix Éboué. Jeanne Grall, avec son violon, se tourne vers l'étude du langage tambouriné. Elle étudie le langage du tam-tam, plus particulièrement le linga. Elle découvre l'utilisation de la notion de tonalité qui permet à cette population sans

[38]MTDM (Musée des Troupes de Marine) *Chronique Africaine*, article sur le travail de Jeanne Grall. B27

écriture de transmettre des messages. En 1932, dans *La Revue du Monde Noir*, n°6, elle fait paraître un article : « *Le Langage tambouriné des peuples d'Afrique*[39]. »

(Photo, Musée du quai Branly).

Le docteur Grall a laissé un article « Tam-tam, téléphone sans fil »[40]où il raconte que l'administration faisait utiliser le linga par le « mokounji linga » ou « chef tam-tam » pour convoquer un chef de village ou annoncer le déplacement d'Éboué. Inversement, le médecin était prévenu de la même façon d'un mal qui s'était déclaré dans un village et l'administration était prévenue d'un incident de brousse.

[39] Jeanne Grall, « Le Langage tambouriné des peuples d'Afrique » *dans La Revue du Monde Noir*, n°6, 1932, p.353-355

[40] MTDM (Musée des Troupes de Marine) *Chronique Africaine*, article sur le travail de Jeanne Grall. B27

# Félix Éboué et la vie politique.

1. Dossier en hommage à Félix Éboué, Grand Orient de France, 1984. (OURS).

2. Carte d'adhésion à la SFIO (FCDG, F 22/2).

# Félix Éboué, discours prononcés à la Guadeloupe

1- **Message à la population[41] .**

Prononcé par le gouverneur Éboué à son arrivée à Basse-Terre.

**GOUVERNEMENT DE LA GUADELOUPE ET DÉPENDANCES**

**MESSAGE À LA POPULATION**

« Au moment où je prends la direction de la Guadeloupe, vieille terre française, je renouvelle mon salut cordial à toute la population et je la remercie de l'accueil sympathique qu'elle m'a réservé.

Je tiens à l'assurer que c'est avec la plus grande attention que seront étudiés et promptement résolus les problèmes de tous ordres qui intéressent les destinées du Pays.

Je fais donc un pressant appel à tous les Guadeloupéens pour que confiance me soit faite, afin que, dans l'ordre et la dignité, nous puissions travailler utilement.

Pour la poursuite de l'effort que s'est imposé la Guadeloupe, et pour sa prospérité, le Pays a besoin de l'union étroite de tous ceux qui l'enrichissent par leur labeur.

Les uns et les autres trouveront dans le Représentant de la France Républicaine un arbitre impartial et les populations laborieuses, notamment, peuvent compter sur ma sollicitude pour le règlement amiable des questions qui les intéressent et que pose l'heure présente. »

27 octobre 1936.

[41] FCDG, F 22/10.

## 2- **Le discours de « La Boucan »[42] :**

Extrait de l'allocution spontanée du gouverneur Éboué devant les ouvriers en grève de l'usine « La Boucan ».

« Je suis venu dans votre pays […] avec une grande joie et une grande fierté ; j'étais heureux, moi, un noir, de venir vous administrer, vous des gens de ma race. Et je comptais sur vous. Je sais qu'on a commis des injustices, mais vous savez que je les répare en ce moment. Je sais également que vos salaires sont insuffisants ; vous savez que je suis venu en Guadeloupe dans le but d'obtenir que votre situation soit décente. Je connais tous vos besoins, et vous, vous savez que vous pouvez compter sur moi pour les satisfaire. Il n'y a donc rien, entre vous et moi, qui puisse nous séparer. Or, depuis que je suis en Guadeloupe, les choses se passent comme si honteux de voir un noir à la tête du pays, vous, les ouvriers industriels et agricoles, vous aviez juré, d'accord avec l'usine, de me faire partir dans la honte et dans le sang.

C'est avec douleur que je constate qu'au lieu de m'aider dans la tâche qui m'incombe, c'est-à-dire m'éclairer sur la situation, respecter l'ordre public et attendre mes arbitrages, vous semblez jouer le jeu de ceux-là mêmes qui se refusent à vous payer de justes salaires, le jeu de ces agitateurs qui, profitant de votre colère et de vos longues déceptions, vous excitent à l'incendie, à l'occupation des usines, aux menaces contre les personnes et, tout à l'heure peut-être, à l'assassinat.

On me conseille, vous le savez aussi bien que moi d'appeler la gendarmerie au secours pour vous obliger à délivrer ces blancs, un homme, une femme et deux enfants, que vous tenez prisonniers depuis ce matin dans cette maison. Beau courage, en vérité ! Vous êtes des milliers contre eux ! Je n'appellerai pas la gendarmerie, car ce qu'on veut, c'est faire couler le sang. Et je vous le dis aujourd'hui, solennellement, avec tout l'amour que je porte pour tous les êtres, à quelque race qu'ils appartiennent. Voyez ces mains, noires comme les vôtres ; elles n'ont jamais été éclaboussées, elles n'ont jamais été souillées par une goutte de sang.

---

[42] ANOM, Fonds Moutet, 28 PA/1.

Je vous le dis à vous, ouvriers noirs qui m'écoutez, et par-dessus vos têtes je parle à toute la Guadeloupe, si vous êtes assez peu maîtres de vous-mêmes pour faire couler le sang humain au lieu de dominer vos colères et de discuter comme des hommes libres, alors je quitterai ce pays en vous maudissant. Voulez-vous donc jeter l'opprobre sur notre race ?

Souvenez-vous, avant de commettre les folies auxquelles de mauvais bergers vous poussent, que vous forgez vous-mêmes les chaînes qui vous entraveront demain, et vous appelez vous-mêmes la répression féroce qui vous écrasera.

Quant à moi, plutôt que de faire le jeu des ennemis de la race noire, je préfère m'en retourner en Afrique, où des hommes m'attendent, et qui, eux, me comprennent. »

Décembre 1936.

3- **Le discours prononcé au banquet du Front Populaire,** à Pointe-à-Pitre[43].

« Je remercie les organisateurs de ce banquet populaire d'avoir songé à m'en offrir la présidence et de l'avoir placé sous mon patronage. C'est un honneur qu'ils m'ont fait de m'y inviter et c'est avec joie que j'ai accepté d'y venir.

En effet, ce m'est une nouvelle occasion de prendre contact avec le peuple de ce pays, un contact très intime et sans rien qui nous sépare, un contact direct qui, seul, permet de se mieux connaître et de s'apprécier davantage. Vous savez que malgré mes occupations multiples - j'allais dire, mes préoccupations -, vous savez que je n'ai jamais hésité à aller au peuple, à m'approcher de lui aussi souvent qu'il m'était possible, de façon à recevoir de lui-même et ses doléances et ses les espoirs qu'il peut forger. Aujourd'hui, vos organisations démocratiques m'ont appelé et, me voici au milieu de vous.

Le but que vous vous êtes proposé en organisant ce banquet, est de commémorer l'anniversaire d'une date qui marque une étape, qui fixe un moment décisif dans notre histoire nationale. C'est en effet un moment historique que celui qui a vu s'opérer dans un vaste effort de sincère compréhension, la conjonction de tous les éléments démocratiques du pays de France. Parti d'une combinaison électorale, comme notre histoire en a vu de nombreuses, le Front Populaire a groupé tout d'abord sur le plan politique les hommes imbus des mêmes principes généreux. Puis, l'accord s'est fait sur la réalisation d'un programme d'action sociale dont nous avons tous pu suivre le développement depuis une année que, audace et courage, les hommes nouveaux, appliquant des formules nouvelles, se sont attaqués à des problèmes qui, jusqu'alors, avaient paru si difficiles à résoudre.

Lorsque des hommes de bonne volonté veulent conjuguer leurs efforts, sont décidés à surmonter toutes les difficultés, en vue de préparer l'avenir du pays et de passer, sans attendre aux réalisations indispensables, il est donc prouvé que leurs entreprises sont vouées à une réussite certaine, quand les uns et les autres veulent faire, de leur côté, un effort loyal, quand ils veulent oublier ce qui les divise pour ne retenir que ce qui les unit ».

---

[43] FCDG, F 22/10, dossier 2.

C’est vous dire , Messieurs, combien l’application d’un programme d’une telle envergure exige impérieusement de patientes mises au point, des études minutieuses, pour que les réalisations se développent harmonieusement, pour qu’elles pénètrent dans la vie du pays sans en rompre l’équilibre. Et surtout, ce qui est capital, ce qui conditionne l’avenir même qui est réservé à ces réalisations, leur application dans l’ordre, la paix sociale et la discipline républicaine. […]

Je profite de la circonstance qui m’est offerte de pouvoir parler directement en cette enceinte où sont réunis, nombreux autour de nous, de vrais démocrates, en ce jour de commémoration, je profite de ce banquet qui nous rassemble autour d’une même table, pour vous dire combien est grande l’erreur qui consiste à croire que c’est par la violence que la marche  e ces réalisations sera accélérée. Au contraire, Messieurs, des actes de ce genre aboutissent à un résultat néfaste aux propres intérêts de la classe ouvrière. […]

Il m’aurait été facile, je le sais, de tout régler par des arbitrages hâtivement bâtis, rendus sans études, par conséquent sans force et sans portée. Mais je n’ai pas voulu procéder de cette façon car pour moi, il ne aurait être question seulement de « minimum vital » mais surtout de « minimum social ».je m’explique : pour vivre socialement, il faut infiniment plus de choses ; les questions économiques ne forment que des aspects du « social »… C’est pourquoi vous avez pu constater que l’exposé de mon programme s’étendait tout particulièrement sur les questions sociales : éducation physique et aménagement sportif, cités ouvrières, amélioration des conditions de la vie rurale, politique coopérative, crédit maritime mutuel,  assistance publique, assainissement des eaux, enseignement agricole, apprentissage, enseignement professionnel, instruction publique, toutes questions qui, en premier chef, intéressent les masse ouvrières et paysannes et qui, une fois résolues, constitueront notre « minimum social » enfin atteint. […]

Cette vérité, je vous l’ai toujours dite, Messieurs, car je n’ai d’autre but que celui de vous faire parvenir à ce minimum social, pour lequel, sur cette terre française, nous devons donner l’exemple d’union, de travail, de fraternelle tolérance et de désintéressement complet. »

Le 6 juin 1937

# Hommages à Félix Éboué

## 1. Lettres[44]

Eboué décède le 17 mai. Le général de Gaulle apprend en Italie la mort du gouverneur ; à son retour à Alger, il déclare :

« *La Patrie, l'État, l'Empire sont en deuil de Félix Eboué, gouverneur Général de l'Afrique Équatoriale Française, Compagnon de la Libération.*

*Chaque Français se souviendra qu'en maintenant dans la guerre au pire moment de notre Histoire le territoire du Tchad dont il était le gouverneur, Félix Eboué a arrêté aux lisières du Sahara l'esprit de capitulation, avant-garde de l'ennemi, consacré un refuge à la souveraineté française, assuré une base de départ au triomphe de l'honneur et de la fidélité ;*

*Félis Eboué, grand Français africain, est mort à force de servir. Mais voici qu'il est entré dans le génie même de la France.* »

Le 29 mai 1944, lettre du général de Gaulle à Mme Eboué :

« *C'est de tout mon cœur que je vous adresse l'expression respectueuse de ma très grande affliction et de ma profonde sympathie dans le chagrin qui vous a frappé…Mais à vous, sa compagne, sa femme, le mère de ses enfants, je dirai simplement que Félix Eboué était mon ami et que rien ne pourra me faire oublier jamais l'homme, le compagnon, le frère de combat, qu'il fut à mes côtés dans la plus grande épreuve possible.*

*Je vous demande, chère Madame, de bien vouloir dans le présent et dans l'avenir me tenir pour très fidèlement dévoué à sa mémoire et très attentif à ce qui peut vous être utile à vous-même et à vos chers enfants.* »

---

[44]Caran, archives de Gaulle, carton 3 AG 1/328.

## 2. Discours[45]

Prononcé à Bordeaux par Charles de Gaulle,

15 mai 1947.

« Si nous commémorons aujourd'hui la mémoire de Félix Éboué, si Bordeaux, qui forma sa jeunesse, a voulu concourir à cette manifestation nationale par la présence enthousiaste de son peuple ici rassemblé, si la nation tourne en ce moment sa pensée vers la réunion que voilà, c'est d'abord parce qu'il est juste que soit rendu à un glorieux serviteur du pays, l'hommage qu'il a mérité, mais c'est aussi parce que le sort de l'Union Française dont Éboué fut dans la paix et dans la guerre un des meilleurs artisans, se joue dans le temps où nous sommes, c'est enfin parce qu'à Bordeaux, grand port de l'Océan, chacun sent mieux que partout ailleurs, que le destin de notre pays, celui des territoires où flotte notre drapeau, et même dans une large mesure celui du monde tout entier, dépendent de ce qu'il adviendra de l'œuvre magnifique de la France au-delà des mers.

Œuvre magnifique ? Oui ! Cette espèce de neurasthénie qui résulte de l'excès des épreuves du Passé et de l'incertitude de l'Avenir, cette sorte de lâche illusion qui offre à notre lassitude le refuge fallacieux de la médiocrité, enfin le complot de dislocation, mené par ceux qui en France, jouent un autre jeu que celui de la France, peuvent bien tenter de nous cacher la valeur et la splendeur de ce que nous avons fait. C'est en vain ! En songeant à l'effort poursuivi par la France depuis quatre siècles, à travers quelles vicissitudes ! pour ouvrir d'immenses territoires à la civilisation ; en mesurant les trésors d'activité, d'efficience, de courage qu'y ont sans relâche, déployés nos explorateurs, soldats, marins, administrateurs, techniciens, colons, médecins, missionnaires, en admirant les capacités des chefs qui s'y prodiguèrent, tels les Bugeaud, les Pélissier, les Faidherbe, les Cambon, les Lamy, les Brazza, les Gallieni, les Doumer, les Lyautey - pour ne citer parmi les morts des cent cinquante dernières années que quelques uns parmi les plus grands - nous pouvons lever la tête !

Au moment où Hitler déchaîna sur l'Europe les ambitions du Reich allemand, l'édifice de la paix française était fondé outre-mer. Grâce à nous, des peuples de toutes les races humaines, naguère plongés, pour la plupart, dans cette torpeur millénaire où l'Histoire ne s'écrit même pas, découvraient à leur tour la liberté, le progrès, la justice. Chez eux, et grâce à nous, reculaient la terreur, la famine, la maladie, l'ignorance. Parmi eux et grâce à nous,

---

[45] Charles de Gaulle, *Discours et messages. Dans l'attente, Février 1946-Avril 1958*, Plon, 1970, p.76-83.

naissaient des élites nouvelles que nous élevions non point pour qu'elles abusent des autres, mais pour qu'elles les entraînent vers un sort plus digne et meilleur. Y avait-il des ombres au tableau ? Oui, sans nul doute. Aucune œuvre humaine ne fut jamais accomplie sans erreurs. Mais enfin, ces territoires qu'eussent-ils été sans la France et qu'est-ce que la France en a fait ?

Pour le bien comprendre, […] Il faut comparer enfin le sort actuel de notre Afrique noire, où la civilisation pénètre les forêts, les savanes, les déserts, enjambe les fleuves farouches, brave les climats épuisants, avec le destin antérieur de ces terres, depuis toujours assoupies sous leur misère désespérée. La France tyrannique ? La France routinière ? La France coupable ? Allons donc ! En vérité, quand les évènements terribles de la guerre récente vinrent nous pousser au bord de l'abîme, la France généreuse, tutélaire, libérale, était en train de faire avancer à grands pas vers la lumière plus de soixante millions d'humains.

Mais au printemps de 1940, les forces mécaniques allemandes se ruaient à travers le territoire. L'assaut ennemi nous surprenait […]. Au milieu du mois de juin, nous devions brutalement choisir : ou bien capituler, ce qui ne pouvait qu'à un irréparable abaissement, ou bien continuer la lutte en transportant dans l'Empire le siège de notre souveraineté, le centre de nos actions de guerre, la base de départ de la future Libération.

Du moment et par le fait même que Vichy choisissait la première solution et acceptait d'asservir l'État à un État ennemi, il perdait toute qualité pour représenter et diriger la France, car, pour une grande nation, il n'y a pas de légitimité en dehors de l'indépendance. C'est alors que la France Combattante prit en charge la souveraineté, les droits, l'honneur, les armes de la patrie. C'est alors que, sans perdre un jour, elle commença de réaliser le redressement de l'Empire dans la guerre, redressement auquel, d'après le plan aussitôt établi, devaient succéder : d'abord la libération de la Métropole avec le concours des forces suscitées à l'intérieur, puis l'écrasement de l'Allemagne sur son propre territoire et l'élaboration de la paix par une coalition dont la France ferait partie en qualité de grande puissance victorieuse et souveraine. C'est ce plan là qui fut accompli […]. Il est essentiel que l'entreprise ait réussi. C'est pourquoi Félix Éboué mérite que la nation s'incline avec respect devant sa glorieuse mémoire, parce qu'il fut l'un des principaux artisans de cette grande œuvre de salut national.

L'un des principaux artisans ? Certes, oui ! Quand le 25 août 1940, Félix Éboué, Gouverneur du Tchad, et le Colonel Marchand, Commandant militaire, proclament le ralliement du territoire à la France Libre, ils accomplissent une action dont les répercussions ne se limiteront jamais plus. Assurément, le Tchad, terre des purs et des forts a réagi avec

indignation contre le déshonorant armistice. Assurément le gouverneur n'a pas rendu publique sa détermination avant d'avoir la certitude que le territoire dont il a la charge continuera quoiqu'il arrive d'appartenir à la France et sera mis en mesure de combattre efficacement pour elle. Dès le mois de juillet, Félix Éboué était entré, à ce sujet, en rapport avec moi-même, et ce qui concernait la vie économique du Tchad, comme aussi les renforts militaires à lui faire parvenir, avait été d'avance réglé à Fort-Lamy, par la mission de René Pleven. Assurément tout était préparé pour que le ralliement du Tchad fut suivi, le lendemain, par le ralliement du Cameroun dont étaient chargés Leclerc et Boislambert et le surlendemain par celui de tout le reste de l'Afrique équatoriale, effectué à Brazzaville par Larminat, Delange et à Bangui par le gouverneur de Saint-Mart. Mais il fallait que Félix Éboué, chef responsable, sut tirer de son esprit et de son cœur l'acte de caractère sans lequel tout ne vaut rien et qui s'appelle la décision. Il l'a fait. C'est par là qu'il a marqué l'Histoire.

Ensuite, ce fut pour lui un effort acharné de direction, d'impulsion, d'organisation. Pendant près de quatre années et jusqu'à l'instant même où l'épuisement le terrassa sans qu'il ait pu voir cette victoire dont il n'avait jamais doutée, le gouverneur du Tchad , de l'Afrique équatoriale française, avait à mobiliser et à faire vivre pour la guerre les territoires confiés à son autorité. Il le fit d'une manière exemplaire. Mais, en outre, ce Français guyanais, tourné vers l'avenir, bien qu'il sut qu'il lui était fermé, prenait une part éminente à l'élaboration des projets pour lesquels au milieu des péripéties de la lutte, la France combattante préparait le sort futur de l'Empire. On vit en particulier, lors des travaux de la conférence de Brazzaville jusqu'où pouvait s'élever, chez Félix Éboué, le sens de l'humain, l'expérience pratique et par-dessus tout, la foi dans la mission de la France.

C'est qu'en effet, pour l'équipe ardente qui, où que ce fut, menait les combats de la résistance, […], il était clair que la victoire ne vaudrait qu'à condition d'une rénovation. En particulier pour ceux qui tenaient dans leurs mains, sur les terres de l'Empire, la souveraineté menacée de la France, il était évident que des institutions impériales nouvelles devraient être incorporées à celles que, croyaient-ils, se donnerait la nation après les leçons effrayantes qu'elle avait subies et en vue des dures conditions dans lesquelles il lui faudrait vivre. La part essentielle que l'Empire prenait à notre effort de guerre par l'action de ses braves soldats et par ses ressources, les courants d'opinion qu'y provoquait le drame mondial, les secousses morales et matérielles qu'y imprimaient successivement notre désastre initial et des évènements tels que l'occupation de l'Indochine par l'ennemi japonais ou les collusions de Vichy avec nos propres alliés, les grands mouvements que devaient soulever dans les profondeurs du monde ses propres bouleversements ; enfin, une fois l'Axe abattu, l'apparition

entre les principaux vainqueurs d'une rivalité dont le champ serait aux dimensions de la terre, tout cet ensemble allait exiger que nous fondions sur des bases à la fois libérales et fermes, l'édifice de l'Union française.

[…] A cet égard, comme d'ailleurs aux autres, tandis que se déroulait devant le pays la grave discussion constitutionnelle, je n'ai pas manqué de proposer, au moment voulu, les institutions qui me paraissaient indispensables. Je crois devoir les répéter, car, bien qu'il ait été, jusqu'à présent, passé outre, il n'est pas encore trop tard pour bien faire.

Tout d'abord, chacun des territoires d'outre-mer doit être considéré comme ayant son caractère propre et, par conséquent, organisé pour son compte. A ces fractions, complètement dissemblables par la géographie, les populations, les ressources, le degré de leur développement, il serait désormais absurde d'imposer un régime identique d'administration directe, mais il ne le serait pas moins de leur appliquer un seul et même système d'autonomie et de représentation. […]

Mais il ne suffirait pas de faire en sorte que chacun des territoires d'outre-mer puisse développer sa personnalité. L'Union Française doit être une union et, par conséquent, comporter des institutions communes à tous ses membres. Il n'est personne qui puisse croire sérieusement que cette condition se trouve actuellement réalisée par la présence dans les Assemblées Françaises de mandataires élus dans les territoires d'outre-mer. Je le dis ici, une fois de plus : nous ne pourrons faire vivre l'Union Française sans des institutions d'un caractère fédératif. […]

Car, par-dessus tout, c'est en nous-mêmes, Français, c'est dans nos propres institutions, c'est dans notre volonté de poursuivre notre grande œuvre outre-mer que réside la réussite ou l'échec de l'Union Française. […]

Pour nous, dans le monde tel qu'il est et tel qu »il va, perdre l'Union Française, ce serait un abaissement qui pourrait nous coûter jusqu'à notre indépendance. La garder et la faire vivre, c'est rester grands, et par conséquent, rester libres. Voilà bien l'une des tâches de salut national pour lesquelles le peuple français doit, maintenant, se rassembler ! »

## 3. Monuments

**Asnières, 18 juin 1966.**

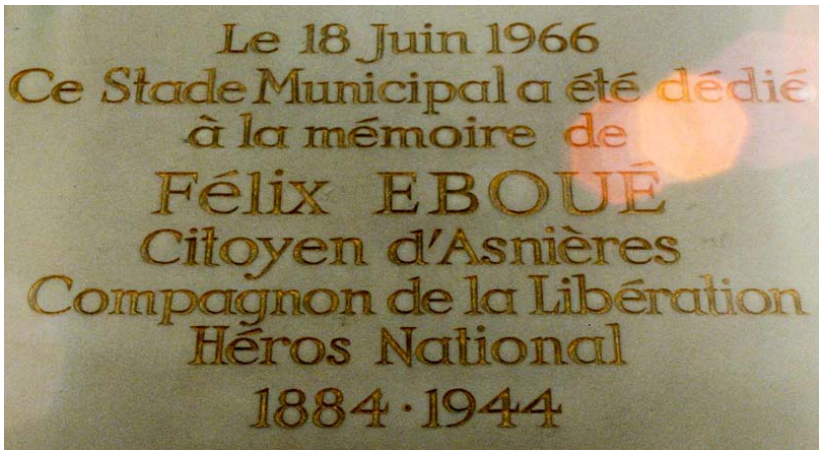

## Bordeaux, mai 1947

Photos, FCDG.

**Brazzaville, 1957.**

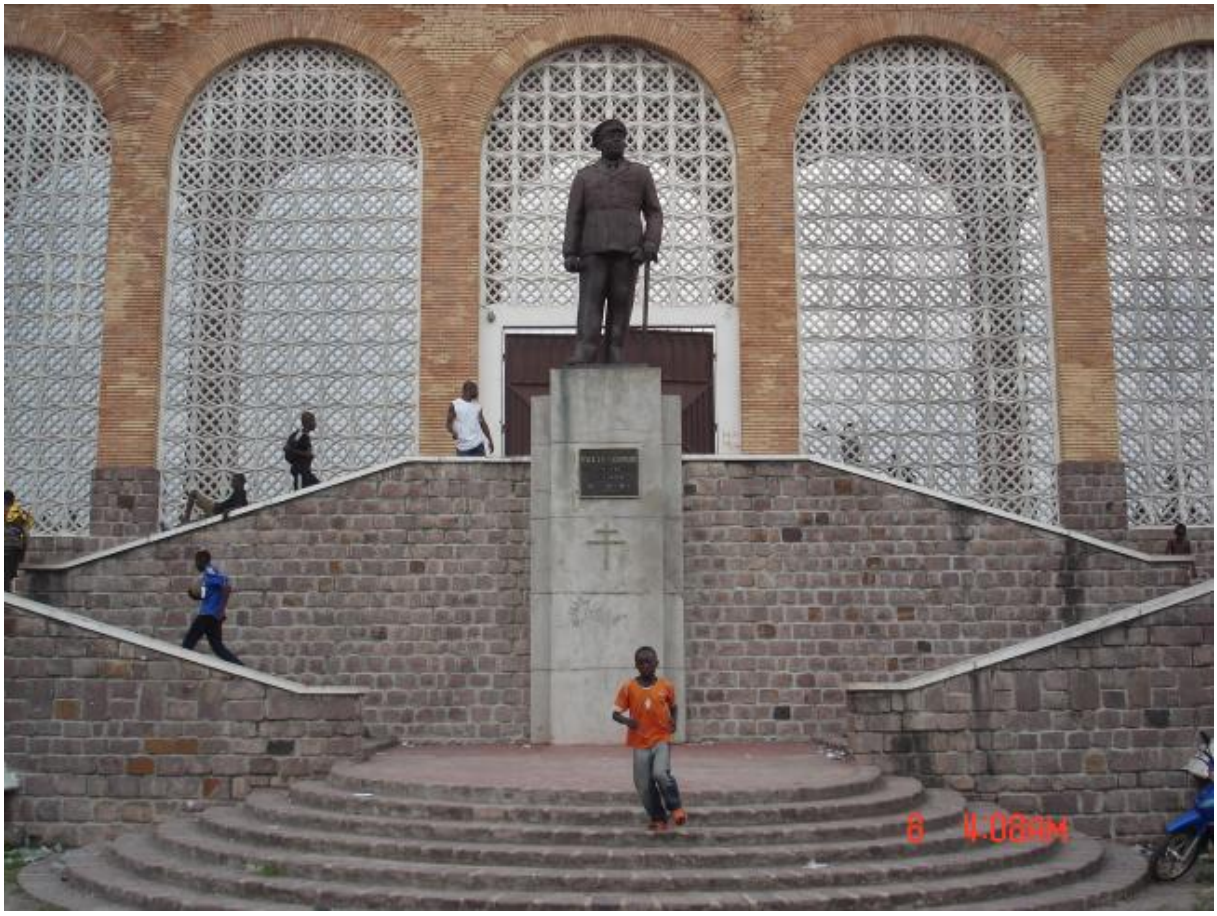

**Cayenne, 1957.**

**Cayenne, 2012**

Le Président aux côtés de Charles Eboué, fils de Félix Eboué

**Guadeloupe, 1962.**

**Paris**

**1947**

**1949, entrée au Panthéon.**

**2010, le train Eurostar, Paris-Londres**

**Tchad**

# 4. Timbres

## 1945

**1949**

**1974**

**2004**

# 5. Chanson[46].

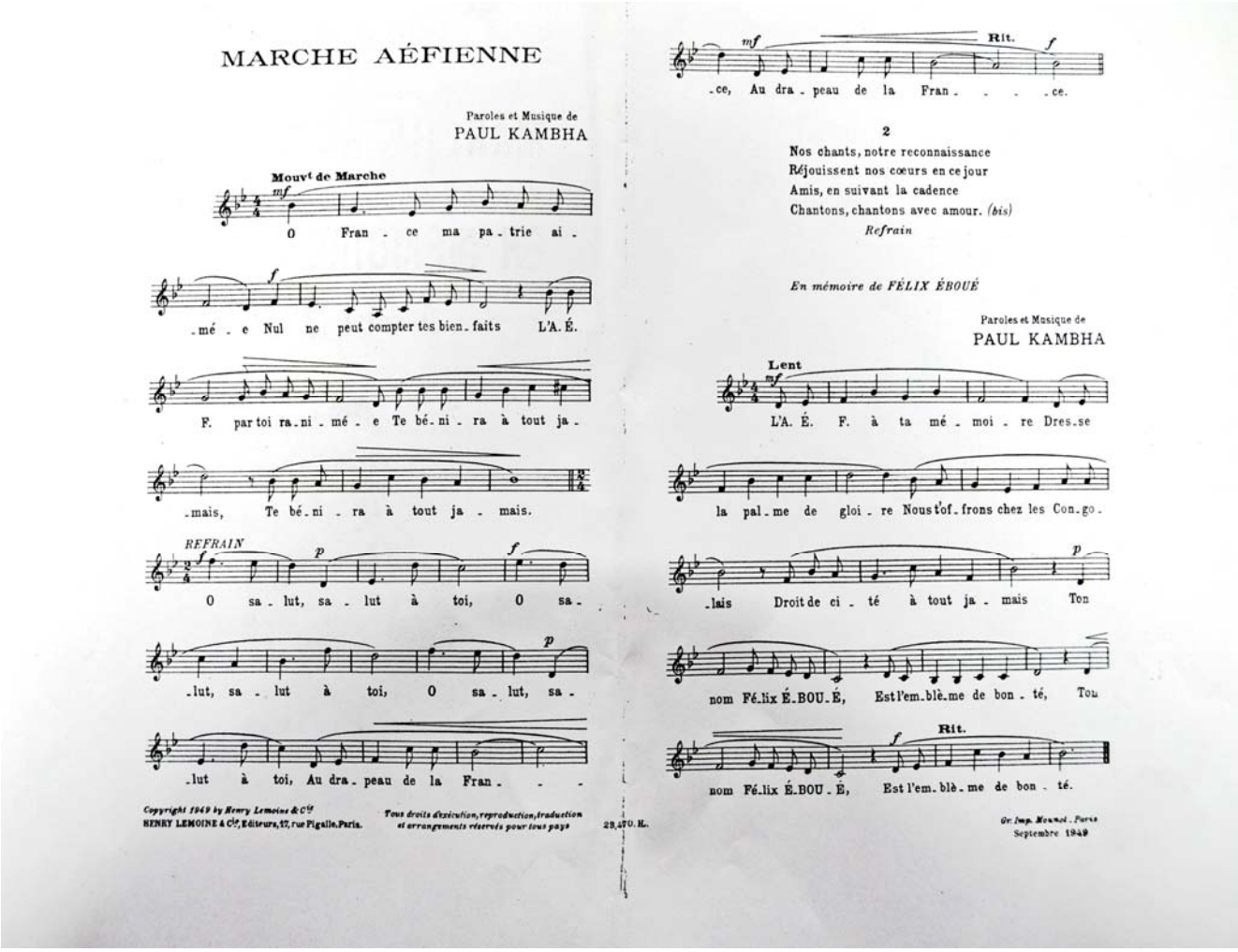

MARCHE AÉFIENNE

Paroles et Musique de
PAUL KAMBHA

Mouvt de Marche

O Fran - ce ma pa - trie ai - mé - e Nul ne peut compter tes bien - faits L'A. É. F. par toi ra - ni - mé - e Te bé - ni - ra à tout ja - mais, Te bé - ni - ra à tout ja - mais.

REFRAIN

O sa - lut, sa - lut à toi, O sa - lut, sa - lut à toi, O sa - lut, sa - lut à toi, Au dra - peau de la Fran - - - ce, Au dra - peau de la Fran - - - - ce.

Rit.

2

Nos chants, notre reconnaissance
Réjouissent nos cœurs en ce jour
Amis, en suivant la cadence
Chantons, chantons avec amour. *(bis)*
*Refrain*

*En mémoire de FÉLIX ÉBOUÉ*

Paroles et Musique de
PAUL KAMBHA

Lent

L'A. É. F. à ta mé - moi - re Dres - se la pal - me de gloi - re Nous t'of - frons chez les Con - go - lais Droit de ci - té à tout ja - mais Ton nom Fé - lix É - BOU - É, Est l'em - blè - me de bon - té, Ton nom Fé - lix É - BOU - É, Est l'em - blè - me de bon - té.

Rit.

Copyright 1949 by Henry Lemoine & Cie
HENRY LEMOINE & Cie, Éditeurs, 17, rue Pigalle, Paris.
Tous droits d'exécution, reproduction, traduction et arrangements réservés pour tous pays

23.470. H.
Gr. Imp. Moussel - Paris
Septembre 1949

[46] FCDG, F 22/23.

# Index des personnes

Abbé Grégoire, 487, 488

Adam Paul, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 277, 282, 283, 324, 500

Ajou, 81

Albrand Médard, 228, 233, 251

Alexandre Rodolphe, 30, 32, 325, 335, 486, 489

Alfassa Mathieu, 182, 195, 196

Aliker André, 172, 482

Alindao, 96, 101

Amba, 93, 94, 95

Angoulvant Gabriel, 99, 387, 401

Anténor Firmin Joseph, 411

Anthonioz Bernard, 486, 491

Antonetti Raphaël, 104, 116, 121, 122, 123, 124, 125, 127, 128, 129, 131, 133, 134, 139, 266, 371, 419

Archinard Louis, 182

Aron Raymond, 460

Aubert, 218, 260, 283

Aubery, 148, 149, 150, 172, 217

Augagneur Victor, 56, 104, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 116, 120, 121, 128, 371, 372, 387, 388, 419

Bade Ludovic, 201, 213

Balin, 212

Baram-Bakié, 79

Baron, 504, 505

Bastaraud, 213

Bayardelle André, 304, 433, 503

Bazingoué, 83

Bellaire Ancelot, 457

Benito Sylvain, 411

Bérenger Henry, 201, 202, 212, 233, 380

Berque Jacques, 451

Bertaut Maurice, 336, 457, 502

Berté Georges, 151

Berthaud, 335

Bethel, 163

Biechy, 433

Bilinia, 106

Billotte, 258, 259, 276

Blochet, 290

Blum Léon, 196, 200, 207, 218, 248, 420, 439, 508, 535

Bobichon, 400

Boissier-Palun Léon Louis, 477, 512

Boisson Pierre, 260, 266, 270, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 279, 280, 281, 283, 284, 298, 303, 317, 319, 504

Bonvin Louis, 504, 505

Borgnis-Desbordes Gustave, 182

Bouge Joseph-Louis, 200, 202, 203, 204, 205, 212, 223

Bouillon, 288

Bourdillon, 283, 284

Bourelly, 351

Brévié Jules, 181, 185, 191, 192, 193, 194, 392, 420

Bruel Georges, 69, 71, 72, 74, 87

Buhrer, 255

Butel Paul, 201, 202

Câbre, 202

Candace Gratien, 56, 114, 147, 157, 159, 201, 202, 203, 204, 212, 213, 214, 218, 220, 223, 224, 225, 226, 233, 234, 244, 251, 330, 373, 376, 378, 379, 387, 395, 413, 414, 417, 429

Cassin René, 19, 285, 300, 343

Castor Elie, 456, 457, 509, 524, 532

Catroux Georges, 299, 300, 341, 461, 504

Cazenave de La Roche Jean, 145, 259, 262, 278, 306

Césaire Aimé, 146, 413, 414, 416, 430, 471, 482, 517

Chaban-Delmas Jacques, 485, 522

Chailley-Bert, 419

Chazelas Jean Baptiste, 255

Cheikh Hamallah ben Mohamed ben Omar, 183

Cheikou Ahmadou, 182

Cherica Yvon, 489

Chot Robert, 325, 330

Clemenceau Georges, 145, 252, 365, 368, 412

Clot, 160, 430

Colonna d'Ornano Jean, 253, 289, 294, 301

Coppet Jules Marcel, 275

Coupé, 99

Cournarie Pierre Charles, 300, 308, 313, 324, 344

Cremer, 401

Cunningham, 314, 325, 326

Daigre, 391, 404

Damas Léon Gontran, 262, 286, 396, 413, 415, 416, 471, 515

Darlan, 320, 327, 329, 339

Daumesnil Pierre, 465, 508

de Candole, 282

de Gaulle Charles, 3, 8, 11, 14, 17, 18, 19, 62, 143, 144, 145, 149, 152, 153, 253, 255, 262, 272, 277, 278, 279, 281, 283, 286, 287, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 309, 311, 313, 315, 316, 317, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 331, 333, 335, 338, 339, 341, 342, 343, 344, 346, 347, 351, 353, 354, 355, 358, 359, 361, 362, 376, 380, 433, 444, 446, 447, 451, 454, 459, 460, 461, 467, 469, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 486, 490, 492, 496, 502, 503, 504, 506, 507, 508, 509, 511, 512, 513, 514, 517, 518, 523, 534, 536, 537

de Lanessan Jean-Marie Antoine Louis, 419

de Larminat Edgard, 18, 286, 289, 292, 294, 295, 297, 300, 303, 304, 305, 310, 316, 321, 324, 326, 340, 341, 342, 343, 451, 464, 472

de Saint Mart Pierre, 197, 460, 471

de Saint-Mart  Pierre, 276

Debien, 29

Deferre Gaston, 361, 513

Deitte Alfonse, 136, 139

Delafosse Maurice, 69, 192, 193, 399, 400, 401, 403, 404, 406, 412, 417

Delange Raymond, 294, 464

Delbos Yvon, 63, 196, 373, 374, 375, 380, 530

Delgrès Louis, 488

Delmont Alcide, 145, 147, 149, 152, 153, 157, 158, 162, 171, 172, 173, 180, 372, 387, 388, 395, 417

Denis Pierre dit Rauzan, 309, 310, 311

Desjardins, 18, 320, 321

Desportes, 155

Dessout Hector, 517

Devaux, 80

Dévigne Roger, 375

Diagne Blaise, 19, 141, 144, 147, 160, 168, 177, 244, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 376, 379, 387, 395, 400, 412, 413, 414, 417, 428, 449, 471

Dirat, 111, 112

Dolisie, 400

Dorbritz, 164

Dorion-Sebeloué, 487, 489

Douloure Anadou, 480

Doumer Paul, 141, 372, 463

Duffossey, 242

Éboué Charles, 486

Éboué-Fontaine Ginette, 18, 486

Éboué-Tell Eugénie, 17, 43, 386

El Hadj Omar, 182

Estèbe Frédéric, 90, 92, 93, 94, 99, 101, 387, 397, 403, 500

Ethman, 75, 120, 349

Etifier, 268

Faidherbe Louis Léon César, 77, 182, 400, 463

Fanfant, 517

Fontaine Pierre, 18, 483

Fortuné Gabriel Emile, 352

Fouret Albert, 149, 165, 166, 173, 174, 175, 176

Fourneau Lucien, 71, 74, 79, 81, 82, 84, 254

Fousset Louis, 181, 182, 185, 191, 195, 374, 391, 393

Franconie Gustave, 47, 49

Froger Paul, 158, 401

Frossard Ludovic, 147, 373, 376, 387

Gallieni Joseph, 86, 107, 182, 419, 463, 472

Genoud, 393

Gerbinis Louis Martial, 143, 144, 145, 147, 151, 152, 153, 155, 156, 157, 158, 160, 162, 164, 165, 166, 167, 168, 170, 173, 176, 180, 372, 375, 377, 395, 416

Gériac, 210, 211

Gerville Réache, 48

Gide André, 111, 130, 131

Girardin, 484

Giscard d'Estaing Valery, 482, 520

Gouraud, 182

Grandperrin, 288

Guerin, 268

Gueye Lamine, 471

Guillaume Pierre, 16, 45, 461, 465, 473

Guillaume Sylvie, 1

Halbwachs Eric, 521

Halmus, 42, 44

Hetman, 109, 118, 119, 124, 126, 129, 138, 498

Hettier de Boislambert Claude, 289, 472

Hoppenot Henri, 337, 338

Houphouët-Boigny Félix, 451, 513

Hull Cordell, 347, 357

Husson, 268, 273, 285, 288, 294, 303, 304

Ingold François, 292, 297, 475, 476, 518

Isambert René, 56, 99, 115, 119, 120, 124, 127, 128, 129, 212, 260, 263, 267, 270, 371, 383, 384, 388, 395, 471, 475, 532

Iven, 68, 78, 80, 82

Jamot Eugène, 109, 131, 192

Jeanne, 30, 32, 163, 409

Jerpan Raphaël, 200, 203, 204, 212, 213, 214, 226, 227, 229

Joffre Joseph, 182

Jouhaux Léon, 366

Jouve, 322, 495

Julien Charles-André, 69, 201, 220, 223, 225, 228, 231, 232, 233, 251, 420, 475

Kagan Somia, 321, 322

Kambha Paul, 468

Koenig Pierre, 300, 460

Kouchner Bernard, 490, 523

Labat, 41, 155

Labouret Henri, 400, 403, 406, 409, 410

Lachaise Bernard, 1, 3, 9, 374, 465, 473, 505, 509, 522, 534

Lagrange Léo, 248, 249, 439, 441

Lagrosillière Joseph, 145, 146, 147, 162, 163, 164, 165, 171, 172, 173, 174, 175, 177, 330, 372, 373, 376, 387, 388, 417

Lamblin Auguste, 99, 103, 104, 110, 111, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 132, 133, 134, 135, 401, 403, 404, 408

Langevin Paul, 390

Lanne Bernard, 255, 266, 271, 273, 292

Lapie Pierre Olivier, 253, 270, 300, 302, 313, 348, 352, 353, 355, 535

Lara Adolphe, 193, 205, 338, 388, 411, 412, 413, 414

Larcher Marius, 213, 222, 224, 243, 383, 457, 531

Latrille André, 272, 278, 279, 285, 288, 339

Laurain, 485, 522

Laurain Jean, 485, 522

Laurentie Henri, 261, 262, 271, 272, 276, 277, 278, 280, 283, 284, 288, 290, 293, 294, 296, 305, 306, 308, 309, 312, 314, 319, 323, 324, 327, 332, 333, 342, 343, 344, 345, 347, 348, 349, 353, 355, 356, 358, 359, 360, 383, 384, 425, 446, 448, 454, 455, 456, 458, 459, 472, 485, 496, 504, 506

Laval Pierre, 141, 166, 176, 180, 181, 366

Leclerc de Hauteclocque Philippe, 3, 4, 20, 62, 285, 289, 294, 296, 298, 300, 301, 310, 312, 313, 324, 325, 326, 327, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 356, 455, 463, 472, 490, 507, 523

Lefebvre, 146, 212

Legentilhomme, 286, 341, 471

Lémery Henry, 145, 149, 158, 162, 163, 171, 172, 330, 372, 396, 417

Léro Etienne, 167, 415, 416

Léveillé, 30, 32, 35, 36, 54

Lhuerre, 38, 42, 44, 50, 51, 52, 53, 55, 59, 61, 66, 164

Lindao, 80

Liontel Maximilien, 38, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 55, 59, 61, 66, 379, 483

Lisette Gabriel, 186, 481, 487

Londres Albert, 4, 20, 119, 131, 281, 287, 289, 295, 296, 298, 302, 307, 308, 309, 314, 315, 316, 318, 321, 322, 324, 325, 327, 328, 332, 333, 336, 339, 340, 342, 343, 344, 346, 350, 353, 354, 356, 357, 384, 411, 412, 445, 455, 456, 472, 490, 505, 512, 523

Mabono, 402

Makondo, 405, 406

Malraux André, 479, 480

Mam Lam Fouck Serge, 4, 19, 26, 28, 29, 31, 479, 521, 524

Mandel Georges, 191, 233, 251, 252, 255, 256, 257, 258, 261, 270, 280, 324, 329, 330, 378, 379, 380, 381, 383

Mangin Charles, 61, 67, 70, 72, 257, 317, 484, 487

Maran Herménégilde, 53, 59, 61, 78

Maran René, 15, 53, 55, 56, 57, 60, 61, 63, 64, 66, 78, 113, 114, 115, 116, 129, 130, 131, 134, 161, 179, 180, 181, 370, 373, 375, 376, 381, 395, 396, 405, 406, 414, 415, 427, 430, 435, 444, 495, 497, 529, 531

Marchand Pierre, 61, 260, 273, 275, 277, 279, 283, 285, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 296, 297, 300, 400, 472, 504

Marin Louis, 193, 252, 382, 383, 396, 410

Masse, 456, 509

Matis Léon, 334, 457, 466, 502

Matswa, 319

Maurice-Bokanowski Michel, 475, 476, 485, 492, 518, 519

Meloir, 256, 257

Méneau, 60

Ménil René, 167, 415, 416

Merlin Martial, 47, 69, 72, 73, 74, 75, 77, 80, 87, 94, 105, 108, 372, 387, 419, 500

Merwart Emile, 48, 59, 70, 74, 75, 78, 118, 254, 402, 475, 532

Messmer Pierre, 487, 522

Michel Marc, 1, 3, 7, 41, 63, 88, 114, 116, 131, 137, 301, 380, 400, 413, 415, 453, 475, 476, 485, 492, 510, 512, 518, 519

Mitterrand François, 482, 483, 520

Moitessier, 289

Monnerot Jules, 167, 172, 173, 175, 415

Monnerot Marcel, 167, 415, 416

Monnerville Gaston, 38, 57, 59, 212, 252, 255, 256, 271, 354, 380, 381, 382, 387, 396, 417, 453, 459, 465, 466, 468, 471, 475, 476, 480, 483, 486, 488, 491, 492, 501, 510, 511, 518, 532

Montezer, 371

Mortenol, 487, 492

Moulin Jean, 170, 490, 505

Moutet Marius, 19, 107, 190, 196, 202, 204, 208, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 221, 223, 224, 227, 228, 229, 231, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 240, 242, 243, 244, 247, 248, 250, 252, 256, 258, 259, 374, 377, 378, 381, 390, 420, 421, 429, 432, 440, 464, 465, 508

Muracciole Jean-François, 1, 296, 361, 503

Nardal Paulette, 160, 167, 396, 414, 415, 471

Nora Pierre, 468, 521

Oulmont Philippe, 3, 18, 262, 309, 310, 340, 397, 529

Ourada, 253, 264, 265

Parant, 289, 294, 312

Parr Robert, 324

Paxton Robert O., 520

Pepper, 409

Pétain Philippe, 14, 278, 279, 280, 285, 290, 299, 302, 330, 334, 375, 393, 504

Pierla, 93

Piquet, 163

Pleven René, 19, 119, 289, 290, 291, 303, 304, 305, 306, 307, 309, 311, 314, 315, 322, 328, 341, 342, 343, 346, 347, 353, 354, 355, 358, 359, 360, 361, 384, 447, 448, 454, 455, 457, 463, 467, 485, 502, 505, 506

Poirier Georges, 337, 338

Prouteaux Georges, 128, 135, 405

Rabah, 70, 82, 500

Rapenne Jean, 335, 456

Reimonencq Joseph, 223

René-Boisneuf Roland, 146, 200, 205, 221, 222, 225, 232

Reste de Rocca Joseph, 426

Reynaud Paul, 141, 366, 372

Rinaldo Henry, 201, 226, 232, 233, 251, 378

Robert Georges, 12, 88, 94, 101, 112, 121, 175, 178, 179, 181, 317, 324, 329, 330, 332, 334, 337, 354, 355, 357, 382, 401, 408, 471, 509, 510, 515, 520

Rogué, 323

Rollin, 374, 380

Rose-Rosette Robert, 178, 179

Rousselot, 402

Rousso, 520, 521

Ruais, 267, 268

Ryckmans, 323

Saint Cyr, 154

Sainte-Luce, 145, 153, 155, 158, 383, 388

Sainton Jean-Pierre, 1, 202, 479, 516

Samory, 182

Sarkozy Nicolas, 489, 490, 523

Sarraut Albert, 75, 163, 192, 201, 375, 387, 395, 419, 427

Satineau Maurice, 201, 202, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 231, 232, 233, 234, 242, 244, 251, 330, 378, 380, 387, 388, 417

Sautot André, 287, 300, 339, 504, 505

Savorgnan de Brazza Pierre, 61

Schaeffner André, 193

Schoelcher Victor, 47, 175, 234, 337, 413, 423, 487, 509, 520

Schumann Robert, 454, 455

Schweitzer Albert, 350, 395

Sékou Touré Ahmed, 513

Senghor Léopold Sedar, 366, 367, 370, 378, 382, 383, 396, 413, 414, 415, 416, 449, 471, 513, 526

Senoussi, 70, 72, 82, 135, 264, 500

Sévère Victor, 149, 161, 329, 331, 332, 334, 387, 430, 438

Sicé Adolphe, 274, 283, 285, 291, 294, 300, 301, 303, 305, 306, 312, 325, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346

Simonin Narcisse, 81, 82, 83, 96, 403

Singuéré, 94

Sissoko Fily Dabo, 360, 401, 449

Smuts, 324

Sokambi Raymond, 94, 95, 97, 101, 106, 349

Solomiac Léon, 261

Sophie Ulrich, 32, 36, 63, 335, 434, 458, 465, 466, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 501, 502, 510, 511, 516, 530, 531

Sorin Constant, 330, 332, 334, 393

Soustelle Jacques, 322, 346, 459, 460, 461, 474, 506

Steeg Jules, 75, 387

Sylvestre, 35, 153

Syriex, 281

Tarcy Raymond, 456, 457, 509, 524

Tardieu, 475

Tell, 19, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 59, 112, 116, 272, 386, 408, 409, 471, 518

Thierry d'Argenlieu georges, 300

Thomas, 366

Thorez Maurice, 240, 244, 460

Tirolien Furcie, 200, 202, 203, 212, 226, 227, 231, 251, 383

Tisserant, 391, 404, 500

Tissier, 301

Tournarel, 231

Tourtet, 336

Trumelet, 153

Valentino Paul, 201, 202, 210, 211, 219, 226, 230, 232, 233, 251, 331, 336, 337, 338, 378, 379, 469, 517

Van Vollenhoven Just, 86, 122, 368, 419

Veber René, 335

Vendôme Henri, 38, 50, 51, 55, 56, 57, 59, 78, 80, 92, 93, 97, 98, 116, 117, 403, 436

Vieillard, 402

Vildrin, 162

Viollette Maurice, 196, 204, 212, 242, 250, 374, 377, 387, 390, 420

Weinstein Brian, 9, 10, 17, 20, 26, 29, 30, 37, 44, 50, 59, 61, 62, 82, 87, 88, 91, 92, 93, 95, 143, 144, 145, 146, 150, 151, 153, 167, 170, 171, 174, 185, 359, 387, 400, 402, 455, 483, 493, 494, 496, 531, 532

Wiltord, 164

Yoyote Pierre, 167, 416

Zaccharin, 332

Zangandou, 126

# Index des lieux

Abymes, 214

AEF, 9, 18, 20, 23, 52, 64, 66, 70, 84, 87, 89, 90, 91, 92, 98, 99, 104, 105, 107, 110, 113, 121, 123, 126, 130, 131, 132, 133, 135, 136, 138, 187, 190, 251, 253, 255, 256, 257, 259, 262, 271, 272, 274, 275, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 284, 286, 287, 289, 291, 294, 296, 297, 299, 301, 305, 306, 307, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 321, 323, 324, 329, 332, 335, 336, 337, 338, 339, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 349, 350, 351, 352, 353, 356, 357, 382, 388, 395, 413, 415, 427, 436, 437, 438, 440, 449, 451, 454, 464, 468, 482, 491, 492, 496, 499, 514, 522, 523

Afrique, 7, 10, 11, 13, 15, 20, 26, 29, 30, 35, 42, 54, 59, 60, 61, 63, 64, 65, 66, 68, 69, 70, 72, 73, 78, 84, 87, 90, 95, 96, 104, 109, 110, 112, 116, 120, 129, 138, 140, 143, 179, 180, 181, 183, 184, 190, 246, 250, 252, 253, 255, 256, 257, 272, 278, 279, 282, 283, 285, 287, 288, 291, 292, 293, 295, 296, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 314, 315, 316, 317, 318, 320, 322, 324, 327, 329, 331, 334, 336, 337, 341, 342, 344, 346, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 360, 361, 362, 363, 370, 375, 378, 380, 381, 383, 385, 391, 392, 393, 395, 396, 400, 401, 403, 404, 405, 406, 408, 410, 411, 414, 418, 419, 420, 428, 436, 439, 440, 441, 444, 447, 448, 454, 456, 462, 464, 468, 469, 470, 472, 474, 475, 476, 480, 481, 482, 485, 488, 490, 493, 494, 497, 498, 499, 502, 503, 504, 505, 510, 511, 513, 514, 516, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 526, 527

Afrique du Nord, 324, 350, 352

Aix-en-Provence, 1, 18, 21, 61, 486, 528

Alger, 272, 279, 303, 306, 310, 317, 319, 320, 324, 328, 331, 334, 335, 352, 353, 357, 379, 440, 442, 443, 444, 449, 450, 495, 527

Anse-Bertrand, 215

Antilles, 1, 4, 7, 8, 9, 14, 16, 19, 23, 29, 36, 48, 49, 52, 56, 59, 144, 145, 148, 150, 160, 176, 195, 196, 200, 206, 320, 322, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 359, 373, 382, 383, 404, 405, 408, 410, 423, 424, 430, 431, 447, 449, 459, 460, 463, 465, 466, 470, 473, 474, 476, 488, 492, 493, 500, 501, 506, 507, 511, 512, 516, 519, 520, 522, 527

AOF, 23, 85, 163, 183, 191, 272, 277, 280, 282, 306, 356, 386, 393, 394, 395, 396, 404, 413, 415, 468, 469, 504, 522

Approuague, 30, 31

Asie, 61, 64, 96, 148, 406, 475

Asnières, 4, 17, 43, 55, 60, 194, 441, 463, 466, 467, 472, 473, 477, 483, 509, 510, 513

Awa, 31

Bahr el Ghazal, 78

*Baie Mahault*, 214

Baillif, 223

Bakouma, 120, 124, 126, 128

Bamako, 181, 183, 190, 468, 487, 504

Bambari, 79, 92, 93, 111, 399, 403

Bangassou, 71, 85, 118, 120, 123, 124, 125, 126, 130, 138, 365, 399

Bangui, 20, 67, 70, 71, 77, 78, 79, 81, 84, 85, 86, 87, 88, 90, 95, 96, 97, 109, 112, 114, 119, 132, 134, 254, 264, 282, 293, 294, 307, 336, 350, 394, 428, 456

Bao, 125

Bas-M'Bomou, 103, 117, 118, 119, 121, 125, 129, 130, 365

Bas-Mbomou, 129, 137

Basse-Kotto, 54, 98, 116

Basse-Terre, 14, 19, 196, 197, 198, 199, 203, 204, 206, 209, 211, 212, 222, 223, 228, 235, 333, 417, 426, 434, 449, 459

Basso, 125

Batangafo, 254, 264

Batha, 258, 261

Batre, 285

Bazingoué, 82

Berlin, 68

Bitara, 80, 81

Bobo-Dioulasso, 285

Bocaranga, 137

Bodéra, 84

Bordeaux, 1, 4, 21, 37, 51, 55, 58, 59, 60, 61, 62, 67, 77, 118, 183, 195, 254, 275, 297, 360, 363, 368, 370, 379, 389, 428, 452, 453, 454, 455, 457, 461, 463, 486, 487, 496, 498, 499, 513

Bosambélé, 84

Bossakala, 84

Bouali, 84

Bouillante, 218, 235

Bouka, 50, 71, 77, 79, 80, 85, 87, 397

Bousso, 261, 266

Bozoum, 50, 67, 77, 79, 81, 82, 83, 84, 397

Brazzaville, 3, 4, 6, 7, 9, 20, 21, 23, 54, 64, 66, 67, 71, 72, 75, 85, 86, 88, 101, 102, 103, 104, 107, 111, 116, 118, 119, 121, 122, 129, 131, 134, 137, 190, 251, 252, 254, 257, 264, 265, 267, 268, 270, 271, 272, 276, 278, 283, 286, 287, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 306, 312, 313, 316, 317, 318, 319, 321, 322, 324, 329, 331, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 346, 348, 350, 354, 356, 357, 358, 376, 377, 378, 379, 387, 388, 389, 392, 396, 397, 400, 404, 417, 418, 419, 422, 426, 435, 436, 437, 439, 440, 442, 443, 444, 445, 449, 451, 454, 456, 457, 460, 462, 468, 469, 470, 475, 476, 478, 479, 481, 482, 487, 488, 494, 495, 497, 499, 500, 501, 504, 505, 513, 514, 520, 522, 525, 527, 529

Brésil, 31, 149

Bria, 125

Bruxelles, 20, 60, 401, 403, 494

Caire, 286, 318, 320, 337, 357, 384, 448, 495

Cameroun, 61, 77, 87, 90, 91, 97, 100, 131, 137, 191, 255, 256, 260, 262, 263, 266, 268, 270, 271, 273, 277, 280, 282, 284, 286, 287, 291, 292, 295, 297, 300, 305, 306, 307, 308, 310, 316, 322, 337, 339, 345, 376, 423, 440, 456, 464, 468, 482, 505, 514

Capesterre, 210, 215, 216, 221, 222

Caraïbes, 59, 396, 405, 406, 408

Cayenne, 15, 17, 19, 20, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 35, 36, 38, 40, 41, 43, 46, 47, 48, 50, 51, 52, 53, 56, 57, 58, 59, 62, 77, 112, 328, 331, 334, 360, 361, 375, 380, 389, 393, 427, 447, 449, 450, 467, 470, 471, 472, 478, 480, 485, 487, 503, 507, 513, 514, 523, 524

Chandernagor, 50, 55, 77, 117, 496

Congo, 30, 50, 52, 60, 64, 65, 66, 68, 69, 70, 71, 72, 74, 75, 77, 79, 82, 85, 91, 101, 106, 107, 110, 113, 122, 123, 125, 128, 131, 132, 133, 271, 286, 291, 301, 303, 305, 309, 317, 320, 329, 343, 346, 348, 355, 366, 412, 427, 468, 479, 482, 497, 514

Côte-d’Ivoire, 52, 181, 393, 397

Dahomey, 74, 181, 467, 468, 469

Dakar, 60, 64, 181, 183, 190, 192, 272, 280, 282, 293, 294, 295, 306, 317, 322, 361, 362, 395, 505

Damara, 86, 87, 88, 89, 90

Dar Kouti, 71

Dar-Kouti, 138

Dinguero, 125

Diouma, 86, 87, 88, 89

Douala, 104, 293, 295, 316, 336, 338

Doul, 80, 81

Egueï, 262

Egypte, 357

Fadama, 125

Faya, 265

Fort de France, 41, 143, 144, 148, 151, 160, 163, 172, 176, 380, 424, 432

Fort Sibut, 137

Fort-Archambault, 254, 259, 264, 265, 266, 270, 271, 276, 289, 294

Fort-Crampel, 71, 82, 133, 137

Fouroumbala, 96, 125

Gabon, 52, 55, 70, 71, 78, 85, 116, 117, 285, 291, 292, 297, 301, 306, 309, 312, 339, 345, 346, 349, 350, 351, 352, 468, 478

Gandakototi, 125

Goré, 80, 81

Gosier, 199, 203

Grand-Bourg, 199, 210, 237, 377

Grande Bretagne, 160, 270, 277, 280, 320, 424

Grande-Terre, 196, 197, 222, 228, 235, 244, 424, 426

Gribingui, 71

Guadeloupe, 4, 6, 17, 19, 24, 45, 46, 47, 49, 50, 56, 62, 77, 119, 142, 143, 147, 150, 157, 158, 170, 176, 185, 194, 195, 196, 197, 199, 200, 203, 204, 206, 208, 209, 210, 211, 214, 215, 216, 224, 225, 231, 232, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 242, 243, 244, 246, 247, 249, 250, 253, 260, 325, 326, 327, 328, 330, 332, 333, 369, 371, 372, 374, 375, 376, 377, 378,

380, 381, 382, 387, 390, 392, 396, 404, 415, 424, 432, 433, 434, 435, 447, 449, 459, 461, 463, 464, 465, 467, 472, 473, 478, 479, 480, 487, 493, 494, 500, 507, 508, 509, 522, 523, 526, 528, 529

Guyane, 1, 4, 6, 7, 14, 15, 16, 17, 19, 21, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 36, 41, 43, 46, 47, 48, 49, 52, 53, 54, 56, 58, 59, 63, 102, 142, 177, 194, 199, 206, 238, 242, 320, 322, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 360, 361, 375, 380, 382, 396, 404, 405, 408, 447, 449, 450, 457, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 470, 471, 472, 474, 475, 476, 478, 480, 481, 483, 486, 493, 500, 501, 502, 506, 507, 508, 511, 512, 513, 515, 516, 519, 520, 521, 522, 523, 526, 528

Haute-Volta, 181, 401, 468

Igpiro, 138

Indochine, 61, 74, 180, 191, 238, 242, 296, 370, 412, 451, 466, 490, 496, 499, 500, 503

Invalides, 20, 491

Ippy, 135, 136, 403, 417

Kanem, 258, 260, 262, 271, 379

Kano, 274, 278, 497

Karikal, 55, 117

Karré, 81, 82, 83, 137

Kemo, 71, 103, 132, 133

Kemo-Gribingui, 103, 132, 133

Kouango, 80, 87, 88, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 100, 101, 102, 105, 106, 116, 135, 399, 403, 429

Koufra, 257, 298, 310

Koulouba, 183, 194, 401, 403

Koyaré, 82

La Bourboule, 59

Laffana, 267

Lamentin, 159, 161, 162, 213, 214, 221, 222, 223

Largeau, 264

Le Caire, 7

Léopoldville, 271, 286

les Saintes, 196

Liban, 357, 495

Libye, 250, 255, 257, 264, 271, 277, 295, 310

Lobaye, 78, 82

Londres, 4, 20, 119, 130, 131, 278, 284, 285, 292, 293, 294, 299, 303, 304, 305, 306, 311, 312, 313, 315, 318, 319, 321, 322, 323, 324, 329, 332, 335, 336, 338, 339, 340, 342, 346, 348, 349, 352, 353, 378, 406, 407, 438, 448, 449, 464, 482, 496, 503, 514

Macouba, 175

Madagascar, 64, 107, 272, 313, 318, 321, 323, 510

Magamba, 125

Mana, 31, 36

Marie Galante, 196, 199, 201, 206, 209, 229, 240

Maroc, 74, 182, 272, 440, 444

Maroua, 267

Marseille, 180, 183, 350

Martinique, 6, 15, 17, 23, 24, 41, 45, 46, 56, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 149, 150, 156, 157, 159, 163, 165, 166, 169, 170, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 196, 197, 203, 211, 215, 231, 241, 246, 260, 325, 326, 327, 328, 333, 367, 370, 371, 372, 374, 377, 380,

382, 390, 392, 408, 409, 410, 415, 423, 430, 431, 432, 433, 465, 472, 473, 478, 492, 493, 501, 507, 508, 513, 529

Massaka, 82

Maurétanie, 181

Mayombe, 107, 110

Mobaye, 20, 71, 79, 194, 429

Morne-à-l'Eau, 229, 240

Moussoro, 260, 264, 266

Moyen Logone, 137

Moyen-Chari, 259, 268, 270, 272, 275, 276, 282, 285

Moyen-Congo, 70, 71, 128, 301, 346, 352

Nana, 79, 83, 125, 129

Nantes, 4, 20, 25, 354

Ngome, 125

Niger, 68, 180, 181, 183, 185, 186, 396, 468

Nigéria, 55, 114, 254, 262, 267, 274, 279, 280, 285, 287, 290, 325, 343, 438

Nil, 69

Ogoué, 85

Ombella-Mondjo, 82, 85, 86, 87, 88, 90, 91

Ouaddaï, 78, 251, 258, 259, 260, 262, 263, 267, 275, 281

Ouaka, 50, 97, 102, 103, 104, 105, 111, 112, 116, 118, 132, 135, 137, 417, 422

Ouango, 85, 124, 125, 127, 128, 366

Oubangui, 6, 7, 8, 20, 44, 50, 52, 55, 58, 60, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 74, 79, 80, 85, 87, 88, 90, 91, 92, 97, 98, 99, 101, 102, 103, 104, 106, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 117, 119, 121, 127, 130, 131, 134, 137, 138, 139, 147, 168, 177, 184, 185, 188, 190, 192, 193, 231, 232, 250, 251, 260, 263, 264, 266, 268, 273, 281, 285, 292, 294, 301, 303, 307, 308, 309, 311, 312, 315, 316, 335, 341, 342, 345, 348, 350, 351, 352, 357, 358, 365, 369, 376, 378, 381, 382, 385, 387, 389, 391, 392, 393, 394, 395, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 404, 406, 417, 420, 428, 430, 436, 438, 467, 478, 487, 488, 490, 491, 492, 519, 528

Oubangui-Chari, 7, 8, 20, 44, 52, 55, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 80, 85, 87, 88, 90, 98, 99, 101, 102, 103, 104, 106, 109, 110, 111, 112, 117, 119, 121, 131, 134, 137, 138, 139, 147, 168, 177, 184, 185, 188, 190, 192, 193, 231, 232, 250, 251, 260, 263, 266, 273, 285, 292, 294, 307, 309, 315, 335, 341, 342, 345, 350, 351, 357, 358, 365, 369, 376, 378, 381, 382, 385, 387, 389, 391, 392, 393, 394, 395, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 404, 417, 420, 428, 430, 436, 438, 467, 478, 487, 488, 490, 491, 492, 519

Ouesso, 85

Ouham, 50, 67, 71, 77, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 113, 137, 488, 489

Ouhamé, 79, 125, 129

Pendé, 83, 137, 399

Petit Bourg, 208, 215

Petit-Canal, 214, 222

Petite-Terre, 196

Pointe-à-Pitre, 185, 196, 197, 199, 203, 204, 209, 213, 216, 218, 220, 221, 222, 225, 229, 234, 235, 239, 244, 247, 250, 277, 327, 373, 381, 424, 425, 426, 433, 435, 461, 463, 472, 473, 501, 507

Pointe-Noire, 107, 122, 131, 254, 266, 286, 294, 303, 305, 318, 321, 322, 353, 436

Pondo, 82

Port Louis, 213

Rafaï, 74, 108, 118, 119, 120, 124, 125, 126, 138, 366

Roura, 29, 30, 31, 32, 35, 485

Saint Barthélemy, 196

Saint Laurent du Maroni, 37, 41, 52, 54

Saint Martin, 196

Sainte Anne, 229

Sainte Marie, 145, 162

Saint-Élie, 31

Sainte-Rose, 215, 221

Sangha, 70, 74, 79, 80, 85, 137

Soudan, 6, 141, 175, 178, 179, 180, 181, 182, 184, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 248, 250, 278, 279, 314, 343, 356, 369, 374, 380, 386, 387, 395, 401, 403, 404, 405, 417, 442, 468, 471, 492, 529

Tchad, 6, 20, 23, 50, 52, 55, 58, 70, 71, 84, 88, 99, 113, 119, 131, 136, 137, 138, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 273, 274, 276, 278, 279, 280, 281, 282, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 297, 298, 299, 301, 309, 310, 319, 320, 334, 335, 336, 341, 343, 345, 347, 348, 352, 360, 376, 377, 378, 379, 380, 383, 392, 417, 420, 447, 448, 453, 454, 456, 458, 464, 467, 468, 472, 473, 477, 478, 480, 482, 488, 492, 494, 496, 500, 502, 504, 506, 514, 529

Tibesti, 251, 257, 262

Togo, 127, 277, 282, 300, 452

Tombouctou, 181

Trois Rivières, 200

Vichy, 14, 145, 174, 253, 274, 275, 278, 282, 284, 286, 291, 292, 293, 295, 296, 307, 313, 318, 322, 325, 326, 328, 330, 331, 332, 349, 464, 496, 511, 512

Vincennes, 20, 269, 457, 500

Volta, 181, 189

Washington, 20, 200

Yalinga, 125

Zemio, 125

Zinder, 289